



Commune
de Confignon

Rapport administratif et financier

2010



Commune
de Confignon

Message du Conseil administratif	3
Conseil administratif	5
Conseil municipal	7
Le bureau du Conseil municipal	7
Composition du Conseil municipal	8
Composition des Commissions	10
Résumés des séances	11
Administration	17
Personnel	17
Etat civil et naturalisations	18
Prestations communales	18
Comptes 2010	19
Développement économique	21
Finances	23
Projets d'aménagement du territoire	37
Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)	37
PAC Bernex-Est	37
Projet Cherpines-Charrotons	37
PACA Synthèse Bernex / St-Julien Plaine de l'Aire	39
Place du village	39
Service Communication et Relations publiques	41
Communication interne	41
Médias communaux	41
Publications	44
Informatique	45
Culture	45
Service social	49
Action sociale communautaire	49
Aide sociale individuelle	53
Politique de solidarité	53
Ecoles	53
Service technique	55
Entretien des bâtiments	55
Entretien des parcs	55
Voirie	55
Cimetière	56
Rénovation de l'école de Confignon	56
Entretien des routes et canalisations	56
Circulation	56
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	57
Tramway Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)	57
Installation de points de récupération dans le village	57
Station de pompage des Vignes	57
Rénovation des fontaines, décoration florale et panneaux d'affichage	57
Illuminations de Noël	58
Sécurité municipale	59
Service du feu	60
Développement durable, environnement et énergie	61
Les résultats de l'audit Cité de l'Energie	61
Objectifs généraux	61
La démarche d'auto-évaluation du DD: Facteur 21	63
Le projet DD phare de l'année: Robin des Watts	64
Résultat de la gestion des déchets 2009	65
Action «Journée propreté»	66
Fondations communales et groupements intercommunaux	67
Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite-enfance (FEVE)	67
Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	71
Centre intercommunal de voirie (CIV)	75
Fondation des Evaux	78

Message du conseil administratif

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier pour l'exercice 2010.

Reflète le plus complet possible de la vie administrative et financière de la commune de Confignon, il vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre suite aux décisions prises par le Conseil municipal et le Conseil administratif ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

Le Conseil administratif désire transmettre ses remerciements aux membres du Conseil municipal et aux collaborateurs et collaboratrices de l'Administration pour leur active collaboration et leur engagement.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce document.

Dinh Manh Uong
Maire
2010/2011

Françoise Joliat
Conseillère administrative

Alain DREIER
Conseiller administratif





Monsieur Dinh Manh Uong (PDC)

en charge de

Finances et gestion
Développement économique
Administration générale
Etat civil
Environnement (politique énergétique, gestion des déchets)
Développement durable
Mobilité/transports



Madame Françoise Joliat (VG)

en charge de

Politique sociale intergénérationnelle
Ecoles
Petite enfance
Culture
Relations avec les sociétés communales



Monsieur Alain Dreier (L)

en charge de

Aménagement
Constructions – travaux - Autorisations de construire
Santé
Sécurité
Sports
Cimetières
Naturalisations

Projets interdicastères

Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)
Projet d'agglomération coordonné (PAC) Bernex-Est
Cherpines
Intercommunalité
Politique de communication – information

Le bureau du Conseil municipal

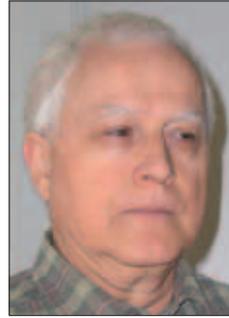
Composition du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010



Daniel Blondin
Président



Roger Jaccard
Vice-Président



Eric Baier
Secrétaire

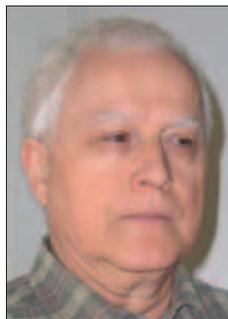


Samuel Dunant
Membre

Composition du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011



Roger Jaccard
Président



Eric Baier
Vice-Président



Samuel Dunant
Secrétaire



Denis Soulier
Membre

Le bureau du Conseil municipal se réunit en règle générale 20 jours avant un conseil municipal. Il fixe l'ordre du jour d'un commun accord avec le Conseil administratif.

Composition du Conseil municipal

Le Conseil municipal se compose de 19 membres qui émanent de 4 partis ou groupements.

Voix de gauche



Sophie Demaurex



Elisabeth Gabus-Thorens



Antoinette Hofer
investie au 7.12.2010



Eric Baier



Jean-Claude Kormann



Maurice Mazzola



Mélik Özden



Alpha Ayandé, démissionnaire au 24.09.2010

8

Démocrate-chrétien



Lillia Marini



Daniel Blondin



Bruno Marini



Denis Soulier

Libéral - PLR dès le 1^{er} juin 2010



Catherine Graf



Sylvie Jay



Pascale Reichenbach



Samuel Dunant



Gian Heim



René Lindenmeyer

Arc Radical - PLR dès le 1^{er} juin 2010



Vincent Bujard, démissionnaire au 27.09.2010



Roger Jaccard



Didier Frey
investi au 27.09.2010

Il est à noter que le parti Libéral et le parti Radical ont fusionné au 1^{er} juin 2010 afin de former le parti Libéral-Radical (PLR).

Composition des Commissions

Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE)

Alain Dreier (L)	Conseiller administratif
Vincent Bujard (RAD)	Président démissionnaire au 27.09.10
Sylvie Jay (L)	Présidente au 27.09.10
Jean-Claude Kormann (VG)	Vice-président
Daniel Blondin (DC)	Membre
Didier Frey (RAD)	Membre investi au 27.09.10
Gian Heim (L)	Membre
Maurice Mazzola (VG)	Membre

Commission de la culture (CC)

Françoise Joliat (VG)	Conseillère administrative
Denis Soulier (DC)	Président
Catherine Graf (L)	Vice-présidente
Alpha Ayandé (VG)	Membre démissionnaire au 7.12.10
Eric Baier (VG)	Membre investi au 7.12.10
René Lindenmeyer (L)	Membre
Bruno Marini (DC)	Membre
Melik Özden (VG)	Membre

Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN)

Alain Dreier (L)	Conseiller administratif
Alpha Ayandé (VG)	Président jusqu'au 9.03.10 Membre démissionnaire au 24.09.10
Sophie Demaurex (VG)	Présidente depuis le 9.03.10
Bruno Marini (DC)	Vice-président
Catherine Graf (L)	Membre
Antoinette Hofer (VG)	Membre investie le 7.12.10
Pascale Reichenbach (L)	Membre

Commission des finances et gestion - développement économique (CFG)

Dinh Manh Uong (DC)	Conseiller administratif
René Lindenmeyer (L)	Président
Elisabeth Gabus (VG)	Vice-présidente
Eric Baier (VG)	Membre
Vincent Bujard (RAD)	Membre démissionnaire au 27.09.10
Didier Frey (RAD)	Membre investi au 27.09.10
Gian Heim (L)	Membre
Lillia Marini (DC)	Membre

Commission durabilité, environnement et énergie (CDEE)

Dinh Manh Uong (DC)	Conseiller administratif
Eric Baier (VG)	Président
Sylvie Jay (L)	Vice-présidente
Daniel Blondin (DC)	Membre
Gian Heim (L)	Membre
Roger Jaccard (RAD)	Membre
Melik Özden (VG)	Membre

Commission sociale (CS)

Françoise Joliat (VG)	Conseillère administrative
Samuel Dunant (L)	Président
Lillia Marini (DC)	Vice-présidente
Alpha Ayandé (VG)	Membre démissionnaire au 24.09.10

Sophie Demaurex (VG)	Membre
Antoinette Hofer (VG)	Membre investie au 7.12.10
Roger Jaccard (RAD)	Membre
Pascale Reichenbach (L)	Membre

Comité de rédaction du Conf'Infos (CRCI)

Corresponsables

Françoise Joliat (VG)	Conseillère administrative
Alain Dreier (L)	Conseiller administratif
Dinh Manh Uong (DC)	Conseiller administratif

Délégués des commissions

Catherine Graf (L)	Commission CSSSN
Roger Jaccard (RAD)	Commission CS
Jean-Claude Kormann (VG)	Commission CACE
René Lindenmeyer (L)	Commission CFG
Melik Özden (VG)	Commission CDEE
Denis Soulier (DC)	Commission CC

Commission des réclamations - Commune

Dinh Manh Uong (DC)	Délégué du Conseil administratif
Roger Jaccard (RAD)	Membre
Sylvie Jay (L)	Membre

Commission des réclamations - Canton

René Lindenmeyer (L)	Délégué du Conseil municipal
Roger Jaccard (RAD)	Délégué du Conseil municipal
Maurice Mazzola (VG)	Délégué du Conseil municipal

Délégation du Centre intercommunal de voirie (CIV)

Alain Dreier (L)	Président du groupement
Eric Baier (VG)	Délégué du Conseil municipal
Daniel Blondin (DC)	Délégué du Conseil municipal

Fond de décoration

Françoise Joliat (VG)	Présidente – Déléguée du Conseil administratif
Sylvie Jay (L)	Déléguée du Conseil municipal
Lillia Marini (DC)	Déléguée du Conseil municipal
Sophie Coste	Expert externe
Erwin Oberwiller	Expert externe

Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite-enfance (FEVE)

Françoise Joliat (VG)	Présidente
Samuel Dunant (L)	Vice-président
Vincent Bujard (RAD)	Membre démissionnaire au 27.09.10
Sophie Demaurex (VG)	Membre
Didier Frey (RAD)	Membre investi au 28.09.10
Sylvie Jay (L)	Membre
Lillia Marini (DC)	Membre

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Alain Dreier (L)	Président
Vincent Bujard (RAD)	Vice-président démissionnaire au 27.09.10
Samuel Dunant (L)	Vice-président investi au 28.09.10
Daniel Blondin (DC)	Secrétaire
Didier Frey (RAD)	Membre investi au 28.09.10
Maurice Mazzola (VG)	Membre

Résumés des séances

Résumés des séances du 9 mars et du 13 avril 2010 (extrait du Conf'Infos N° 57)

Séance du 9 mars 2010

Lors des communications du Conseil administratif, M. Dreier a rapidement présenté l'avancement des travaux concernant le projet de l'immeuble de Cressy Plus et a annoncé l'exposition des projets à l'Aula de l'école de Cressy le 19 mars. Pour sa part, Mme Joliat a évoqué les travaux du mandataire pour le projet d'aménagement de la place du village et annoncé les mesures provisoires de gestion du stationnement qui seront mises en place dans les prochaines semaines. Quant à M. Uong, il a annoncé les bons résultats de la commune concernant le tri des déchets et invite les membres du Conseil à participer à la séance de présentation des projets intermédiaires pour l'urbanisation des Cherpines qui sera organisé à Confignon le 17 avril.

Le Conseil municipal avait prévu de voter le crédit pour la décoration florale de la commune, mais comme la Commission de la durabilité n'a pas pu l'étudier, il sera reporté à la séance prochaine.

Ensuite, le Conseil a accepté à l'unanimité le projet de mutations parcellaires entre la Commune et l'État concernant les voiries de Cressy. Il s'agit d'un échange de quelques mètres carrés de rues et trottoirs.

Le Conseil administratif a donné sa réponse concernant la motion «*Pour un espace multisports dans le préau du groupe scolaire de Cressy*». Il déconseille vivement de persévérer sur ce sujet étant donné les nuisances que cet équipement amène dans le quartier, les expériences similaires des communes genevoises et le préavis négatif de Bernex. Le Conseil municipal a décidé par 13 oui et 4 abstentions de renoncer à ce projet, du moins à cet endroit.

Enfin, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité, la résolution relative à l'installation de centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Il s'agit simplement de favoriser au maximum l'utilisation de ces surfaces pour promouvoir les énergies renouvelables en concluant des partenariats avec des sociétés privées ou publiques désireuses d'installer ce type de centrales. L'installation et l'exploitation de ces centrales sont à la charge de ces entreprises, sans participation financière de la commune.

Séance du 13 avril 2010

Monsieur Alain Dreier évoque la fin de l'installation des panneaux d'affichage et des réfections des fontaines lors des communications du Conseil administratif. Madame Françoise Joliat parle des nouvelles mesures provisoires concernant l'aména-

gement de la place du village, ce qui provoque des changements d'habitudes pour les usagers. La Commune est prête à modifier son dispositif selon les résultats obtenus. Les macarons ne peuvent pas être introduits dans les communes, cette particularité n'est accordée qu'à la ville de Genève, bien que Lancy en fasse la demande. De son côté, Monsieur Dinh Manh Uong souligne les bons résultats financiers de la Commune qui permettent de diminuer la dette communale.

Le bureau du Conseil municipal sera renouvelé, comme chaque année, au 1er juin. M. Roger Jaccard (Rad) en sera le président, M. Eric Baier (VdG) le vice-président, M. Samuel Dunant (Lib) le secrétaire et M. Denis Soulier (PDC) en sera membre.

Enfin, le Conseil accepte le crédit pour la décoration florale de la commune par 14 oui et 4 abstentions. Toutes les commissions auxquelles il avait été renvoyé l'ayant préavisé favorablement, en soulignant, pour la Commission durabilité, environnement et énergie (CDEE), la nécessité de respecter les contraintes du développement durable.

Le Conseil devait ensuite se prononcer sur les nouveaux statuts du regroupement de la protection civile de Cressy avec Lancy. Le sujet a été traité immédiatement en séance et accepté à l'unanimité. Il s'agit de regrouper le centre de Cressy (pour Onex et Confignon) avec celui de Lancy, ce qui permet une meilleure gestion des synergies et diminue sensiblement la contribution financière de Confignon.

La demande de crédit d'étude pour la construction de Cressy Plus, selon le projet retenu, a été renvoyée en Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE) et en Commission des finances et gestion - développement économique (CFG). Le Conseil municipal a élu Mme Lillia Marini, membre de la Commission sociale et de la CFG, ainsi que M. Vincent Bujard, président de la CACE, au sein du groupe de pilotage de cet immeuble aux côtés de Mme Françoise Joliat et M. Alain Dreier. Chaque groupe politique et chaque commission partie prenante sont ainsi représentés dans ce comité chargé de suivre cette construction jusqu'à son inauguration.

Monsieur Dinh Manh Uong a présenté les comptes 2009 au Conseil qui les a renvoyés en Commission des finances. Durant l'exercice 2009, la dette communale a été diminuée de 1,7 million de francs et un excédent de plus de 500'000.- francs à la clôture des comptes pourra y être ajouté dans le courant de cette année.

Le président de la Commission sociale, M. Samuel Dunant, informe le Conseil que sa commission n'a pas pu traiter la motion du 2 décembre 2008 concernant les besoins des parents d'enfants d'âge scolaire, parce que la réforme Harnos n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2011 et que le DIP a lancé une procédure de consultation auprès des institutions touchées par cette réforme, ce qui change complètement la situation. Le Conseil suit la recommandation de la Commission demandant d'attendre les résultats de l'enquête du DIP pour établir son questionnaire.

Les groupes du Parti Libéral et du Parti Radical ont déposé une motion intitulée «*Prévention efficace et essentielle, un pas de plus dans la politique familiale de la Commune*». Ce long titre pour demander que la Commune subventionne l'abonnement des familles, pour leur premier enfant, au «messages aux parents» de Pro Juventute. Cette motion a été renvoyée à la Commission sociale.

Blondin Daniel

Président du Conseil municipal

Résumé de la séance du 11 mai 2010 (extrait du Conf'Infos N° 58)

La séance du Conseil municipal du mois de mai est généralement dédiée à l'approbation des comptes de l'année précédente. Ces derniers ont été vérifiés par une fiduciaire puis par la Commission des finances et gestion - développement économique dont le président, M. René Lindenmeyer, rapporte les préavis au Conseil. Pour le compte de fonctionnement 2009, les charges de la Commune se sont élevées à CHF 11'719'037.72 et les revenus sont montés à CHF 12'227'804.58, laissant un excédent de CHF 508'766.86. Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'089'812.17, entièrement autofinancés, avec même une augmentation de la fortune nette de CHF 508'766.86. Le Conseil a accepté les comptes de la Fondation de la Petite-enfance pour CHF 1'982'210.77, dont CHF 1'241'348.- de subventions versées par la Commune, ainsi que les comptes de la Fondation pour le Logement, du Centre Intercommunal de Voirie et de la Fondation des Evaux.

Le Conseil a aussi accepté la demande de crédit d'étude de CHF 418'000.- pour la 2^{ème} phase du projet de construction de l'immeuble «Cressy Plus», soit de la réalisation des plans jusqu'à la demande de l'autorisation de construire qui devrait être déposée à la fin de cet été.

Le 13^{ème} point de l'ordre du jour concerne la présentation du projet de convention entre la Commune et un partenaire privé pour la réalisation et l'exploitation de la centrale de panneaux solaires que nous voulons installer sur le toit de l'école communale. Tous les groupes politiques, à l'exception de Voix de Gauche, acceptent l'entrée en matière pour que la convention soit terminée avant le début des travaux. Pour sa part, Voix de Gauche estime que le projet n'est pas assez avancé pour être discuté au Conseil ou en Commission. Après 50 minutes de débats où chaque groupe est resté sur ses positions, le Conseil a renvoyé le sujet à la Commission des finances et gestion par 12 voix pour, 3 contre et 2 abstentions. La Commission présentera le projet retravaillé avec l'administration et un consultant juridique pour la séance du Conseil municipal de juin afin que les travaux puissent commencer pendant les vacances scolaires 2010, selon la planification établie pour la rénovation du bâtiment concerné.

Les Conseillers administratifs et les Conseillers municipaux ont reçu, deux semaines avant la séance du Conseil, une lettre du Groupe de Contact (groupe de citoyens du chemin des Hutins constitué pour discuter avec la Fondation du logement du projet de parking audit chemin), rapportant le mécontentement populaire (sic) face aux nouvelles mesures de régulation du stationnement au centre du village. Conformément au règlement municipal, ce sujet a été ajouté dans les «Divers» de l'ordre du jour du Conseil suivant la réception de ce courrier. L'ensemble du Conseil a approuvé la réponse préparée par Mme Joliat qui justifie la position des Autorités de la Commune pour enrayer le stationnement abusif et libérer des places pour les commerçants de la place et leurs clients. Ces mesures sont provisoires et leurs effets, positifs et négatifs, seront pris en compte dans le projet d'aménagement du centre du village en cours d'étude. Personnellement, j'ai été surpris qu'aucun membre de ce groupe n'ait participé à cette séance publique. Si les auditeurs ne peuvent intervenir ni manifester lors des débats, ils ont toujours la possibilité de discuter de leur problème avec des conseillers administratifs ou municipaux après la séance et, pourquoi pas, autour d'un verre.

En fin de séance, le Conseil a préavisé favorablement deux demandes de naturalisation.

Ayant présidé la séance du Conseil pour la dernière fois, je remercie les membres du Conseil pour leur correction et leur discipline qui nous ont permis de débattre dans de bonnes conditions tout en respectant les personnalités et positions de chacun. Je souhaite à mon successeur, M. Roger Jaccard, une bonne année de présidence dans des conditions aussi favorables.

Blondin Daniel

Président du Conseil municipal

Résumés des séances du 15 juin et du 29 septembre 2010 (extrait du Conf'Infos N° 59)

Séance du 15 juin 2010

Le Bureau communique que les associations du Parti libéral et du parti radical de Confignon ont été dissoutes pour faire place à la nouvelle association du PLR Parti libéral-radical de Confignon. En pratique, pour la suite de la législature, ceci signifie qu'en cas de démission d'un membre en cours de mandat, un élu libéral ou radical peut lui succéder sans distinction pour autant que la liste des viennent ensuite soit épuisée ou que ceux-ci n'acceptent pas la fonction de Conseiller municipal.

Le Conseil administratif communique:

Projet d'aménagement du secteur des Cherpines

La Commune de Confignon a récemment signé une convention de partenariat avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). Cette fondation de droit public gère

aujourd'hui près de 70% de tous les terrains industriels sis sur le territoire cantonal genevois et constitue donc un partenaire important pour la Commune.

Cette convention aborde notamment les points suivants :

- Toutes les décisions doivent au préalable obtenir l'accord de la Commune.
- La Commune, si elle le désire, peut participer financièrement à l'acquisition des terrains.
- Une réflexion stratégique ainsi que l'implantation possible pour les industries.
- L'information de la Commune sera assurée par le groupe de travail constitué du Conseiller administratif responsable du projet d'aménagement des Cherpines ainsi que d'un membre de l'administration en charge de l'aménagement.

Cette convention est en vigueur jusqu'en 2020 et est renouvelable.

Cressy Plus

La collaboration entre le Groupe de pilotage et l'architecte mandaté avance à grand pas, ce qui permet d'envisager de déposer la requête en autorisation de construire cette année encore. Sous réserve de l'acceptation du crédit d'investissement par le Conseil municipal, les travaux pourraient débuter en septembre 2011.

Au point 6 de l'ordre du jour figure un projet de délibération pour un contrat de bail avec la société Yellowprint SARL

Il était prévu à l'origine un projet de convention de partenariat public-privé entre la Commune et l'entreprise. Renseignements pris auprès de l'avocat conseil de la Commune, il s'avère qu'établir une telle convention est très difficile. La répartition des droits et devoirs des parties est délicate et les différends qui pourraient apparaître sur la durée de 25 à 35 ans de la convention risquent de déboucher sur des problèmes juridiques difficiles et coûteux à solutionner.

Une solution plus traditionnelle et plus éprouvée est l'établissement d'un bail pour la location de la surface d'une partie de la toiture de l'école entre la Commune et l'entreprise. Un bail a donc été rédigé et soumis à la Commission des finances pour approbation.

Une discussion riche sur de nombreux points de ce bail s'engage et après avoir voté un certain nombre de modifications, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents un bail d'une durée de 25 ans entre la société Yellowprint Sarl et la Commune de Confignon pour la location de 130m² de toiture aux fins de pose de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil municipal a également voté à l'unanimité des membres présents un crédit pour l'acquisition d'un tracteur communal «multi-usage» pour un montant de CHF 117'500.-.

Au point 9 de l'ordre du jour figure la réponse de la Commis-

sion sociale à la motion n° 102 *Prévention efficace et essentielle*. Un pas de plus dans la politique familiale de la Commune.

Le Président de la Commission expose dans le détail le travail de la Commission.

Il précise notamment que les commissaires ont trouvé intéressante la proposition contenue dans ce projet de motion, mais ont toutefois mis en exergue certains points importants pour une mise en œuvre optimale de l'information et du suivi que devrait offrir la Commune aux parents ayant un premier enfant, sur le modèle de la démarche menée par Onex-Familles.

Des débats nourris débouchent sur une série d'amendements et une suspension de la séance pour que les groupes puissent se consulter avant le vote.

A la reprise, le porte-parole de Voix de Gauche propose le renvoi de ce projet en commission, argumentant que le projet est sans doute parvenu trop tardivement aux membres du Conseil pour que ceux-ci aient le temps d'apporter d'éventuelles modifications.

Le président du Conseil municipal précise que le rapport de la Commission sociale reflète bien les travaux de la Commission au sein de laquelle différentes tendances se sont exprimées.

Le président de la Commission sociale admet que le rapport est arrivé tardivement aux membres du Conseil municipal mais souligne avoir tenté de synthétiser les discussions nourries de la Commission en distinguant ce qui provenait du projet initial des propositions d'amendements. Il rappelle que cette motion doit être envoyée au Conseil administratif afin que celui-ci fasse part d'un certain nombre de propositions sur la manière dont les différents éléments du projet pourraient être mis en œuvre.

Le vote sur le renvoi de la motion à la Commission sociale est refusé par le Conseil municipal par 9 non, 4 oui et 2 abstentions.

Après avoir voté chaque proposition d'amendement, le Conseil municipal vote la motion à l'unanimité des membres présents.

En fin de séance, le Conseil statue à huis clos sur deux requêtes en naturalisation.

Roger Jaccard

Président du Conseil municipal

Séance du 28 septembre 2010

A l'ordre du jour est ajouté un point concernant une autorisation de dépassement du coefficient d'utilisation du sol (COS) dans le cadre de la construction de quatre villas sur la parcelle 10315 de notre commune.

Le Bureau communique qu'il a enregistré cet été la démission du Conseiller municipal Vincent Bujard pour le nouveau Parti

libéral-radical de Confignon - PLRC (élu radical) ainsi que la démission au 24 septembre de celle du Conseiller municipal Alpha Ayandé pour Voix de gauche.

Le Président, tout en respectant ces décisions motivées par des raisons personnelles tout à fait respectables, déplore toutefois ces démissions dans le courant de la dernière année de cette législature 2007-2011.

Monsieur Vincent Bujard présent dans les rangs du public est chaleureusement remercié par le Président pour son travail et son engagement à toute épreuve, notamment à la tête de la Commission de l'aménagement, des constructions et de l'équipement (CACE) comme président. Deux bouteilles de notre excellent cru communal lui sont remises pour qu'il se souvienne encore un peu de ces collègues du Conseil municipal qui reprendront pour certains ses fonctions.

Point 3 de l'ordre du jour: Prestation de serment de Monsieur Didier Frey

Monsieur Frey premier des «viennent ensuite» de la liste du Parti radical prête serment et rejoint ainsi le Conseil municipal pour la dernière ligne droite de cette législature.

La répartition des membres entre les différentes commissions ne pose fondamentalement pas de difficulté, le Conseiller municipal Didier Frey reprenant la position de membre anciennement assurée par Vincent Bujard, à l'exception de la présidence de la CACE.

Le remplacement du président de la CACE fait l'objet d'une discussion animée sur l'équilibre des forces au sein du Conseil et, par conséquent, en termes de représentativité au sein des commissions et de leur présidence.

Voix de Gauche souligne d'une part le fait qu'un radical devrait succéder à un radical et d'autre part que le vice-président devrait logiquement reprendre le poste.

La création de l'association du PLR permet, à la satisfaction des radicaux, d'envisager le remplacement de l'ancien président radical par un président issu de la nouvelle association sans distinction de l'appartenance originelle libérale ou radicale.

Le président du Conseil demande au vice-président s'il est candidat pour reprendre la présidence de la CACE et fait un appel aux candidatures pour repourvoir le poste.

Madame Sylvie Jay de l'association du PLR est l'unique candidate, elle est élue à cette fonction à l'unanimité moins son abstention.

Point 8 de l'ordre du jour: Election des responsables du local de vote pour 2010-2011

Les partis assurent le bon fonctionnement du local de vote en alternance. Cette année, c'est au tour du Parti démocrate-chrétien et du Parti libéral d'assurer la présidence et la vice-présidence du local. Des candidatures issues des rangs des

adhérents des partis respectifs sont présentées. Ces personnes sont élues à l'unanimité des membres présents.

Le point ajouté à l'ordre du jour concernant une autorisation de dépassement du coefficient d'utilisation du sol (COS) fait l'objet d'une explication du Conseil d'administratif.

Le Conseil administratif explique que cette question ne devait pas être traitée à l'origine par le Conseil municipal, ceci n'étant pas de son ressort. Finalement, les autorités cantonales informent que cela est de la compétence de la Commune, raison de la modification de l'ordre du jour. Cette dérogation a suscité, dans la semaine précédant le conseil municipal, de nombreux mails très chargés émotionnellement. Certains se préoccupent de la justice par rapport aux autres propriétaires de parcelle, d'autres de la nécessité de ne pas nuire à la construction d'habitations dans cette longue période de pénurie de logement.

Les explications entendues lors du conseil municipal mentionnant la faible augmentation du COS demandée (+3%) permettant de construire quatre logements de taille acceptable sur cette parcelle et la présentation de l'emprise des constructions sur cette parcelle ont rassuré les plus perplexes.

La dérogation a été acceptée par le Conseil municipal et le projet peut ainsi se poursuivre.

Différents crédits d'investissement sont présentés:

- Place du village et assainissement des canalisations concernées par le projet pour CHF 3'800'000.–
- Assainissement du réseau de canalisations Hutin, phase II, mise en séparatif pour CHF 176'000.–
- Rénovation des chaussées, étape II pour CHF 380'000.–
- Eclairage public, phase II pour CHF 308'000.–
- Réhabilitation du Tennis Club de Confignon pour CHF 580'000.–

L'ensemble de ces demandes de crédits d'investissement est renvoyé en Commission des finances et gestion – développement économique (CFG) et en Commission de l'aménagement, des constructions et de l'équipement (CACE).

La demande de crédit d'investissement pour l'aménagement urbain pour le TCOB pour CHF 180'000.– est acceptée à la majorité du CM. Il s'agit d'un équipement selon des standards des Transports publics genevois pour l'équipement des arrêts de bus qui sont à la charge des communes.

Point 14 de l'ordre du jour: Budget 2011 et fixation du centime additionnel

Ce point est renvoyé à toutes les Commissions qui analyseront les chiffres en relation avec leurs compétences.

Point 15 de l'ordre du jour: Proposition de motion: Réaménagement du parking «manifestations»

Cette motion demande la requalification de l'actuel parking

manifestations en un véritable parking communal qui pourrait accueillir une trentaine de places. Ces places proposeront une alternative ou une solution provisoire pour les riverains pendant la phase de réaménagement de notre centre villageois qui pourrait débiter dès l'hiver prochain.

Résumé de la séance du 9 novembre 2010 (extrait du Conf'Infos N° 60)

Les deux projets de délibération pour le crédit d'investissement pour le réaménagement de la place du village (CHF 3'600'000.-) et son assainissement (CHF 1'475'000.-) et pour la mise en séparatif du chemin des Hutins, phase 2 (CHF 1'760'000.-) ont été étudiés par la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE) et par la Commission des finances et gestion - développement économique (CFG). La partie assainissement de l'aménagement de la place correspond à l'installation de canalisations, séparant les eaux claires et les eaux usées, traversant la place. Le projet de mise en séparatif du chemin des Hutins comprenant le chemin des Hutins et le secteur allant de la place du village à la route de Soral (rampe de Pontverre), la CACE a proposé d'inclure ce dernier secteur dans le projet de mise en séparatif de la place du village, permettant ainsi le raccordement au collecteur principal de la route de Soral. Cette position était partagée par la CFG.

Par ailleurs, la CFG a demandé au Conseil administratif (requête acceptée par ce dernier) de ramener le montant de CHF 3'600'000.- prévu pour le réaménagement de la place du village à CHF 3'000'000.-.

Compte tenu de ces importantes modifications, le Conseil administratif a accepté de retirer ces deux demandes de crédit, d'étudier les modifications à apporter au projet afin d'atteindre l'objectif fixé à CHF 3'000'000.-, de calculer le coût du séparatif du tronçon place du village - chemin de Pontverre - route de Soral et de l'ajouter au crédit prévu pour le réaménagement de la place du village. La demande de crédit pour la mise en séparatif du chemin des Hutins est repoussée à des temps meilleurs.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour la réfection des chaussées, phase II, de CHF 380'000.- a été étudié tant par la CACE que par la CFG. Les deux commissions ont demandé que ce montant soit scindé en deux, soit CHF 260'000.- pour la réfection proprement dite des chaussées et CHF 120'000.- pour la mise en fouille de la fibre optique qui permettra de relier les bâtiments communaux. Les deux crédits réunis formellement en un seul crédit de CHF 380'000 ont été acceptés par le Conseil municipal.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public, phase II, (CHF 308'000.-) a également été étudié par la CACE et la CFG qui ont proposé au Conseil municipal de retirer :

- un montant de CHF 54'553.- pour l'équipement du chemin du Vignoble (le besoin en éclairage n'est pas confirmé par une majorité des riverains et ce chemin fera l'objet à moyen terme de travaux demandant des fouilles importantes pendant lesquels une ligne électrique pourra être enterrée et un éclairage public performant installé);
- un montant de CHF 35'710.- prévu pour un réaménagement complet de l'éclairage de l'axe vert à Cressy (l'installation actuelle est récente et il apparaissait pour le moins illogique de déjà la remplacer alors que les finances communales sont tendues).

Le Conseil municipal a approuvé ces deux retraits et ainsi ramené le montant du crédit d'investissement à CHF 218'000.-.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour la réhabilitation-transformation et l'agrandissement du bâtiment du tennis-club de Confignon de CHF 580'000.- a, sur recommandation de la CACE et de la CFG, également été scindé en deux. Une première tranche de CHF 380'000.-, prévue pour 2011, financera la réhabilitation de l'intérieur des locaux, un nouvel agencement de cuisine, la mise aux normes sanitaires et la construction d'un local-dépôt extérieur. Une deuxième tranche de CHF 200'000.- servira à financer, en 2012, l'installation d'une véranda sur la terrasse actuelle pour autant que l'autorisation de construire soit obtenue. Le Conseil municipal adopte à la majorité ces deux crédits.

Le Conseil municipal a ensuite examiné le budget de fonctionnement 2011 présentant des charges totales de CHF 12'251'788.- et des revenus de CHF 12'261'788.- sur la base d'un taux de centime additionnel inchangé à 47, laissant ainsi un excédent de CHF 10'000.- et le budget d'investissement 2011 de CHF 4'205'000.-. Ce projet de délibération avait auparavant été examiné dans le détail par la CFG qui recommandait à l'unanimité son approbation. Il été accepté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal a également accepté, à une large majorité, de fixer les indemnités versées aux conseillers administratifs comme suit :

Pour 2011, CHF 47'000.- par conseiller administratif,

Pour 2012, CHF 49'000.- par conseiller administratif,

Pour 2013, CHF 51'000.- par conseiller administratif,

Pour 2014, CHF 53'000.- par conseiller administratif.

Le Conseil municipal a enfin approuvé, à l'unanimité, la proposition de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2011 à CHF 30.-.

Dans les questions, le Conseil administratif est interpellé sur l'interdiction émise par la Commune de Confignon d'utiliser ses armoiries sur les nouveaux polos prévus pour les membres de l'Association des intérêts de Confignon dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de cette société. La réponse du Conseil administratif est attendue pour le prochain Conseil municipal.

Résumé de la séance du 7 décembre 2010

Le Président souhaite la bienvenue à Madame Fournier qui tiendra à l'avenir les procès-verbaux du Conseil municipal.

Madame Antoinette Hofer, nouvelle Conseillère municipale pour Voix de Gauche en remplacement de Monsieur Alfa Ayandé, démissionnaire car retenu à l'étranger pour des raisons professionnelles, prête serment devant l'assemblée.

Suite à cette nomination, les mandats de Monsieur Ayandé sont répartis comme suit au sein des commissions du Conseil municipal :

- Madame Hofer reprend les mandats de membre de la Commission sociale (CS) ainsi que de la Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN)
- Monsieur Eric Baier reprend le mandat de membre de la Commission de la culture (CC).

La CC informe le Conseil municipal sur l'évolution du projet Rousseau.

Dans les communications du Conseil administratif, le Maire, Monsieur Dinh Manh Uong informe que le niveau des liquidités de la commune s'élèvera pour la fin de l'année à environ 1.5 million de francs, ce qui ne correspond pour autant pas à un bénéfice d'exercice mais signifie néanmoins que la situation de la trésorerie de la commune est plutôt saine. Pour le projet des Cherpines-Charrotons, une première séance du comité de pilotage du plan directeur de quartier a eu lieu, réunissant Monsieur le Conseiller d'Etat Mark Muller ainsi que les représentants des Conseils administratifs de Plan-Les-Ouates et de Confignon. Voici les points essentiels signalés par Monsieur Uong :

- Le nombre de 3000 logements est accepté par les deux communes et l'Etat. Leur répartition devra encore être négociée entre les deux communes (en principe 1/3 pour Plan-les-Ouates et 2/3 pour Confignon).
- S'agissant de la zone d'activités industrielles, Monsieur Muller souhaitait y transférer en priorité les entreprises du PAV (zone Praille-Acacias-Vernets) mais ceci ne correspondait pas à nos objectifs fixés dans le cahier des charges du mandat d'étude parallèle. Finalement, le cahier des charges est modifié comme suit : *la ZIA permettra l'intégration d'entreprises actuellement situées dans le périmètre du PAV, dont le logement est prioritaire, tout en gardant comme base la typologie d'entreprises telles que mentionnées dans le cahier des charges du mandat d'étude parallèle : secteurs à orientation intermédiaire entre les secteurs économiques secondaire et tertiaire tels que l'horlogerie fine, le biomédical, les technologies de l'information, les services à l'international, les clean tech, etc en collaboration avec la FTI (Fondation pour*

les Terrains Industriels) et la commune de Confignon, soit des entreprises à haute valeur ajoutée.

- Selon Monsieur Muller, l'agrandissement de la zone d'activités sportives doit être strictement limité à la zone prévue dans le plan directeur cantonal soit 5 hectares. Aucune Arena ne devrait être construite. Par ailleurs, les activités commerciales doivent être conçues comme un facteur d'animation du quartier. La question de la création et de l'emplacement d'un centre commercial reste ouverte.
- Monsieur Muller souhaite une collaboration entre l'Etat et les deux communes pour l'élaboration du plan directeur de quartier. Faute d'arriver à un point de vue commun et partagé dans un délai de deux ans, il passera directement à la deuxième phase, soit le plan localisé de quartier.

Plusieurs questions, notamment concernant le nombre de logements, la densité, la mobilité et la qualité de vie ont été débattues. Il a été répondu que la qualité de vie dans ce futur quartier est au centre des préoccupations de tous et que la densité reste dans une moyenne raisonnable avec 3000 logements. Le but, partagé avec l'Etat et Plan-les-Ouates, de construire un quartier dans le respect de l'environnement pose le problème de la mobilité. A ce sujet, une étude est en cours sur la mobilité intramuros ainsi que sur les liaisons entre la route de Saint-Julien et la route de Chancy.

Le projet de délibération pour le crédit d'étude pour la construction de locaux intercommunaux pour les pompiers de Bernex et de Confignon est traité sur le siège. Il est rappelé que le Conseil municipal a déjà voté une motion demandant au Conseil administratif de tout faire pour favoriser la fusion des deux compagnies de sapeurs pompiers de Bernex et de Confignon. Or, Bernex doit aujourd'hui impérativement déplacer sa compagnie en raison de la construction du futur Centre d'Action Sociale (CAS) régional. Confignon doit, pour sa part, trouver un emplacement définitif pour son camion de pompier, actuellement parké à l'extérieur, ce qui pose des problèmes en cas de gel. En acceptant un crédit d'étude puis un crédit de construction, les conseillers municipaux iraient exactement dans ce sens.

Le crédit d'étude pour la construction de nouveaux locaux pour les pompiers au centre intercommunal de voirie (CIV) pour un montant total de CHF 390'000.- dont CHF 273'000.- à charge de la commune de Bernex et CHF 117'000.- à charge de Confignon est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Suite à la question posée par Monsieur Roger Jaccard, Président, lors de la séance du Conseil du 9 novembre 2010, concernant l'utilisation des armoiries de la Commune sur les T-shirts de l'Association des Intérêts de Confignon (AIC), le Conseil administratif a donné une réponse écrite au Conseil municipal.

Personnel

L'année 2010 a été marquée par une certaine stabilisation des réorganisations successives à la suite du développement de la commune. Les quatre services mis sur pied ont permis de satisfaire les besoins organisationnels et les objectifs de proximité. Pour mémoire nous disposons des services suivants :

- Secrétariat général (SG)
- Service de la communication et des relations publiques (SCRCP)
- Service technique (ST)
- Service social (SSOC)

Le but de cette organisation est la mise en place du principe de subsidiarité. Les décisions opérationnelles se prennent à l'échelon le plus adéquat. Pour permettre cette mise en place, le statut du personnel est en cours de révision et un règlement transitoire sur les questions d'organisation est appliqué.

Toutefois, une petite adaptation a été nécessaire, car dès le 1^{er} mars 2010, les passeports sont directement établis par les instances cantonales et cela a pour incidence une forte dimi-

nution de la fréquentation de la réception. La Mairie établit encore les cartes d'identité, mais nous ne savons pas pour combien de temps encore.

Par contre, nous avons repris en charge les mutations de l'Office cantonal de la population (OCP) en février 2010. Ces nouvelles prestations ne couvrent pas la diminution des rentrées financières due aux passeports et nous devons constater que nous avons fortement perdu la proximité avec les habitants que nous avons mise en place ces dernières années.

Cette diminution à la réception va permettre de fournir les ressources nécessaires aux diverses nouvelles tâches qui sont à traiter par la Commune, soit :

- les zones de développement de la commune – tâche assurée à 80% par le Secrétaire général adjoint;
- les constructions des immeubles de Cressy Plus et A2-Berthet;
- les diverses activités dans les domaines sociaux et de communication.

Voici l'état des postes au 31.12.2010 :

Poste	N°	Secteur	Service	Titulaire	Etat
Secrétaire général	1	ADM	SG	KUNZ Eric	100%
Secrétaire général adjoint	2	ADM	SGA	RODRIGUEZ Mario	100%
Responsable technique	3	TECH	ST	MAROSTICA André	100%
Responsable social	4	SOCIAL	SSOC	GIARIO Elena	100%
Responsable communication et RP	5	COMM	SCRCP	PAGANI Geneviève	100%
Déléguée développement durable	6	ADM	SG	OGUEY Suzanne	70%
Secrétaire CA-CM-RH	7	ADM	SG	LEGER BONVIN Laurence	50%
Secrétaire gestion des salles - manifestations	8	ADM	SG	CLARET Cristina	50%
Secrétaire manifestations - communication	9	ADM	SG	BAAN BERTHERIN Katherina	65%
Secrétaire - réceptionniste 1	11	ADM	SG	DEMIERRE Nicole	50%
Secrétaire - réceptionniste 2	12	ADM	SG	BLONDIN Marie-Hélène	40%
Concierge 1 salle communale	13	TECH	ST	FREY Christian	100%
Concierge 2 salle communale	14	TECH	ST	FREY Rosario	100%
Concierge 1 Ecole de Confignon	15	TECH	ST	GABBIANELLI René	100%
Concierge 2 Ecole de Confignon	16	TECH	ST	Vacant	50%
Concierge 1 Ecole de Cressy	17	TECH	ST	HOCHSTRASSER Patrick	100%
Concierge 2 Ecole de Cressy	18	TECH	ST	HOCHSTRASSER Christiane	60%
Service extérieur Responsable	19	TECH	ST	FOEX Olivier	100%
Service extérieur 2	20	TECH	ST	BERNARDO Elo	100%
Service extérieur 3	21	TECH	ST	CARVALHAIS CHAVES Joaquim	100%
Service extérieur 4	22	TECH	ST	KNEUBUEHL Florian	100%
Service extérieur 5	23	TECH	ST	ROCHAT François	100%
Service extérieur 6	24	TECH	ST	BARRAS Marc	50%
Service extérieur 7	25	TECH	ST	SEILAZ Patrick	50%
Comptabilité 1	26	ADM	SG	HAGGER Philippe	30%
Comptabilité 2	27	ADM	SG	BUJARD Nathalie	50%
Fondation du logement	28	ADM	SG	HORNUNG Tina	30%
Fondation Petite enfance	29	ADM	SG	FLUBACHER Francine	30%
					2075%

Etat civil et naturalisations

L'Office d'état civil de Confignon est assuré par l'arrondissement de l'état civil de Bernex pour les tâches et actes administratifs.

Les mariages sont par contre toujours célébrés sur la commune par l'officier d'état civil de l'arrondissement. Sur demande écrite, les magistrats peuvent également officier sur la commune.

Il est à signaler que la salle des mariages est appréciée pour son cachet et le côté traditionnel qui s'en dégage.

Nombre d'actes pour 2010

Naissances	-
Décès	10
Mariages célébrés à Confignon / fiancés domiciliés sur la commune	14
Mariages célébrés à Confignon/ fiancés domiciliés hors de la commune	4

Mariages célébrés le samedi	5
Mariages célébrés par un magistrat	3
Déclarations relatives aux conditions du mariage domiciliés à Confignon	14
Autorisations de mariage délivrées	4
Certificats de capacité matrimoniale délivrés	-
Légalisation de documents de mariage	3
Préparation / partenariat	-
Enregistrement partenariat domiciliés à Confignon	-
Enregistrement partenariat domiciliés hors Confignon	-
Légalisation documents partenariat	-
Certificats de partenariats facturés	-
Actes de partenariat	-
Autorisations de célébrer un partenariat en Suisse	-
Reconnaissances	2
Déclarations de nom	2
Naturalisations (dossiers/personnes)	8d/13p
Actes d'état civil délivrés	131

Prestations communales

Certificat de vie

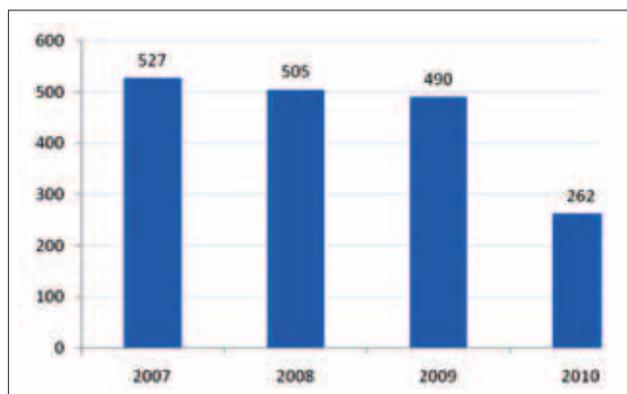
Il a été délivré 80 certificats de vie en 2010.

Passeports et cartes d'identité

La Commune a établi les passeports seulement jusqu'au 1^{er} mars 2010. En effet, à partir de cette date, les passeports devenant biométriques, ce service a été repris par le service cantonal.

Passeports (jusqu'au 1 ^{er} mars 2010)	13
Cartes d'identité	242
Passeports et cartes d'identité (combinés jusqu'au 1 ^{er} mars 2010)	7
Total tous documents confondus	262

Statistiques sur les 4 dernières années



Office cantonal de la population

Depuis le 1^{er} mars 2010, l'administration communale a repris certaines prestations de l'Office cantonal de la population. Les prestations assumées sont: l'établissement de certificats de domicile et de séjour pour Confédérés, les changements d'adresse, les attestations de départ, carte Gigogne, etc. Le nombre d'actes délivrés en 2010 a été de 40. Toutes ces prestations sont décrites sur le site www.confignon.ch.

Médailles pour chiens

Chaque année, la Mairie vend les médailles pour chiens du 1^{er} janvier jusqu'à épuisement du stock. Ce sont plus de 160 propriétaires de chiens qui ont acheté leurs médailles auprès de nos services.

Passeports-vacances

En 2010, la Commune de Confignon a de nouveau pu vendre les passeports-vacances. La nouvelle formule mise en place permet aux jeunes de venir s'inscrire puis, dans un délai de quinze jours, de recevoir chez eux la brochure des activités auxquelles ils pourront s'inscrire.

Locations de salles

La Mairie se charge de la gestion des salles suivantes:

- la salle communale – 4 salles (Berthet, Morand, Pontverre et Tournon)
- l'ancienne école – salle 7 (combles)
- l'ancienne mairie – 1 salle faisant également office de salle des mariages

- les locaux de l'école de Confignon (en dehors des salles de classe)
- les locaux de la protection civile (PC)
- les locaux associatifs de l'école de Cressy
- les locaux de la maison Briefer pour le Conservatoire populaire de musique (CPM) et la poterie.
- les salles de la maison de paroisse (salles Bouvier, Comte et Saint-Charles).

Les utilisateurs sont:

- le Conseil municipal
- les commissions du Conseil municipal
- les commissions ad hoc du Conseil municipal
- les partis politiques
- les associations et sociétés communales
- plusieurs associations cantonales ou d'utilité publique cantonale
- les Confignonais (anniversaires, assemblées, soirées festives, etc.)
- les fondations pour la Petite enfance et pour le logement
- le Conservatoire populaire de musique (CPM)
- L'AIC pour les manifestations communales

Compte tenu des très nombreuses demandes, les locaux sont affectés, en priorité, aux associations, sociétés communales et aux habitants de la commune.

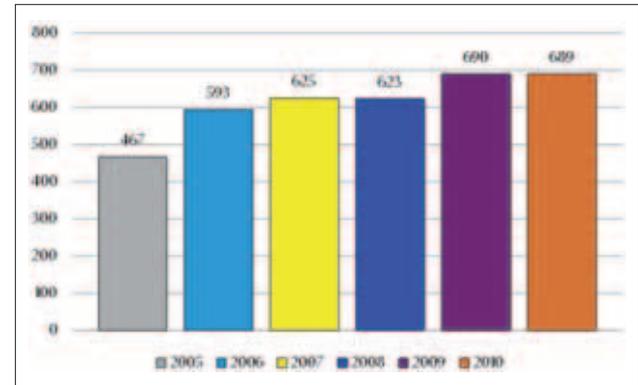
Cartes journalières CFF

Depuis six ans, il est proposé aux habitants de Confignon deux cartes journalières AG CFF au prix de CHF 35.– la carte. Ces cartes permettent de voyager à tarif très réduit durant une journée sur le réseau des CFF ainsi que sur certains moyens de transport proposés par la régie (bateau, car). Les transports publics sont également compris dans le prix de cette carte.

Comptes 2010

En préambule, nous tenons à rappeler que l'évolution générale de la Commune ces 5 à 7 dernières années (2001 = 2998 habitants – 2010 = 4176) peut, malgré une vision claire, engendrer des fluctuations importantes sur certains exercices (pour mémoire: les années 2005-2007). Les tâches de planification et surtout budgétaires sont rendues plus difficiles. De plus, dans toute cette planification, il faut tenir compte des effets du système d'estimations fiscales et des décisions démocratiques en matière d'imposition qui ont été acceptées par le peuple genevois. Pour l'exercice 2010, nous avons reçu des rattrapages

Evolution des ventes depuis 2005



Outre les prestations proposées aux communiens, le travail principal de l'Administration et de ses services comprend les points suivants:

- Mise en œuvre des décisions politiques du Conseil administratif
- Gestion administrative et financière de la commune
- Préparation et participation aux séances du Conseil municipal, des Commissions permanentes et ad hoc
- Participation opérationnelle dans les Fondations communales (Petite enfance et pour le logement)
- Présence dans les conseils de fondation divers
- Autorisations et procédures diverses
- Suivi des dossiers, des projets d'aménagement et des chantiers
- Coordination et organisation des fêtes communales et événements communaux
- Coordination et recherche de synergies au niveau intercommunal
- Réalisation de mesures de type Agenda 21 (développement durable) et incitation de la population à y participer.

importants sur les années 2007 à 2009, mais une baisse très significative pour l'estimation fiscale 2010 (- Fr. 700'000.--).

Du point de vue des charges, nous avons également des effets très négatifs sur les natures comptables. Ces augmentations de population influent de manière non négligeables sur les prestations à offrir et ceci quasiment dans tous les domaines d'activités. Le Conseil municipal a été informé durant l'année 2010 des divers travaux ou tâches qui allaient engendrer des dépassements budgétaires.

En parallèle, nous avons également des projets de développement qui nécessitent la mise à disposition de ressources qui génèrent des charges de personnel ou autres dépenses dans

les comptes de fonctionnement. Nous avons une **grandeur critique** qui rend également l'exercice périlleux.

Comptes de fonctionnement 2010

Le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2010 se monte à :

Charges	CHF 12'427'056.50	+ 991'104.50	+ 8.67%
Revenus	CHF 12'443'428.54	+ 1'002'476.54	+ 8.76%
Excédent de revenus de		CHF 16'372.04	

Commentaires et justifications :

Recettes

Personnes physiques imposées au barème ordinaire (PP IBO)

Nous présentons ci-dessous les budgets prévus, les montants estimés et rectifiés par l'Administration des finances et contributions pour les années 2007 à 2010.

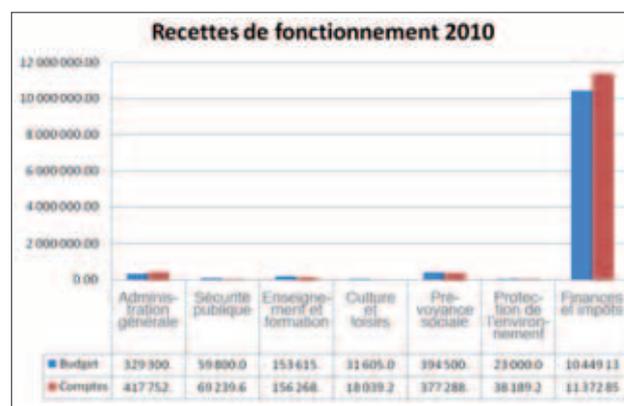
Année		Budget	Comptes	Diff. +/-	CHF /hab.	% simulé
2007	PP IBO	8 300 000.00	8 507 452.00	207 452.00	2'080	0.5%
2008	PP IBO	8 630 000.00	9 059 373.00	429 373.00	2'197	3.7%
2009	PP IBO	8 700 000.00	9 024 184.00	324 184.00	2'177	26.4%
2010	PP IBO	8 965 000.00	8 331 309.00	633 691.00-	1'988	100.0%

Comme on peut le constater, l'année 2010 présente une différence de Fr. – 633'691.00 de recettes. Ceci est dû à l'estimation de la nouvelle assiette fiscale en tenant compte de la nouvelle loi pour l'imposition des familles. Nous avons anticipé cet effet, mais pas dans cette mesure-là. Nous saurons seulement dans 3 ou 4 ans si notre budget était en finalité juste – nous le pensons – les années 2007 à 2009 confirment que nous n'avions pas surestimé nos recettes.

Personnes morales

Nous avons eu une bonne surprise puisqu'un rectificatif de CHF 42'403.- a été effectué et l'estimation des personnes morales pour 2010 a été portée à CHF 186'535.-, soit un supplément de CHF 95'929.-.

Répartition des recettes en %



Charges

Pour l'année 2010, nous avons eu de très grands dépassements de charges. Nous donnons ci-dessous toutes les justifications de ces dépassements pour les natures comptables présentant des grosses différences.

Tableau récapitulatif par Fonctions comptables :

	Budget	Comptes	
Administration générale	3 234 104.00	3 499 900.34	265 796.34-
Sécurité publique	643 633.00	605 934.12	37 698.88
Enseignement et formation	1 479 864.00	1 626 401.80	146 537.80-
Culture et loisirs	930 451.00	891 551.27	38 899.73
Prévoyance sociale	2 173 529.00	2 440 546.62	267 017.62-
Trafic	751 573.00	879 403.15	127 830.15-
Protection de l'environnement	1 312 442.00	1 461 654.33	149 212.33-
Finances et impôts	910 356.00	1 021 664.87	111 308.87-
			991 104.50-

Charges de personnel (301-309) Total

Mise en place de l'organisation à l'Ecole de Confignon repoussée en 2011	95'661.10	
Accidents de longue durée - SE	37'990.00	
Maladie Ecole de Confignon	14'250.00	147'901.10

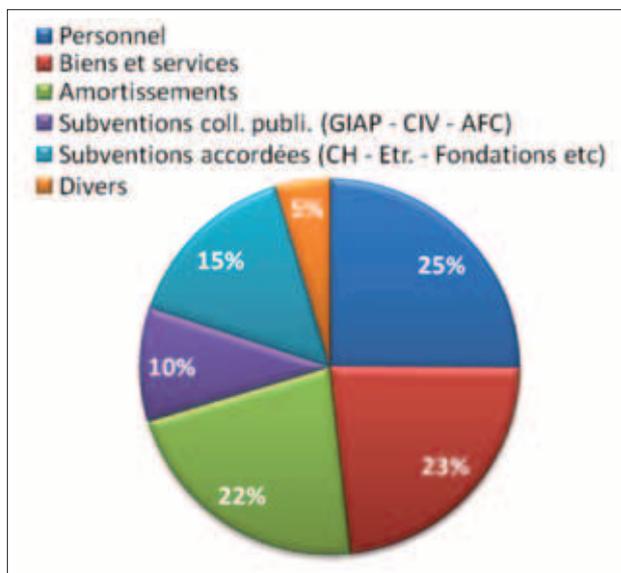
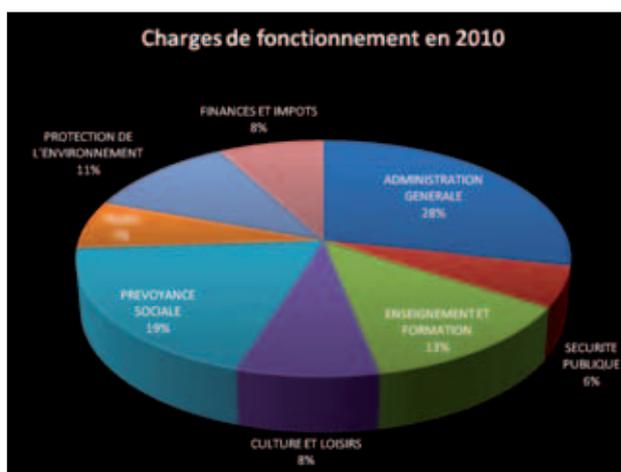
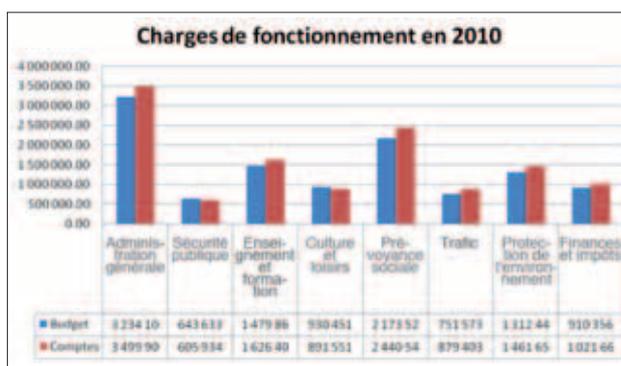
Mobilier (311)

Installation OCP	33'714.90	
Aménagement locaux pour les associations - Salle communale	6'303.15	40'018.05

Entretien des bâtiments (314)

Mesures urgentes d'entretien des routes	46'192.00	
Entretien des canalisations (rte de Loëx) + nouveau contrat SIG	29'129.00	

Ecole de Cressy - double-peau	27'878.08	
Vandalismes	16'087.13	119'286.21
Location de locaux (316)		
Location de locaux pour le Cirque - convention reportée	17'281.00	17'281.00
Conseil municipal (317)		
Voyage du CM - plus de participants	10'164.15	10'164.15
Honoraires divers (318)		
Honoraires conseils juridiques - Antenne Sunrise	8'110.35	
Honoraires conseils juridiques - Statut du personnel	4'306.60	
Mobility - à charge de Confignon	4'707.15	
Dossiers de divisions parcellaires	16'130.00	
Ajustement des valeurs des bâtiments pour les primes ass.	6'566.60	
Traitement des déchets récupérés	108'743.90	
Autres tâches d'environnement	32'885.58	181'450.18
Frais divers (319)		
Aide sociale - reconnaissance de dettes	3'535.95	
Cadeau Aînés	3'600.00	
Frais divers pour la salle communale (machine à café)	6'202.25	13'338.20
Pertes sur débiteurs (330)		
Provisions impôts	96'114.02	96'114.02
Autres charges (352)		
Licences 2007	10'273.10	10'273.10
Subventions institutions jeunesse (365)		
Fondation Petite enfance	183'132.92	
Subventions diverses (Onex-familles - associations)	16'854.90	199'987.82
Subventions à l'étranger (366)		
Séisme - catastrophes naturelles	29'114.00	29'114.00
		864'927.83
<hr/>		
Personnel	3'119'210.00	25%
Biens et services	2'872'571.00	23%
Amortissements	2'745'073.89	22%
Subventions coll. publi. (GIAP - CIV - AFC)	1'219'002.93	10%
Subventions accordées (CH - Etr. - Fondations etc)	1'896'260.17	15%
Divers	574'938.01	5%



Développement économique

A chaque occasion, le Conseil administratif cherche à intégrer les commerces et entreprises de la commune dans ses réflexions et actions. Il est vrai que le développement de ces activités n'est pas des plus aisés, car les potentialités ne sont pas légion.

Par contre, les futurs aménagements sur la commune (PAC BEE - Cherpines) permettent la mise sur pied de stratégies (actuellement en cours d'élaboration) et surtout la recherche de partenariats, par exemple avec la Fondation des terrains industriels (FTI). Ce domaine s'est fortement développé et verra certainement apparaître à moyen terme une zone industrielle importante sur Confignon.



Éléments d'explication pour la commune de Confignon

Personnes physiques imposées au barème ordinaire

Suivi de la production 2007

La production 2007 pour les personnes physiques imposées au barème ordinaire (impôt sur le revenu et la fortune) s'élève à 8'507'452 francs. Il en découle un correctif de l'estimation 2007 de -12'268 francs (production 2007 à la clôture des comptes 2010 – estimation 2007 au boucllement 2009), soit un écart de -0.1% par rapport à l'estimation 2007 effectuée dans les comptes 2009.

La production 2007 est composée pour 99.5% d'impôt notifié et pour 0.5% d'impôt simulé sur la base des éléments déclarés (éléments sujets à d'éventuelles modifications).

Suivi de la production 2008

La production 2008 pour les personnes physiques imposées au barème ordinaire (impôt sur le revenu et la fortune) s'élève à 9'059'373 francs. Il en découle un correctif de l'estimation 2008 de 435'812 francs (production 2008 à la clôture des comptes 2010 – estimation 2008 au boucllement 2009), soit un écart de 5.1% par rapport à l'estimation 2008 effectuée dans les comptes 2009.

La production 2008 est composée pour 96.7% d'impôt notifié et pour 3.3% d'impôt simulé sur la base des éléments déclarés (éléments sujets à d'éventuelles modifications).

Estimation de l'impôt 2009

La production 2009 pour les personnes physiques imposées au barème ordinaire (impôt sur le revenu et la fortune) s'élève à 9'024'184 francs. Il en découle un correctif 2009 de 535'676 francs (production 2009 à la clôture des comptes 2010 – estimation 2009 au boucllement 2009), soit un écart de 6.3% par rapport à l'estimation 2009.

La production 2009 est composée pour 73.6% d'impôt notifié et pour 26.4% d'impôt simulé sur la base des éléments déclarés (éléments sujets à d'éventuelles modifications).

Estimation de l'impôt 2010

L'estimation de la production pour 2010 s'élève, quant à elle, à 8'331'309 francs, soit une baisse de 7.7% par rapport à l'impôt 2009. Nous vous rendons attentifs au fait que cette estimation est basée sur la production 2009 et que par conséquent, l'incertitude qui affecte l'impôt 2009 se reporte également sur l'estimation de la production 2010.

Comptes de fonctionnement 2010

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
0	Administration générale					
	Total charges	3'381'457.82	3'234'104.00	3'499'900.34	265'796.34	8.22 %
	Total revenus	484'470.77	329'300.00	417'752.87	88'452.87	26.86 %
01	Conseil municipal					
	Total charges	58'038.40	68'400.00	82'645.25	14'245.25	20.83 %
01.300	Autorités et commissions	40'950.00	34'500.00	38'690.00	4'190.00	12.14 %
01.303	Assurances sociales	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00-	-100.00 %
01.317	Dédommagements	627.85	20'000.00	30'164.15	10'164.15	50.82 %
01.318	Honoraires, prestations, services	16'460.55	12'900.00	13'791.10	891.10	6.91 %
02	Conseil administratif					
	Total charges	161'704.40	175'200.00	160'626.25	14'573.75-	-8.32 %
02.300	Autorités et commissions	125'209.80	130'600.00	125'209.80	5'390.20-	-4.13 %
02.303	Assurances sociales	6'802.30	9'200.00	6'361.20	2'838.80-	-30.86 %
02.304	Caisses de pensions	14'743.80	15'200.00	14'837.10	362.90-	-2.39 %
02.305	Assurances maladie et accidents	1'330.95	2'700.00	1'330.95	1'369.05-	-50.71 %
02.317	Dédommagements	13'617.55	10'000.00	9'878.90	121.10-	-1.21 %
02.318	Honoraires, prestations, services	0.00	7'500.00	3'008.30	4'491.70-	-59.89 %
05	Administration générale					
	Total charges	1'838'522.25	1'670'860.00	1'891'372.19	220'512.19	13.20 %
	Total revenus	218'287.20	115'700.00	188'772.52	73'072.52	63.16 %
05.301	Traitements du personnel	1'082'043.05	1'064'086.00	1'066'768.65	2'682.65	0.25 %
05.303	Assurances sociales	84'332.20	72'535.00	82'693.10	10'158.10	14.00 %
05.304	Caisses de pensions	155'417.00	160'588.00	144'299.50	16'288.50-	-10.14 %
05.305	Assurances maladie et accidents	66'536.45	83'261.00	64'016.15	19'244.85-	-23.11 %
05.309	Autres charges de personnel	10'058.60	7'000.00	8'489.20	1'489.20	21.27 %
05.310	Fournitures, imprimés, publicité	99'211.80	103'000.00	108'903.68	5'903.68	5.73 %
05.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	18'206.20	6'500.00	46'172.70	39'672.70	610.35 %
05.313	Autres marchandises	4'170.25	2'000.00	2'418.75	418.75	20.94 %
05.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	4'783.23	4'500.00	1'848.52	2'651.48-	-58.92 %
05.317	Dédommagements	3'212.80	1'500.00	2'361.30	861.30	57.42 %
05.318	Honoraires, prestations, services	214'118.52	105'590.00	278'384.20	172'794.20	163.65 %
05.319	Frais divers	5'312.15	1'800.00	8'002.25	6'202.25	344.57 %
05.352	Communes	91'120.00	58'500.00	77'014.19	18'514.19	31.65 %
05.431	Emoluments administratifs	387.00	5'000.00	0.00	5'000.00-	-100.00 %
05.435	Ventes de marchandises	2'225.00	0.00	12'497.95	12'497.95	
05.436	Dédommagements de tiers	88'781.80	0.00	64'808.00	64'808.00	
05.439	Autres contributions	126'893.40	110'700.00	111'466.57	766.57	0.69 %
08	Immeubles patrimoine administratif					
	Total charges	1'301'461.07	1'289'724.00	1'339'629.75	49'905.75	3.87 %
	Total revenus	49'651.62	53'600.00	63'813.80	10'213.80	19.06 %
08.301	Traitements du personnel	225'591.85	281'618.00	291'781.80	10'163.80	3.61 %
08.303	Assurances sociales	17'856.15	18'690.00	22'778.05	4'088.05	21.87 %
08.304	Caisses de pensions	25'454.55	33'343.00	34'011.00	668.00	2.00 %
08.305	Assurances maladie et accidents	16'850.05	21'811.00	19'245.60	2'565.40-	-11.76 %
08.306	Prestations en natures	0.00	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %

Comptes Désignation		Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
08.309	Autres charges de personnel	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00-	-100.00 %
08.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	8'958.53	7'000.00	14'530.85	7'530.85	107.58 %
08.312	Eau, énergie, combustibles	62'179.55	75'000.00	88'043.95	13'043.95	17.39 %
08.313	Autres marchandises	14'836.02	8'500.00	5'246.81	3'253.19-	-38.27 %
08.314	Prest. tiers entretien immeubles	117'797.67	70'000.00	86'858.91	16'858.91	24.08 %
08.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	4'114.70	3'500.00	900.13	2'599.87-	-74.28 %
08.316	Loyers et redevances d'utilisation	300.00	500.00	300.00	200.00-	-40.00 %
08.317	Dédommagements	420.00	0.00	720.00	720.00	
08.318	Honoraires, prestations, services	69'696.00	61'500.00	68'450.65	6'950.65	11.30 %
08.331	Amortissements ordinaires.	737'406.00	706'762.00	706'762.00	0.00	0.00 %
08.427	Immeubles du patrimoine adminis.	40'176.25	53'000.00	37'993.80	15'006.20-	-28.31 %
08.434	Redevances, prestation de service	265.00	600.00	1'320.00	720.00	120.00 %
08.436	Dédommagements de tiers	9'210.37	0.00	24'500.00	24'500.00	
09	Autres charges et revenus					
	Total charges	21'731.70	29'920.00	25'626.90	4'293.10-	-14.35 %
	Total revenus	216'531.95	160'000.00	165'166.55	5'166.55	3.23 %
09.313	Autres marchandises	0.00	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
09.317	Dédommagements	192.00	0.00	0.00	0.00	
09.318	Honoraires, prestations, services	2'482.75	10'500.00	10'108.35	391.65-	-3.73 %
09.319	Frais divers	8'439.55	8'000.00	4'599.75	3'400.25-	-42.50 %
09.352	Communes	10'617.40	10'920.00	10'918.80	1.20-	-0.01 %
09.427	Immeubles du patrimoine adminis.	177'177.15	160'000.00	156'704.35	3'295.65-	-2.06 %
09.436	Dédommagements de tiers	39'354.80	0.00	8'462.20	8'462.20	
1	Sécurité publique					
	Total charges	637'053.32	643'633.00	605'934.12	37'698.88-	-5.86 %
	Total revenus	77'501.00	59'800.00	69'239.65	9'439.65	15.79 %
10	Etat civil					
	Total charges	82'773.60	60'000.00	56'152.90	3'847.10-	-6.41 %
	Total revenus	43'291.00	20'000.00	17'036.00	2'964.00-	-14.82 %
10.351	Canton	30'670.60	10'000.00	10'187.90	187.90	1.88 %
10.352	Communes	52'103.00	50'000.00	45'965.00	4'035.00-	-8.07 %
10.431	Emoluments administratifs	43'291.00	20'000.00	17'036.00	2'964.00-	-14.82 %
11	Police municipale					
	Total charges	134'160.95	139'000.00	130'350.00	8'650.00-	-6.22 %
	Total revenus	8'224.00	8'500.00	10'080.00	1'580.00	18.59 %
11.318	Honoraires, prestations, services	855.45	2'000.00	516.50	1'483.50-	-74.18 %
11.352	Communes	133'305.50	137'000.00	129'833.50	7'166.50-	-5.23 %
11.427	Immeubles du patrimoine adminis.	1'444.00	1'500.00	1'570.00	70.00	4.67 %
11.437	Amendes	6'780.00	7'000.00	8'510.00	1'510.00	21.57 %
14	Incendie et secours					
	Total charges	311'770.82	333'611.00	312'918.27	20'692.73-	-6.20 %
	Total revenus	31'136.00	29'000.00	33'273.65	4'273.65	14.74 %
14.300	Autorités et commissions	13'321.50	15'000.00	14'290.00	710.00-	-4.73 %
14.303	Assurances sociales	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00-	-100.00 %
14.309	Autres charges de personnel	442.00	1'000.00	480.00	520.00-	-52.00 %

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
14.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	13'224.65	20'000.00	9'326.45	10'673.55-	-53.37 %
14.312	Eau, énergie, combustibles	5'048.05	5'000.00	4'521.75	478.25-	-9.57 %
14.313	Autres marchandises	2'258.27	4'000.00	10'858.62	6'858.62	171.47 %
14.314	Prest. tiers entretien immeubles	4'523.10	9'000.00	3'970.75	5'029.25-	-55.88 %
14.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	6'484.35	8'500.00	2'458.90	6'041.10-	-71.07 %
14.318	Honoraires, prestations, services	9'095.40	15'000.00	13'758.80	1'241.20-	-8.27 %
14.319	Frais divers	1'229.00	2'000.00	1'283.00	717.00-	-35.85 %
14.331	Amortissements ordinaires	82'345.00	82'345.00	82'345.00	0.00	0.00 %
14.352	Communes	165'266.00	165'266.00	164'625.00	641.00-	-0.39 %
14.363	Propres établissements	8'533.50	5'500.00	5'000.00	500.00-	-9.09 %
14.441	Parts à des recettes cantonales	31'136.00	29'000.00	33'273.65	4'273.65	14.74 %
16	Protection civile					
	Total charges	108'347.95	111'022.00	106'512.95	4'509.05-	-4.06 %
	Total revenus	5'150.00-	2'300.00	8'850.00	6'550.00	284.78 %
16.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	0.00	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
16.312	Eau, énergie, combustibles	103.05	4'500.00	5'515.15	1'015.15	22.56 %
16.313	Autres marchandises	0.00	800.00	0.00	800.00-	-100.00 %
16.314	Prest. tiers entretien immeubles	597.20	1'000.00	498.80	501.20-	-50.12 %
16.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	0.00	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
16.318	Honoraires, prestations, services	736.30	930.00	307.00	623.00-	-66.99 %
16.319	Frais divers	420.00	400.00	0.00	400.00-	-100.00 %
16.331	Amortissements ordinaires.	59'692.00	59'692.00	59'692.00	0.00	0.00 %
16.352	Communes	43'649.10	39'700.00	40'500.00	800.00	2.02 %
16.361	Canton	3'150.30	3'000.00	0.00	3'000.00-	-100.00 %
16.427	Immeubles du patrimoine adminis.	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00-	-100.00 %
16.436	Dédommagements de tiers	5'150.00-	300.00	8'850.00	8'550.00	2850.00 %
2	Enseignement et formation					
	Total charges	1'902'719.19	1'479'864.00	1'626'401.80	146'537.80	9.90 %
	Total revenus	160'504.66	153'615.00	156'268.77	2'653.77	1.73 %
21	Ecoles publiques					
	Total charges	1'902'719.19	1'479'864.00	1'626'401.80	146'537.80	9.90 %
	Total revenus	160'504.66	153'615.00	156'268.77	2'653.77	1.73 %
21.301	Traitements du personnel	313'098.45	302'013.00	301'481.15	531.85-	-0.18 %
21.303	Assurances sociales	24'609.25	21'318.00	23'142.05	1'824.05	8.56 %
21.304	Caisses de pensions	38'420.70	42'188.00	35'722.50	6'465.50-	-15.33 %
21.305	Assurances maladie et accidents	20'912.75	26'207.00	20'536.60	5'670.40-	-21.64 %
21.306	Prestations en natures	539.40	2'000.00	399.40	1'600.60-	-80.03 %
21.309	Autres charges de personnel	0.00	1'000.00	0.00	1'000.00-	-100.00 %
21.310	Fournitures, imprimés, publicité	569.00	3'500.00	1'250.44	2'249.56-	-64.27 %
21.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	27'971.13	8'500.00	6'544.65	1'955.35-	-23.00 %
21.312	Eau, énergie, combustibles	179'537.95	149'000.00	150'832.00	1'832.00	1.23 %
21.313	Autres marchandises	43'802.28	25'500.00	35'819.00	10'319.00	40.47 %
21.314	Prest. tiers entretien immeubles	189'483.88	90'000.00	193'387.43	103'387.43	114.87 %
21.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	3'521.30	3'000.00	2'577.68	422.32-	-14.08 %
21.317	Dédommagements	45'692.90	36'100.00	40'030.35	3'930.35	10.89 %
21.318	Honoraires, prestations, services	76'016.60	42'700.00	74'049.80	31'349.80	73.42 %
21.319	Frais divers	1'123.80	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
21.331	Amortissements ordinaires	718'338.00	718'338.00	730'292.75	11'954.75	1.66 %

Comptes Désignation		Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
21.352	Communes	204'134.00	0.00	0.00	0.00	
21.365	Institutions privées	14'947.80	8'000.00	10'336.00	2'336.00	29.20 %
21.427	Immeubles du patrimoine adminis.	33'000.00	43'000.00	33'000.00	10'000.00-	-23.26 %
21.436	Dédommagements de tiers	2'488.90	0.00	0.00	0.00	
21.452	Communes	125'015.76	110'615.00	123'268.77	12'653.77	11.44 %
3	Culture et loisirs					
	Total charges	738'291.22	930'451.00	891'551.27	38'899.73-	-4.18 %
	Total revenus	9'895.70	31'605.00	11'839.25	19'765.75-	-62.54 %
30	Encouragement a la culture					
	Total charges	106'748.25	108'000.00	111'705.95	3'705.95	3.43 %
	Total revenus	4'157.00	100.00	2'522.50	2'422.50	2422.50 %
30.318	Honoraires, prestations, services	106'628.25	108'000.00	111'705.95	3'705.95	3.43 %
30.319	Frais divers	120.00	0.00	0.00	0.00	
30.434	Redevances, prestation de service	2'820.00	100.00	2'522.50	2'422.50	2422.50 %
30.435	Ventes de marchandises	98.00	0.00	0.00	0.00	
30.439	Autres contributions	1'239.00	0.00	0.00	0.00	
33	Parcs et promenades					
	Total charges	144'295.72	146'834.00	161'859.15	15'025.15	10.23 %
33.301	Traitements du personnel	89'881.25	90'889.00	98'589.05	7'700.05	8.47 %
33.303	Assurances sociales	7'028.60	6'048.00	7'738.05	1'690.05	27.94 %
33.304	Caisses de pensions	13'895.20	9'593.00	10'960.50	1'367.50	14.26 %
33.305	Assurances maladie et accidents	5'876.40	7'329.00	6'458.15	870.85-	-11.88 %
33.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	172.90	500.00	1'914.25	1'414.25	282.85 %
33.313	Autres marchandises	6'842.40	8'000.00	8'254.70	254.70	3.18 %
33.314	Prest. tiers entretien immeubles	5'010.92	3'500.00	10'295.50	6'795.50	194.16 %
33.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	1'166.45	6'000.00	3'313.95	2'686.05-	-44.77 %
33.317	Dédommagements	146.60	200.00	160.00	40.00-	-20.00 %
33.318	Honoraires, prestations, services	100.00	600.00	0.00	600.00-	-100.00 %
33.331	Amortissements ordinaires	14'175.00	14'175.00	14'175.00	0.00	0.00 %
34	Sports					
	Total charges	393'410.52	501'662.00	485'054.85	16'607.15-	-3.31 %
	Total revenus	5'738.70	300.00	4'500.00	4'200.00	1400.00 %
34.301	Traitements du personnel	44'941.35	90'889.00	94'819.20	3'930.20	4.32 %
34.303	Assurances sociales	3'515.20	6'048.00	7'441.90	1'393.90	23.05 %
34.304	Caisses de pensions	6'948.30	9'593.00	10'960.50	1'367.50	14.26 %
34.305	Assurances maladie et accidents	2'939.10	7'329.00	6'154.70	1'174.30-	-16.02 %
34.310	Fournitures, imprimés, publicité	0.00	500.00	84.00	416.00-	-83.20 %
34.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	0.00	500.00	514.65	14.65	2.93 %
34.312	Eau, énergie, combustibles	174.65	30'000.00	27'709.65	2'290.35-	-7.63 %
34.313	Autres marchandises	13.00	1'000.00	761.40	238.60-	-23.86 %
34.314	Prest. tiers entretien immeubles	19'144.52	6'000.00	5'049.95	950.05-	-15.83 %
34.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	0.00	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
34.317	Dédommagements	73.30	100.00	160.00	60.00	60.00 %
34.318	Honoraires, prestations, services	998.10	1'000.00	996.40	3.60-	-0.36 %
34.319	Frais divers	34.00	1'500.00	0.00	1'500.00-	-100.00 %
34.331	Amortissements ordinaires	110'932.00	130'932.00	130'932.00	0.00	0.00 %
34.352	Communes	200'947.00	211'771.00	198'270.50	13'500.50-	-6.38 %

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
34.365	Institutions privées	2'750.00	4'000.00	1'200.00	2'800.00-	-70.00 %
34.427	Immeubles du patrimoine adminis.	0.00	0.00	4'500.00	4'500.00	
34.436	Dédommagements de tiers	5'738.70	300.00	0.00	300.00-	-100.00 %
35	Autres loisirs					
	Total charges	93'836.73	173'955.00	132'931.32	41'023.68-	-23.58 %
	Total revenus	0.00	31'205.00	4'816.75	26'388.25-	-84.56 %
35.310	Fournitures, imprimés, publicité	1'500.00	3'500.00	3'703.63	203.63	5.82 %
35.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	58.50	10'000.00	13'839.39	3'839.39	38.39 %
35.313	Autres marchandises	16'944.25	30'000.00	25'838.15	4'161.85-	-13.87 %
35.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	347.55	500.00	0.00	500.00-	-100.00 %
35.316	Loyers et redevances d'utilisation	21'777.45	45'000.00	15'790.30	29'209.70-	-64.91 %
35.318	Honoraires, prestations, services	16'621.78	35'500.00	44'347.85	8'847.85	24.92 %
35.319	Frais divers	1'260.00	2'000.00	2'501.00	501.00	25.05 %
35.352	Communes	24'127.20	40'455.00	14'111.00	26'344.00-	-65.12 %
35.365	Institutions privées	11'200.00	7'000.00	12'800.00	5'800.00	82.86 %
35.439	Autres contributions	0.00	31'205.00	4'816.75	26'388.25-	-84.56 %
5	Prévoyance sociale					
	Total charges	2'113'953.89	2'173'529.00	2'440'546.62	267'017.62	12.28 %
	Total revenus	448'840.90	394'500.00	377'288.00	17'212.00-	-4.36 %
54	Institutions pour la jeunesse					
	Total charges	1'784'711.19	1'936'072.00	2'149'679.57	213'607.57	11.03 %
	Total revenus	406'980.55	369'500.00	351'150.00	18'350.00-	-4.97 %
54.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	0.00	0.00	400.00	400.00	
54.312	Eau, énergie, combustibles	449.45	0.00	0.00	0.00	
54.314	Prest. tiers entretien immeubles	4'414.40	7'000.00	9'587.30	2'587.30	36.96 %
54.316	Loyers et redevances d'utilisation	13'953.35	0.00	17'281.00	17'281.00	
54.319	Frais divers	7'210.40	0.00	0.00	0.00	
54.331	Amortissements ordinaires.	211'265.00	211'265.00	211'265.00	0.00	0.00 %
54.352	Communes	228.50	194'197.00	193'197.00	1'000.00-	-0.51 %
54.365	Institutions privées	1'547'190.09	1'523'610.00	1'717'949.27	194'339.27	12.76 %
54.427	Immeubles du patrimoine adminis.	182'500.00	189'500.00	182'500.00	7'000.00-	-3.69 %
54.429	Autres revenus	170'035.65	180'000.00	167'750.00	12'250.00-	-6.81 %
54.436	Dédommagements de tiers	10'307.40	0.00	900.00	900.00	
54.461	Canton	44'137.50	0.00	0.00	0.00	
58	Aide sociale					
	Total charges	329'242.70	237'457.00	290'867.05	53'410.05	22.49 %
	Total revenus	41'860.35	25'000.00	26'138.00	1'138.00	4.55 %
58.301	Traitements du personnel	96'332.55	60'143.00	63'372.25	3'229.25	5.37 %
58.303	Assurances sociales	7'519.65	3'987.00	4'960.05	973.05	24.41 %
58.304	Caisses de pensions	11'733.00	8'162.00	7'198.00	964.00-	-11.81 %
58.305	Assurances maladie et accidents	5'561.85	4'515.00	3'627.15	887.85-	-19.66 %
58.310	Fournitures, imprimés, publicité	910.20	1'500.00	375.75	1'124.25-	-74.95 %
58.313	Autres marchandises	122.40	1'500.00	700.00	800.00-	-53.33 %
58.317	Dédommagements	200.00	0.00	120.00	120.00	
58.318	Honoraires, prestations, services	43'456.10	25'500.00	34'790.85	9'290.85	36.43 %
58.319	Frais divers	11'407.80	5'000.00	12'025.30	7'025.30	140.51 %
58.352	Communes	26'221.80	18'650.00	22'665.80	4'015.80	21.53 %

Comptes Désignation		Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
58.365	Institutions privées	45'036.95	45'000.00	44'717.00	283.00-	-0.63 %
58.366	Personnes physiques	16'236.40	0.00	6'800.90	6'800.90	
58.367	Etranger	64'504.00	63'500.00	89'514.00	26'014.00	40.97 %
58.439	Autres contributions	41'860.35	25'000.00	26'138.00	1'138.00	4.55 %
6	Trafic					
	Total charges	881'526.80	751'573.00	879'403.15	127'830.15	17.01 %
	Total revenus	9'090.60	0.00	0.00	0.00	0.00 %
62	Routes communales					
	Total charges	813'534.15	723'573.00	844'878.75	121'305.75	16.76 %
	Total revenus	8'043.35	0.00	0.00	0.00	0.00 %
62.301	Traitements du personnel	310'660.95	275'831.00	324'610.10	48'779.10	17.68 %
62.303	Assurances sociales	24'341.75	18'806.00	23'748.70	4'942.70	26.28 %
62.304	Caisses de pensions	41'039.65	31'828.00	35'240.50	3'412.50	10.72 %
62.305	Assurances maladie et accidents	25'171.30	22'368.00	23'500.45	1'132.45	5.06 %
62.306	Prestations en natures	5'342.38	3'000.00	2'783.95	216.05-	-7.20 %
62.309	Autres charges de personnel	234.60	2'000.00	1'377.00	623.00-	-31.15 %
62.310	Fournitures, imprimés, publicité	2'964.40	0.00	0.00	0.00	
62.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	24'542.50	1'000.00	1'917.30	917.30	91.73 %
62.312	Eau, énergie, combustibles	25'112.40	46'000.00	50'811.30	4'811.30	10.46 %
62.313	Autres marchandises	41'309.10	62'500.00	82'500.08	20'000.08	32.00 %
62.314	Prest. tiers entretien immeubles	115'362.44	25'000.00	61'728.26	36'728.26	146.91 %
62.315	Prest. tiers entretien d'objets mob	29'370.28	15'500.00	9'393.51	6'106.49-	-39.40 %
62.317	Dédommagements	476.45	700.00	520.00	180.00-	-25.71 %
62.318	Honoraires, prestations, services	17'657.85	9'000.00	15'119.60	6'119.60	68.00 %
62.331	Amortissements ordinaires.	121'180.35	191'917.00	191'917.00	0.00	0.00 %
62.352	Communes	28'767.75	18'123.00	19'711.00	1'588.00	8.76 %
62.436	Dédommagements de tiers	8'043.35	0.00	0.00	0.00	
65	Trafic régional					
	Total charges	67'992.65	28'000.00	34'524.40	6'524.40	23.30 %
	Total revenus	1'047.25	0.00	0.00	0.00	0.00 %
65.314	Prest. tiers entretien immeubles	3'700.40	3'000.00	3'873.60	873.60	29.12 %
65.318	Honoraires, prestations, services	57'306.85	18'000.00	22'707.80	4'707.80	26.15 %
65.364	Societes d'économie mixte	6'985.40	7'000.00	7'943.00	943.00	13.47 %
65.436	Dédommagements de tiers	1'047.25	0.00	0.00	0.00	
7	Protection de l'environnement					
	Total charges	1'286'585.31	1'312'442.00	1'461'654.33	149'212.33	11.37 %
	Total revenus	54'449.88	23'000.00	38'189.29	15'189.29	66.04 %
71	Protection des eaux					
	Total charges	418'376.25	448'762.00	474'733.48	25'971.48	5.79 %
	Total revenus	600.00	0.00	0.00	0.00	0.00 %
71.312	Eau, énergie, combustibles	4'971.15	8'000.00	2'340.55	5'659.45-	-70.74 %
71.314	Prest. tiers entretien immeubles	69'956.50	69'000.00	100'443.13	31'443.13	45.57 %
71.318	Honoraires, prestations, services	633.10	500.00	687.80	187.80	37.56 %
71.331	Amortissements ordinaires	342'815.50	371'262.00	371'262.00	0.00	0.00 %
71.436	Dédommagements de tiers	600.00	0.00	0.00	0.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
72	Traitement des déchets					
	Total charges	759'865.26	718'879.00	810'098.17	91'219.17	12.69 %
	Total revenus	15'169.88	15'000.00	30'110.74	15'110.74	100.74 %
72.310	Fournitures, imprimés, publicité	15'605.95	10'000.00	16'250.75	6'250.75	62.51 %
72.311	Mobilier, machines, matériel, vhc	0.00	2'000.00	7'850.51	5'850.51	292.53 %
72.313	Autres marchandises	0.00	400.00	0.00	400.00-	-100.00 %
72.314	Prest. tiers entretien immeubles	12'530.00	9'000.00	21'896.60	12'896.60	143.30 %
72.318	Honoraires, prestations, services	697'525.31	638'000.00	704'621.31	66'621.31	10.44 %
72.319	Frais divers	25.00	0.00	0.00	0.00	
72.331	Amortissements ordinaires	34'179.00	59'479.00	59'479.00	0.00	0.00 %
72.439	Autres contributions	15'169.88	15'000.00	30'110.74	15'110.74	100.74 %
74	Cimetières et crématoires					
	Total charges	37'780.55	72'401.00	73'683.90	1'282.90	1.77 %
	Total revenus	13'800.00	8'000.00	5'400.00	2'600.00-	-32.50 %
74.301	Traitements du personnel	25'598.65	53'410.00	54'759.75	1'349.75	2.53 %
74.303	Assurances sociales	2'000.75	3'562.00	4'301.60	739.60	20.76 %
74.304	Caisses de pensions	4'027.15	5'869.00	6'406.00	537.00	9.15 %
74.305	Assurances maladie et accidents	1'660.35	4'403.00	3'639.55	763.45-	-17.34 %
74.310	Fournitures, imprimés, publicité	0.00	700.00	0.00	700.00-	-100.00 %
74.317	Dédommagements	36.65	0.00	120.00	120.00	
74.331	Amortissements ordinaires	4'457.00	4'457.00	4'457.00	0.00	0.00 %
74.434	Redevances, prestation de service	13'800.00	8'000.00	5'400.00	2'600.00-	-32.50 %
78	Autres tâches pour l'environnement					
	Total charges	70'563.25	32'400.00	63'138.78	30'738.78	94.87 %
	Total revenus	24'880.00	0.00	2'678.55	2'678.55	0.00 %
78.310	Fournitures, imprimés, publicité	0.00	1'500.00	753.20	746.80-	-49.79 %
78.318	Honoraires, prestations, services	70'563.25	29'500.00	62'385.58	32'885.58	111.48 %
78.352	Communes	0.00	1'400.00	0.00	1'400.00-	-100.00 %
78.439	Autres contributions	24'880.00	0.00	0.00	0.00	
78.460	Confédération	0.00	0.00	2'678.55	2'678.55	
79	Aménagement du territoire					
	Total charges	0.00	40'000.00	40'000.00	0.00	0.00 %
79.331	Amortissements ordinaires	0.00	40'000.00	40'000.00	0.00	0.00 %
9	Finances et impôts					
	Total charges	777'450.17	910'356.00	1'021'664.87	111'308.87	12.23 %
	Total revenus	10'983'051.07	10'449'132.00	11'372'850.71	923'718.71	8.84 %
90	Impôts					
	Total charges	116'563.81	323'756.00	447'229.40	123'473.40	38.14 %
	Total revenus	10'352'093.94	10'390'032.00	11'298'452.69	908'420.69	8.74 %
90.330	Patrimoine financier	427'994.75-	12'385.00	108'495.14	96'110.14	776.02 %
90.346	Compensation aux com. françaises	60'642.06	42'321.00	46'731.02	4'410.02	10.42 %
90.351	Canton	483'916.50	269'050.00	292'003.24	22'953.24	8.53 %
90.400	Impôts sur le revenu et la fortune	9'329'070.05	8'965'000.00	9'823'108.31	858'108.31	9.57 %
90.401	Impôts sur le bénéfice et capital	171'208.65	90'616.00	231'250.90	140'634.90	155.20 %

Comptes Désignation		Solde du compte 2009	Budget 2010	Solde du compte 2010	Ecart CHF 2010	Ecart % 2010
90.408	Péréquation financière intercom.	769'111.00	870'188.00	768'329.00	101'859.00-	-11.71 %
90.409	Taxe professionnelle communale	65'233.00	60'000.00	63'290.00	3'290.00	5.48 %
90.429	Autres revenus	17'471.24	0.00	0.00	0.00	
90.441	Parts à des recettes cantonales	0.00	1'000.00	9'246.48	8'246.48	824.65 %
90.444	Contributions cantonales	0.00	403'228.00	403'228.00	0.00	0.00 %
94	Charges et revenus des capitaux					
	Total charges	611'504.11	551'000.00	530'213.17	20'786.83-	-3.77 %
	Total revenus	582'597.13	12'000.00	26'038.02	14'038.02	116.98 %
94.318	Honoraires, prestations, services	1'734.16	1'000.00	2'006.72	1'006.72	100.67 %
94.321	Dettes à court terme	12'561.70	0.00	156.90	156.90	
94.322	Dettes à moyen et long terme	597'208.25	550'000.00	528'049.55	21'950.45-	-3.99 %
94.420	Banques	18'879.63	5'000.00	18'725.02	13'725.02	274.50 %
94.426	Participation permanente du p.A.	7'072.50	7'000.00	7'313.00	313.00	4.47 %
94.469	Autres subventions et allocations	556'645.00	0.00	0.00	0.00	
95	Immeubles du patrimoine financier					
	Total charges	49'382.25	35'600.00	44'222.30	8'622.30	24.22 %
	Total revenus	48'360.00	47'100.00	48'360.00	1'260.00	2.68 %
95.318	Honoraires, prestations, services	15'382.25	1'600.00	10'222.30	8'622.30	538.89 %
95.330	Patrimoine financier	34'000.00	34'000.00	34'000.00	0.00	0.00 %
95.423	Immeubles du patrimoine financier	48'360.00	47'100.00	48'360.00	1'260.00	2.68 %
	Total général					
	Total charges	11'719'037.72	11'435'952.00	12'427'056.50	991'104.50	8.67 %
	Total revenus	12'227'804.58	11'440'952.00	12'443'428.54	1'002'476.54	8.76 %
		508'766.86-	-5'000.00	16'372.04-	11'372.04-	227.44 %

Bilan 2010

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Ecart CHF
1	ACTIFS	55'725'740.96	55'760'986.75	35'245.79
10	Disponibilités	2'912'958.43	3'343'136.28	430'177.85
100	Caisse	4'366.65	3'300.75	1'065.90-
		4'316.65	3'250.75	1'065.90-
05	Administration générale	50.00	50.00	
101	Chèques postaux	274'171.15	288'024.95	13'853.80
		274'171.15	288'024.95	13'853.80
102	Banques	180'226.30	118'713.20	61'513.10-
		92'648.05	65'711.90	26'936.15-
05	Administration générale	76'344.60	41'742.85	34'601.75-
30	Encouragement à la culture	11'233.65	11'258.45	24.80
103	Compte de dépôt Etat	2'454'194.33	2'933'097.38	478'903.05
		2'454'194.33	2'933'097.38	478'903.05
109	Compte de virement			
11	Avoirs	6'185'749.09	6'362'427.57	176'678.48
111	Comptes courants	1'461'542.65	1'708'953.20	247'410.55
05	Administration générale	469'524.00	653'324.00	183'800.00
08	Immeubles patrimoine administratif	41'266.75	46'540.75	5'274.00
16	Protection civile	950'751.90	1'009'088.45	58'336.55
112	Impôts à encaisser	4'650'751.94	4'183'862.46	466'889.48-
		4'650'751.94	4'183'862.46	466'889.48-
115	Autres débiteurs	70'707.50	168'112.05	97'404.55
		70'707.50	168'112.05	97'404.55
117	Compte d'attente			
118	Compte de liaison	2'747.00	301'499.86	298'752.86
		2'747.00	301'499.86	298'752.86
12	Placements	2'951'437.50	3'068'771.82	117'334.32
120	Valeurs à revenu fixe	109'371.95	109'528.95	157.00
		109'371.95	109'528.95	157.00
122	Prêts	3'050.55	198.65	2'851.90-
		3'050.55	198.65	2'851.90-
123	Immeubles	2'839'015.00	2'959'044.22	120'029.22
		2'839'015.00	2'959'044.22	120'029.22
13	Actifs transitoires	315'680.64	49'000.00	266'680.64-
139	Autres comptes transitoires	315'680.64	49'000.00	266'680.64-
		315'680.64	49'000.00	266'680.64-
14	Investissements	39'288'543.75	38'871'279.53	417'264.22-
140	Terrains non bâtis	283'181.00	273'068.00	10'113.00-
		283'176.00	273'063.00	10'113.00-
08	Immeubles patrimoine administratif	4.00	4.00	
33	Parcs et promenades	1.00	1.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Ecart CHF
141	Ouvrages de génie civil	6'903'174.49	6'823'793.19	79'381.30-
		1.00	1.00	
09	Autres charges et revenus	233'839.85	219'664.85	14'175.00-
33	Parcs et promenades	609'069.15	826'945.70	217'876.55
62	Routes communales	6'051'343.99	5'772'718.14	278'625.85-
71	Protection des eaux	8'920.50	4'463.50	4'457.00-
143	Terrains bâtis	30'788'590.91	30'362'045.66	426'545.25-
		10'859'149.68	10'225'080.68	634'069.00-
08	Immeubles patrimoine administratif	202'039.70	140'887.20	61'152.50-
14	Incendie et secours	596'557.50	536'865.50	59'692.00-
16	Protection civile	16'073'098.49	16'465'285.14	392'186.65
21	Ecoles publiques	694'993.50	569'061.50	125'932.00-
34	Sports	2'109'020.70	1'897'755.70	211'265.00-
54	Institutions pour la jeunesse	54'465.85	276'344.90	221'879.05
62	Routes communales	199'265.49	250'765.04	51'499.55
145	Forêts	6.50	6.50	
		2.00	2.00	
08	Immeubles patrimoine administratif	4.50	4.50	
146	Mobilier, machines, véhicules	1'146'565.85	1'192'178.65	45'612.80
		1.00	1.00	
05	Administration générale	87'488.85	74'601.65	12'887.20-
08	Immeubles patrimoine administratif	97'001.00	82'001.00	15'000.00-
14	Incendie et secours	678'672.00	678'672.00	
21	Ecoles publiques	1.00	1.00	
33	Parcs et promenades	283'402.00	356'902.00	73'500.00
149	Autres biens	167'025.00	220'187.53	53'162.53
		59'847.05	15'747.05	44'100.00-
08	Immeubles patrimoine administratif	1.00	1.00	
09	Autres charges et revenus	135'756.25	150'275.91	14'519.66
71	Protection des eaux	4'523.60	88'163.57	83'639.97
79	Aménagement du territoire	33'102.90-	34'000.00-	897.10-
15	Prêts et participations	4'071'369.55	4'066'369.55	5'000.00-
152	Communes	27'000.00	22'000.00	5'000.00-
		25'000.00	20'000.00	5'000.00-
34	Sports	2'000.00	2'000.00	
153	Propres établissements	3'359'727.55	3'359'727.55	
54	Institutions pour la jeunesse	3'359'727.55	3'359'727.55	
154	Sociétés d'économie mixte	684'642.00	684'642.00	
		543'192.00	543'192.00	
05	Administration générale	141'450.00	141'450.00	
16	Subventions d'investissements	2.00	2.00	
162	Communes	1.00	1.00	
		1.00	1.00	
165	Institutions privées	1.00	1.00	
		1.00	1.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Ecart CHF
2	PASSIF	55'725'740.96	55'760'986.75	35'245.79
20	Engagements courants	430'116.74	927'565.91	497'449.17
200	<i>Créanciers</i>	28'345.75	649'109.50	620'763.75
		28'345.75	649'109.50	620'763.75
206	<i>Comptes courants</i>	108'174.20	89'508.65	18'665.55-
		8'000.00	8'000.00	
05	Administration générale	450.00	220.00	230.00-
14	Incendie et secours	99'724.20	81'288.65	18'435.55-
208	<i>Compte de liaison</i>	293'596.79	188'947.76	104'649.03-
		293'596.79	188'947.76	104'649.03-
22	Dettes à moyen et long terme	23'000'000.00	22'500'000.00	500'000.00-
221	<i>Reconnaisances de dettes</i>	23'000'000.00	22'500'000.00	500'000.00-
		23'000'000.00	22'500'000.00	500'000.00-
223	<i>Emprunts par obligations</i>			
23	Engagement, entités particulières		121'113.75	121'113.75
233	<i>Fonds et fondations</i>		121'113.75	121'113.75
	Aide sociale		121'113.75	121'113.75
24	Provisions	1'728'075.32	1'503'209.35	224'865.97-
240	<i>Compte de fonctionnement</i>	1'728'075.32	1'503'209.35	224'865.97-
		143'765.07	126'814.99	16'950.08-
05	Administration générale	1'584'310.25	1'376'394.36	207'915.89-
25	Passifs transitoires	4'620.00	3'500.00	1'120.00-
259	<i>Autres comptes transitoires</i>	4'620.00	3'500.00	1'120.00-
		4'620.00	3'500.00	1'120.00-
28	Engagement, financements spéciaux	1'461'542.65	1'708'953.20	126'296.80
280	<i>Financement travaux équipement</i>	1'461'542.65	653'324.00	929'332.40-
08	Financement travaux d'équipement	469'524.00	653'324.00	183'800.00
16	Contributions remplacement abris	41'266.75		41'266.75-
71	Financement travaux d'écoulement	950'751.90		950'751.90-
282	<i>Financement travaux d'écoulement</i>		1'009'088.45	1'009'088.45
		1'009'088.45	1'009'088.45	
283	<i>Financement construction d'abris</i>		46'540.75	46'540.75
			46'540.75	46'540.75
29	Fortune nette	28'980'272.50	28'996'644.54	16'372.04
290	<i>Fortune nette</i>	28'980'272.50	28'996'644.54	16'372.04
		30'069'019.67	30'069'019.67	
98	Autofinancement	1'088'747.17-	1'072'375.13-	16'372.04

Comptes des investissements 2010

Comptes	Désignation	Budget	Solde compte	Disponible
5	Dépenses			
	Total dépenses	2'625'000.00	2'304'807.78	320'192.22
501	Ouvrages de génie civil			
	Total Dépenses	1'275'000.00	452'053.70	822'946.30
3310.5010.00	Décoration florale	125'000.00	0.00	125'000.00
6232.5010.00	Eclairage public (lot 1)	0.00	151'980.70	151'980.70-
6236.5010.00	Réhabilitation routes I	0.00	25'454.60	25'454.60-
6238.5010.00	Eclairage public - extension I	120'000.00	134'231.00	14'231.00-
6245.5010.00	Etude réam. centre historique	0.00	47'751.25	47'751.25-
6247.5010.00	Réhabilitation routes II	500'000.00	0.00	500'000.00
6248.5010.00	Eclairage public-Extension II+III	30'000.00	0.00	30'000.00
7138.5010.00	Coll. Chemin des Hutins (Phase I)	0.00	5'164.73	5'164.73-
7143.5010.00	Collecteur Ch. de la Dode-Gd-Lancy	500'000.00	87'471.42	412'528.58
503	Terrains bâtis			
	Total dépenses	1'300'000.00	1'596'901.65	296'901.65-
5030.00	Terrains bâtis			
	Total dépenses	1'300'000.00	1'596'901.65	296'901.65-
0828.5030.00	Transformation immeuble Briefer	0.00	3'400.00	3'400.00-
1415.5030.00	Nouveaux locaux pompiers CIV	0.00	6'192.50	6'192.50-
2116.5030.00	Travaux de réadaptation école Conf	750'000.00	1'122'479.40	372'479.40-
3402.5030.00	Rénovation Tennis-Club	300'000.00	0.00	300'000.00
6243.5030.01	Fontaines	0.00	81'714.55	81'714.55-
6244.5030.02	Affichage public	0.00	52'376.30	52'376.30-
6246.5030.00	Am. Pl. village - chambre arbres	250'000.00	0.00	250'000.00
6250.5030.00	Aménagement floral	0.00	106'164.20	106'164.20-
7205.5030.00	Terriers 2ème étape	0.00	224'574.70	224'574.70-
5060.00	Mobilier, machines, véhicules			
	Total dépenses	0.00	117'692.80	117'692.80-
0838.5060.00	Mobilier Maison Briefer	0.00	2'192.80	2'192.80-
6249.5060.00	Tracteur	0.00	115'500.00	115'500.00-
509	Autres biens			
	Total dépenses	50'000.00	138'159.63	88'159.63-
5090.00	Plans d'aménagement divers			
	Total dépenses	50'000.00	138'159.63	88'159.63-
7100.5090.00	Protection des eaux	0.00	14'519.66	14'519.66-
7902.5090.00	Etude Cherpines/plaine de l'Aire	50'000.00	123'639.97	73'639.97-
6	Recettes			
	Total recettes	0.00	123'596.15	123'596.15

Comptes	Désignation	Budget	Solde compte	Disponible
6310.01	Recettes diverses			
	Total recettes	0.00	113'596.15	113'596.15
7205.6310.01	Terriers 2ème étape	0.00	113'596.15	113'596.15
6610.00	Subvention Canton			
	Total recettes	0.00	10'000.00	10'000.00
6235.6610.00	Eclairage public assainissement	0.00	10'000.00	10'000.00
<hr/>				
	Total général			
	Total dépenses	2'625'000.00	2'304'807.78	320'192.22-
	Total recettes	0.00	123'596.15	123'596.15

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

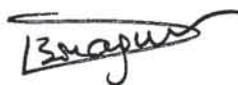
Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Confignon pour l'exercice 2010 qui vous sont soumis.

* * *

Nous donnons le présent rapport en toute bonne foi, sur la base des renseignements et documents qui nous ont été fournis. Nous faisons les réserves d'usage pour le cas où certains faits de nature à modifier notre appréciation n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Carouge, le 14 avril 2011

SCF REVISION SA



Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)



Olivier Volper
Expert-réviseur agréé

Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)

Tout au long de l'année, les travaux du tramway Cornavin-Onex-Bernex se sont poursuivis. Des travaux d'assainissement de canalisations du réseau secondaire ont été réalisés sur la route de Chancy à la hauteur du chemin de la Dode et de la route du Grand-Lancy. Ces canalisations du réseau secondaire étaient à la charge de la Commune. Le choix sur le mobilier a également été arrêté durant cette année 2010.

À la fin de l'année, les premiers travaux pour le terminus provisoire au niveau de l'actuel parking d'échange P&R ont débuté. Ce terminus provisoire permettra de mettre en service le tramway pour la fin de l'année 2011. Les tramways de la ligne seront bi-directionnels ce qui signifie qu'il n'y a pas de nécessité de créer une boucle de rebroussement. Un deuxième parking P&R temporaire sera créé entre la rue de Bernex et la route de Chancy; à terme, ce parking disparaîtra et sera inséré dans le nouveau quartier du PAC Bernex-Est situé sur la commune de Bernex de l'autre côté de la route de Chancy. Une entrée directe depuis la bretelle d'autoroute est prévue, diminuant ainsi la charge de trafic sur la route de Chancy.

Cependant, ceci ne sera qu'une étape avant l'achèvement complet des travaux de cette ligne qui aura son terminus définitif à Vailly. Un parking d'échange P&R sera construit au terminus pour permettre aux usagers venant de la Champagne et de France voisine de laisser leur véhicule avant d'emprunter le tram. En 2010, la concession de la ligne a été accordée par les autorités fédérales pour cette ultime étape (sortie autoroute Bernex – Vailly) et le dossier d'autorisation de construire sera déposé dans le premier semestre 2011. Ces travaux dureront deux années, la mise en service de la ligne dans son tracé définitif étant fixée à la fin 2013. Cette dernière étape est étroitement liée au développement urbanistique de Bernex nord.

La Commune a toujours souhaité être transparente quant au projet du tramway. C'est ainsi qu'au printemps, les autorités des communes de Bernex et de Confignon ont décidé d'inviter la population des deux communes à venir écouter les acteurs de l'Etat, des transports publics genevois ainsi que des mandataires à l'aula du cycle d'orientation du Vuillonnet. Une présentation complète et précise a été offerte à l'assemblée et suivie d'un débat riche.

Périmètre d'aménagement coordonné (PAC) Bernex-Est

Rappelons que ce projet situé à cheval entre les communes de Bernex et de Confignon prévoit la construction de 800 logements et 2'300 emplois à terme. La commune de Confignon accueillera pour sa part 100 logements qui seront situés des deux côtés de l'école de Confignon, ainsi qu'un bâtiment de services et administratif le long de la route de Bernex. L'indice d'utilisation au sol (IUS) pour l'ensemble du périmètre est de 0,8 en ce qui concerne Confignon. Ce projet ne se réduit pas à du logement et à des emplois, une grande attention est portée à la césure verte Rhône-Aire, héritage du plan directeur cantonal de Braillard. Le programme sur la césure verte (actuellement cultivée) n'est pas arrêté, cependant il est possible d'avancer que les infrastructures publiques ne seront pas lourdes dans cette zone.

L'avant-projet existe, des choses devront encore être précisées vu que ce périmètre s'intégrera à terme dans le secteur plus large de Bernex-nord. Durant l'année 2010, des discussions avec l'Office fédéral des routes (OFROU) ont été entamées en

vue d'un accès direct, par la bretelle d'autoroute, propriété de la Confédération, au futur parking d'échange P&R qui se situera dans le quartier de Bernex-Est.

L'enquête publique du projet de loi pour la modification des limites de zones a déjà été réalisée. Le processus suivant consiste à réaliser la procédure d'opposition signifiant le dépôt du projet de loi auprès du Grand Conseil afin de statuer sur la loi. Ces démarches seront certainement réalisées durant l'année 2011.



Projet Cherpines-Charrotons

En 2010, le projet d'urbanisation du secteur des Cherpines-Charrotons situé sur les communes de Confignon

et de Plan-les-Ouates a connu une accélération notable. Plan de modification des limites de zones et concours sous forme de mandat d'études parallèles ont en effet été achevés.

Mandat d'études parallèles

Pour mémoire, fin 2009, un concours sous forme de mandat d'études parallèles a été lancé par les deux communes et le canton. Un jury, sous la forme d'un collège d'experts, composé de professionnels et de non-professionnels, s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année pour débattre des images proposées par les quatre équipes de mandataires concurrentes. Pour ce faire, les mandataires ont suivi les lignes forces et les objectifs souhaités retranscrits dans le cahier des charges et négocié au préalable par les différentes autorités. L'objectif principal est de réaliser un écoquartier mélangeant l'ensemble des activités que l'on peut trouver dans une ville en tendant vers un quartier dit à énergie positive (à savoir que le quartier produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme). La volonté de considérer tout le périmètre sur deux communes en tant qu'un seul et même quartier dans lequel il fait bon vivre, entre autres grâce à la réduction du trafic motorisé à l'intérieur des îlots a également été exprimée.

Le mandat d'études parallèles s'est fait en deux tours avec élimination de deux équipes de mandataires lors du premier rendu. Le travail des deux équipes poursuivant l'aventure a pu être présenté au public sous forme de maquettes lors d'une séance en avril à la salle communale. À noter qu'il s'agit là d'une innovation que la Commune a souhaitée car il est d'usage de montrer les maquettes et autres plans seulement à la fin de l'ensemble du processus. Lors de cette présentation, il a été annoncé au public que des remarques sur le projet pouvaient être envoyées pour que les équipes en tiennent compte.

Le collège d'experts a ensuite rendu des recommandations aux deux finalistes pour la suite de leurs travaux. Les deux équipes finalistes FHY et Pranlas Décourt ont donc suivi les recommandations dans leurs recherches, recommandations qui portaient notamment sur les possibilités d'implanter au minimum 2'500 logements, de vérifier les accroches en direction du haut de Confignon et de Plan-les-Ouates, la gestion des eaux, la précision des ressources énergétiques, les interfaces avec la zone industrielle de Plan-les-Ouates, etc.

Ces équipes ont travaillé durant le printemps et l'été pour donner un travail définitif début septembre. Le collège d'experts



s'est alors réuni une dernière fois et a décidé de récompenser l'équipe FHY. Une deuxième présentation publique a été faite, cette fois-ci à l'école de commerce Stietelman, en présence du bureau lauréat. Les maquettes et les plans de l'ensemble des participants ont été exposés à cette occasion et durant la semaine suivante.

Comme prévu dans le cadre du mandat d'études parallèles, l'équipe lauréate s'est vu attribuer la mission de réaliser le plan directeur de quartier. Elle doit reprendre l'image directrice qu'elle a proposé et affiner un certains nombres de points, l'image présentée lors de la séance publique n'étant pas figée. Un cahier des charges a été rédigé par les Communes et le Canton en tenant compte des dernières recommandations du collège d'experts ainsi que des desideratas des Communes et du Canton. Des négociations ont eu lieu, notamment sur le nombre de logements qui a été figé à 3'000, sur la grandeur de l'extension du complexe sportif qui se limitera à ce qui est défini dans le plan directeur cantonal (maximum 5 hectares) ou encore sur la prise en compte des études du tram Saint-Julien en cours. D'autres études parallèles (podologie, mobilité dans un périmètre élargi, sondages pour la géothermie, etc.) ont été lancées en parallèle. Les autorités communales et cantonales font partie d'un comité de pilotage (COPIL) qui donne les lignes stratégiques et approuve les différentes phases de rendu.

Le 10 décembre 2010, le plan directeur de quartier a été officiellement lancé; il est prévu de démarrer la phase d'acceptation par les autorités communales et le Canton dès le mois de novembre 2011.

Plan de modification des limites de zones

En parallèle, le plan de modification des limites de zones a été déposé au début de l'année auprès du Grand Conseil qui l'a traité en le renvoyant à la commission d'aménagement. Cette dernière a pu auditionner les groupes ou autres personnes qui ont émis une opposition durant la procédure d'opposition. Après un préavis positif, le Grand Conseil a approuvé la loi le 26 septembre 2010. Un comité référendaire s'est ensuite constitué et a obtenu le nombre de signatures nécessaire pour faire voter cette loi par la population genevoise. La votation cantonale aura lieu au printemps 2011.



PACA Synthèse Bernex PACA St-Julien Plaine de l'Aire

Après avoir travaillé et testé les opportunités de sites pour le logement et l'implantation d'activités économiques sur le PACA Bernex et sur le PACA Saint-Julien Plaine de l'Aire, il a été souhaité de créer un groupe de synthèse afin de traiter les problématiques transversales (principalement la mobilité) et de donner ainsi une image plus cohérente sur les «deux branches» (Bernex d'un côté et Plaine de l'Aire Saint Julien de l'autre) du plan d'agglomération situé à l'ouest du canton.

Mobilité

La principale inquiétude réside dans les connexions possibles entre la plaine de l'Aire et la route de Chancy. Les véhicules privés motorisés empruntent déjà à ce jour l'autoroute de contournement, cependant un certain nombre d'automobiles et de deux roues utilisent le chemin de Moulaz. La fermeture du pont de la Moulaz dans le cadre de la renaturation de l'Aire posera un problème quant au report de cette charge de véhicules sur d'autres axes. Faut-il élargir le chemin de la Praleta pour accueillir les voitures qui ne pourront plus passer par le chemin de Moulaz? Faut-il suggérer aux automobilistes de passer par le nouveau pont de Lully? La césure verte Rhône-Aire ne risque-t-elle pas d'être mise en péril? Toutes ces inquiétudes sont analysées dans le cadre de l'étude du périmètre élargi du projet des Cherpines-Charrotons. En effet, cette étude aidera à la prise de décisions tant pour le projet des Cherpines que pour le PACA de synthèse.

Urbanisation

La commune de Confignon a la particularité d'être située entre deux axes destinés à être urbanisés à long terme. Pour remplir les objectifs quantitatifs, les urbanistes du projet d'aggloméra-

tion ont proposé de nouveaux sites vierges susceptibles d'accueillir des logements complémentaires, mais également des sites qui seront densifiés davantage.

L'un des paradigmes consiste à densifier sur une distance de 500 mètres de part et d'autre de la route de Chancy. Ceci se justifie par la venue d'un moyen de transport collectif performant. La distance pour prendre le tramway étant considérée comme faible. Les sites principaux de développement urbain pour notre commune autour de l'axe de la route de Chancy sont:

- densification de la zone pavillonnaire au sud de la route jusqu'à l'actuel parking P&R;
- réalisation d'un nouveau quartier le long du chemin Sur-le-Beau;
- densification au nord de la route de Chancy depuis le chemin de la Dode jusqu'au chemin de Suzettes;
- prolongement de l'urbanisation du quartier de Cressy au nord de la route de Loëx.

Notons qu'à terme, la croisée de Confignon deviendra un croisement majeur dans le secteur, l'aménagement qui sera réalisé donnera une lisibilité urbaine à un axe majeur de l'agglomération. Il est également à noter que le projet PAC Bernex-Est est compris dans cet axe.

Dans la plaine de l'Aire, il n'est prévu aucune urbanisation complémentaire à celle des Cherpines. La zone agricole spéciale (ZAS) à l'ouest de l'autoroute en direction de Lully sera préservée.

Toutes ces planifications ont été présentées le 5 novembre 2010 lors d'un comité de pilotage regroupant les autorités communales suisses et françaises. Des précisions seront apportées et certaines études plus spécifiques à certains secteurs ne présentant pas de gros problèmes seront lancées dans le courant de 2011.

Place du village

Les travaux de l'architecte mandaté se sont poursuivis durant toute l'année 2010. L'architecte a également participé aux séances de présentation qui ont eu lieu avec le groupe de suivi civil créé pour l'occasion. Des discussions ont également eu lieu avec certaines sociétés communales soutenant des projets réalisables sur le périmètre de la Place du village, projets amenant la prise en compte d'un certain nombre d'éléments pour l'aménagement de ce périmètre.

Au printemps, une présentation à la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements a également été faite, ce qui a permis de prendre en considération les remarques des Conseillers municipaux membres de cette commis-

sion afin d'en restituer une image pratiquement définitive. Une deuxième séance regroupant l'ensemble des commissions a eu lieu au mois de juin.

Le crédit d'investissement et le projet ont été présentés au Conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2010, puis renvoyés dans les commissions. La demande de crédit s'élevait à CHF 4'600'000.-, montant qui a été revu une première fois à la baisse pour être arrêté à CHF 3'600'000.-. Unanimement favorables à la réalisation de ce nouveau réaménagement, les Conseillers municipaux ont tout de même demandé au Conseil administratif de trouver des économies supplémentaires sans pour autant dénaturer la philosophie du projet. C'est ainsi que le Conseil administratif a validé un projet final dans sa séance du 16 décembre 2010, le montant de la de-

mande qui sera présentée au premier trimestre 2011 s'élevant à CHF 3'000'000.- TTC.

Les principales modifications concernent:

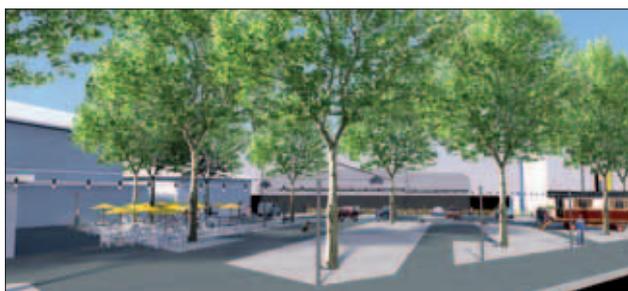
- report des travaux d'aménagement devant la salle communale,
- report des travaux d'aménagement du pré jouxtant la maison Briefer,
- simplification du réseau d'éclairage,
- transformation de la cabane pour associations en roulotte,



- simplification du traitement des enrobés,
- simplification de l'aménagement vert.

De plus, et suite à une motion déposée au Conseil municipal, le parking derrière le cimetière sera réaménagé pour accueillir les véhicules de manière plus confortable.

Le projet reste ainsi évolutif et réversible. Le centre pourra ainsi être modulable au gré des saisons et des manifestations communales. Il permettra au vieux Confignon d'avoir un centre agréable et accueillant.



Après une année de fonctionnement, plusieurs actions énoncées dans le concept de communication élaboré en 2009 ont

pu être mises en place. Changer de mode de faire et de penser n'est jamais facile, même en termes de communication.

Communication interne

Poursuivant la mise en place d'une communication interne à l'administration, cette année 2010 a vu la naissance du journal interne pour les employés communaux.

Après un concours d'idées ayant abouti à quelque 15 propositions de noms émanant de tous les services, le jury a promu le nom CONFILINK. Ce jury était composé d'un représentant de la Commission du personnel, d'un représentant de l'administration et de la responsable du Service communication et relations publiques. Le choix du nom a été fait sur la base de critères tels que : pertinence, compréhension et identification. Ce journal dédié aux employés est donc distribué mensuellement avec la fiche de salaire. Les rubriques qui le composent abordent la vie du personnel, annoncent les anniversaires, les

séances du personnel, les manifestations communales et fournissent bien d'autres informations.



Cette année encore, le Service extérieur a vu son équipement vestimentaire complété. Respectant la ligne de communication mise en place l'an dernier sur la base du concept de communication, un sweatshirt est venu renforcer l'équipement hivernal.

Médias communaux

Afin de distinguer la communication communale officielle de la communication associative, l'année 2010 a vu la mise en pratique du règlement visant à encadrer les relations entre les associations et la Commune. Du point de vue de la communication, ce règlement a clarifié le rôle de la Commune dans la communication associative lors de l'organisation de manifestations de portée communale. Toutes les associations communales bénéficient désormais des mêmes avantages.

Cette différenciation entre communication officielle et communication associative a permis de mettre en place d'une manière claire l'affichage officiel. En effet, implantés à fin 2009, les quatre nouveaux panneaux d'affichage officiel ont permis

la création de deux espaces distincts d'affichage, l'affichage communal et cantonal étant séparé par deux zones clairement identifiées. D'autre part, deux colonnes Morris sont venues étayer l'offre pour l'affichage des sociétés communales.



Conf'infos

Avec une parution trimestrielle, les quatre numéros du journal communal ont traité des dossiers suivants :

N°56 *Voyage en zigzag* –
rédactrice en chef
Mme Françoise Joliat

Le dossier de ce numéro présentait en détail le travail du Fonds de décoration et des artistes Denis Savary et Anne Rochat qui a abouti à l'implantation de dix bancs sonores sur le territoire communal. Cette œuvre nommée «voyage en zigzag» représente un lien entre le village et le quartier de Cressy symbolisé par des bancs permettant de cheminer au gré de son envie, de s'approprier le paysage et bien d'autres choses encore. Description plus complète de cette œuvre dans la partie culturelle (page 46). L'inauguration a eu lieu au mois d'octobre.

N°57 Rousseau 2012 – rédactrice en chef, Mme Françoise Joliat
Le dossier de ce numéro retrace comment la Commune puis l'association «*Le Nez dans le ruisseau*» ont concouru et remporté une subvention attribuée par le Département de la culture de la Ville de Genève à l'occasion du tricentenaire de Rousseau pour des projets destinés à mettre en valeur l'héritage de l'écrivain, philosophe et musicien genevois. Le projet présenté proposait un prologue théâtral suivi d'une fiction contemporaine expliquant comment les idées de Rousseau sont encore actuelles. Au gré des parutions suivantes, des éléments complémentaires se sont ajoutés à l'information déjà transmise.

N°58 Nos engagements pour l'environnement – rédacteur en chef, Monsieur Dinh Manh Uong

Le dossier de ce numéro consacré au développement durable et aux engagements pris par la Commune informait ses lecteurs de la démarche Facteur 21 (voir page 63) ainsi que de l'obtention renouvelée du label Cité de l'énergie (voir page 61).

N°59 Confignon 2015, une commune en mouvement! - rédacteur en chef, Monsieur Alain Dreier

Le dossier de ce numéro a permis aux présidents des commissions du Conseil municipal ainsi qu'aux Conseillers administratifs de dessiner le Confignon de 2015. Que sera Confignon à la fin de la prochaine législature? De grandes lignes se dessinent: PAC Bernex-Est, PAC St-Julien/Plaine de l'Aire, Cherpines-Charrotons, mais à quel horizon ces projets deviendront-ils des réalités? L'avenir nous le dira?

Site internet

Mis en ligne depuis 2008, le site internet ne cesse d'étoffer ses services et informations aux internautes. Cette année, de nouvelles pages ont fait leur apparition:

- *Thème Vie sociale, politique de solidarité* – Ces quelques pages renseignent sur la politique de solidarité suisse et étrangère décidée par le Conseil administratif avec les formulaires et grilles à remplir en cas de demandes de subventions.
- *Thème Découvrir, projets* - Les internautes y découvrent les projets en cours qui touchent la commune tant dans le domaine de l'aménagement que dans d'autres domaines comme le développement durable, le social ou la santé.
- *Thème Maintenant, communiqués de presse* – Destinée aux journalistes, cette rubrique permet un accès rapide aux communiqués de presse rédigés par le Service communication et relations publiques. Ce module permet l'archivage de l'information.

Une version du site www.confignon.ch a été développée afin d'être consultable sur smartphone (iPhone, Blackberry, etc.). Pour le moment, seuls les événements et actualités peuvent

être consultés sous cette nouvelle forme, mais nous ne manquerons pas de vous informer lors de l'intégration de futures rubriques.

Manifestations communales

Comme toutes les années, les manifestations communales occupent une grande place dans la vie de la commune.

- *L'apéritif communal*: lors de cette manifestation, le Maire fait part des projets et des lignes politiques de l'année, portés par le Conseil administratif. Il annonce également la situation financière de la Commune.
- *Un samedi d'hiver*: podium musical pour les jeunes de la Champagne organisé par la Commune de Bernex avec le concours de Confignon et de plusieurs communes de la Champagne (plus de détails en page 49).
- *Le repas des aînés*: cette journée festive permet aux anciens de se retrouver pour une journée d'échange et de partage.
- *La soirée d'information sur les travaux du tram Cornavin-Onex-Bernex* a permis aux participants de prendre connaissance des modifications du projet d'aménagement qui touchera la commune dès la fin de l'année 2010. Les personnes présentes ont pu poser directement des questions aux intervenants et leur faire part de leurs interrogations et de leurs soucis.
- *Génération urbaine*: une journée autour des formes d'expression artistique, sportive et musicale propres aux jeunes et à leur culture «urbaine» (plus de détails à la page 50).
- *La fête des promotions* a été organisée par l'Association des intérêts de Confignon (AIC) pour le compte de la Commune. Comme chaque année, les enfants de l'établissement Confignon-Cressy ont défilé dans les rue de Confignon à la plus grande joie des parents et grands-parents.
- *Le 1^{er} Août*, également organisé par l'AIC, permet aux Confignonnaises et aux Confignonnais d'écouter un orateur extérieur à la commune et qui fut, cette année, M. Pierre Conne, député radical, puis de se retrouver autour du feu traditionnel.



L'apéritif communal



Un samedi d'hiver



Le repas des aînés



La soirée TCOB à Bernex



Génération urbaine



Les Promotions

- *Richard de Confignon*: soirée organisée pour le lancement du livre «*Richard de Confignon, chevalier de cœur et d'épée*» écrit par Henri Alfray (plus de détails en page 47).
- *L'Arbre de Noël communal*, dernière manifestation communale de l'année organisée par l'AIC, a dû faire face cette année à un gros changement puisque les écoles de l'établissement Confignon-Cressy ne s'y sont pas jointes.

Témoignons ici toute notre reconnaissance à l'Association des intérêts de Confignon (AIC) qui organise chaque année, et ce depuis bientôt 50 ans, les promotions et l'Arbre de Noël communal.



La Fête nationale du 1^{er} Août

D'autres manifestations ont, quant à elles, été organisées par les sociétés locales avec le soutien de la Mairie :

Genève, «ville de cultures», exposition photos organisée par l'Assoc'

Soirée dansante avec repas, organisée par les Confid'Oizes

Le vide-grenier à Cressy, organisé par l'Association des habitants de Cressy

Le Feuillu, organisé par l'Association du Feuillu

Foot and Sound, organisée par l'Assoc'

Confignon en fête, organisé par la paroisse catholique de Confignon

La veillée de contes, organisée par Accroch'Contes

Les Conteries de l'Avent, organisée par Accroch'Contes

Le Marché de Noël, organisé par l'Association du marché de Noël

L'Escalade, organisée par l'Association des parents d'élèves de Confignon

Jam Session, organisée par l'Assoc'

La Fête du Sapin, organisée par l'Association des habitants de Cressy

Calendrier communal

Ce calendrier comporte chaque année un thème et des recommandations pour une consommation différente. Il renseigne également sur les événements confignonnois, mais aussi sur les principaux événements bernésiens. La ligne graphique de ce calendrier met en scène des petits personnages qui accompagnent chacun des thèmes et actions proposés. Depuis cinq ans, ces personnages font également leur apparition à d'autres occasions (sondage, mobilité, etc.) dans d'autres publications. Rappelons que ce calendrier est envoyé à tous les ménages et à tout nouvel arrivant sur la commune tout au long de l'année ou sur simple demande à la réception de la Mairie. Il renseigne



également sur les dates des levées des déchets non ménagers (verre, papier, ferraille et objets encombrants), des séances du Conseil municipal, des votations, des vacances scolaires, de l'heure d'été et d'hiver. Son format A4 horizontal permet d'en faire l'agenda familial.

Médias locaux

La collaboration avec les médias locaux (journal Nouvelles, Tribune de Genève, etc.) a continué en 2010 et s'est vue renforcée par des relations étroites avec les journalistes partenaires.

Publications

Le rapport administratif et financier

Toutes les années, l'administration publie le rapport administratif et financier. Reflet des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal, il fait état des actions entreprises pour mener à bien les missions reçues des instances politiques.

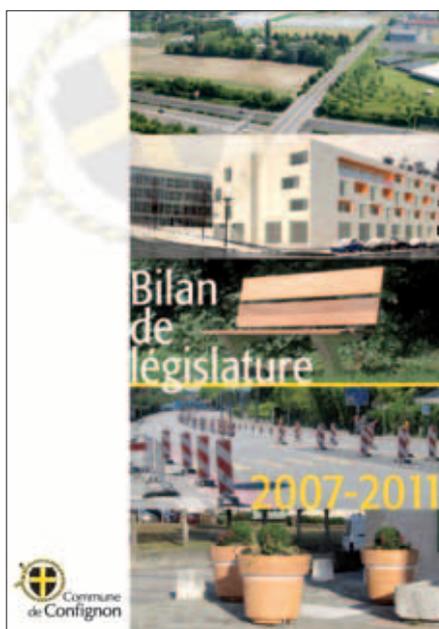
Ce document, depuis 2006, est également téléchargeable depuis le site internet communal, tout comme les rapports annuels des Commissions du Conseil municipal.

Bilan de législature

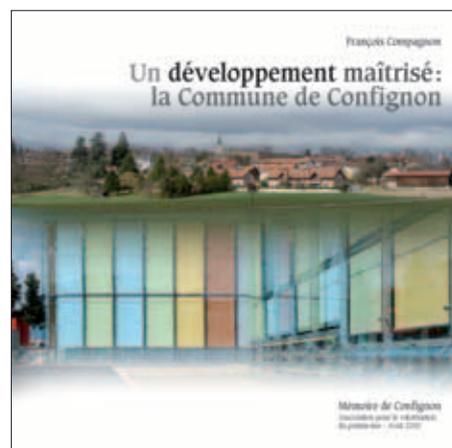
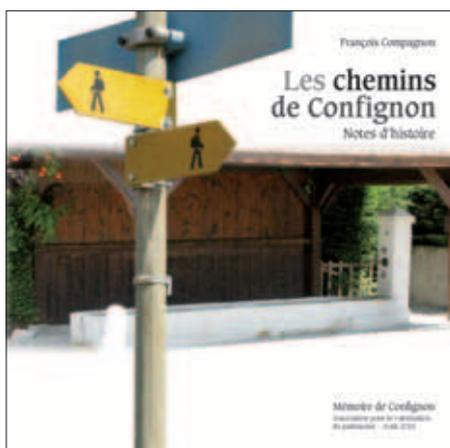
En 2010 et en vue de la fin de la législature, le Conseil administratif, sur proposition du Service communication et relations publiques, a accepté de déléguer la rédaction du bilan de législature à un mandataire externe. Ce document destiné à retracer les plus importantes réalisations faites durant la législature sera distribué à toute la population confignonnoise au tout début de l'année 2011.

«Les chemins de Confignon» et «Un développement maîtrisé: La Commune de Confignon»

En 2008, Monsieur François Compagnon avait remis au Conseil



administratif un texte retraçant le développement de Confignon. M. Compagnon, membre de l'association Mémoire de Confignon, avait écrit ce texte à partir des archives de la commune. C'est en 2010 que le projet d'une publication a abouti et ce fut également l'occasion de faire paraître un deuxième texte, du même auteur, portant sur l'histoire des noms des chemins de la commune.



Le lancement de ces deux parutions a eu lieu lors de la fête «Confignon en fête», organisée par la paroisse catholique.

Ces deux brochures ont alors été mises en vente auprès d'un large public.

Informatique

Jusqu'à cette présente édition, nous n'avions jamais fait état des installations informatiques ou des migrations informatiques et autres informations de ce type. Soucieux d'informer sur ce sujet, nous profitons d'introduire cette nouvelle rubrique à ce rapport administratif et financier.

Toute l'informatique communale est en lien avec le Service informatique de l'association des communes genevoises (SIACG). Le SIACG propose aux communes un panel d'applications spécifiques allant de la gestion de la location des salles communales à la gestion des cimetières en passant par la comptabilité et tous les actes liés à l'état civil. Bon nombre de ces applications sont utilisées au sein de l'administration et certaines d'entre elles sont régulièrement mises à jour. Ce fut le cas en 2009 pour les programmes de bureautique: nous avons passé d'Office 97-2003 à Office 2007, puis ce fut au tour de la messagerie communale sous Outlook d'être mise à jour.

En 2008, une liaison hertzienne a été installée pour relier les bâtiments annexes de la Mairie au réseau informatique communal et dans la foulée, le wi-fi a également été installé dans la salle communale pour les séances du Conseil municipal et dans la maison Briefer-Paroisse pour les séances des Commissions du Conseil municipal.

Fin 2007-début 2008, le Conseil administratif avait validé une proposition de refonte complète du site communal www.confignon.ch. Ce fut donc en avril 2008 que le nouveau site a été mis en production.

En 2010, en collaboration avec le SIACG, une étude a été menée par le Service technique et le Service communication et relations publiques en charge de l'informatique communale pour relier, via la fibre optique, le réseau communal au réseau fibre optique des communes genevoises géré par le SIACG. Le Conseil municipal ayant voté ce budget en 2010, ce projet se réalisera durant l'année 2011.

Culture

La Commune a poursuivi la politique culturelle instaurée ces dernières années. Cette politique table sur une collaboration très étroite avec les sociétés communales et s'attache à promouvoir le lien social, la diversité culturelle et l'intégration de chacun. Elle a notamment mis l'accent sur la collaboration intercommunale en participant activement au groupe Concertation culturelle, de l'Association des communes genevoises (ACG), qui vise à coordonner les différentes politiques culturelles communales et à promouvoir des projets rassem-

blant plusieurs communes.

Dès le mois de novembre, elle s'est aussi investie dans la plateforme de concertation sur les lieux culturels créée entre l'Etat (DCTI et DIP), la ville de Genève et les communes au travers de l'ACG, dont Françoise Joliat était l'une des déléguées. La réflexion au sein de cette plateforme doit permettre de définir de nouvelles bases incluant les équipements culturels en matière d'aménagement du territoire, de choisir les projets à réaliser pour satisfaire les besoins actuels, de décider de la localisation de ces équipements et finalement de proposer une implication financière des différents participants.

Culture aux Cherpines

La politique culturelle occupe une place fondamentale dans une politique globale de développement de quartier. Le quartier des Cherpines, créé de toutes pièces, agglomérat de populations de provenances, de milieux sociaux, d'âges et de cultures divers, devra faire face à des enjeux essentiels: construire la cohésion sociale et urbaine pour un développement équilibré et l'attractivité du quartier, c'est-à-dire rassembler, inclure, donner un ancrage et une place à chacun, renforcer la mixité et prévenir l'exclusion sociale. La politique culturelle est un facteur structurant fondamental, contribuant à la création du quartier, au mieux vivre ensemble.

Ainsi, en collaboration avec la Commune de Plan-les-ouates, Confignon a animé un atelier regroupant divers acteurs culturels et artistiques (dont l'UECA) des deux communes. Entre décembre 2009 et novembre 2010, cet «Atelier artistique et culturel» s'est réuni six fois. Les participants ont été invités à exprimer leurs besoins en termes d'espaces, d'infrastructures (lieux de création, de répétition, de résidence, de représentation et de diffusion) dans la perspective d'inclure ceux-ci au sein du projet d'urbanisme des Cherpines, notamment dans le cahier des charges du plan directeur de quartier en cours d'élaboration.

Ce même atelier s'est également donné pour tâche de rédiger une charte définissant de façon formelle les conditions d'un partenariat entre tous les acteurs culturels, dans une logique d'interdisciplinarité et dans une perspective de développement durable.

Expositions

2010 a permis l'organisation de deux expositions dans l'annexe du bâtiment de la Mairie.



Au printemps, l'exposition dialogue peinture-musique de Madame Mottier-Beltrami a emmené le visiteur dans une ambiance de flamenco.

«Cette artiste peint toujours sous l'influence d'une émotion provenant d'un temps fort de sa vie personnelle ou de l'impact d'événements de l'actualité. Ses représentations flamboyantes



de danseurs de flamenco en mouvements tournoyants dégagent un sentiment de forte occupation de l'espace», commentait un Conseiller municipal relatant cette exposition pour le compte du Conf'infos.

A l'automne, ce fut l'exposition des œuvres de feu Maurice Blanchet qui a permis aux visiteurs de découvrir les peintures de ce personnage de Confignon qui n'a exposé qu'une seule fois durant toute sa vie, tant sa première exposition avait été une expérience difficile. Grâce à la persévérance de sa veuve, Jeanne Blanchet, cette exposition a permis aux visiteurs de découvrir un talent méconnu.



Voyage en zigzag

Durant l'année 2010, le Fonds de décoration communal a peaufiné le projet «*Voyages en zigzag*» et a inauguré cette œuvre le 16 octobre.

Pour rappel, Denis Savary et Anne Rochat, artistes suisses reconnus internationalement, sont à l'origine de ce projet. Des bancs sonores, œuvre d'art et moyens de contemplation d'une nature en mouvement et d'un esprit en éveil à ce qui l'entoure, voilà le message donné par cette réalisation. Dix bancs sonores, implantés sur le territoire communal, qui engagent à la balade, à la rêverie et à la prise de conscience d'une réalité propre à chacun tout en créant un lien entre le village et le quartier de Cressy. Inaugurée en présence des plus hautes instances cantonales en la personne du Conseiller d'Etat Charles Beer, cette

œuvre a été unanimement reconnue et vantée pour son esprit d'ouverture et d'avant-gardisme.



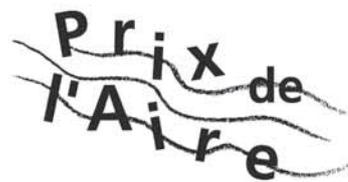
Richard de Confignon

Au début de l'été, suite à une entrevue avec l'auteur du livre «Richard de Confignon, chevalier de cœur et d'épée», l'idée d'une soirée de lancement organisée par la Commune a germé dans les esprits. Ce fut donc au mois de novembre que cette soirée de lancement eu lieu en présence de l'auteur, Monsieur Henri Alfray, de l'éditeur, la Maison Cabedita, des autorités confignonaises et d'un public nombreux. Lors de cette soirée, l'auteur avait également invité le groupe de musique médiévale Aquilegia, qui ravit les participants avec des airs de musique médiévale ainsi que des chants.



Prix de l'Aire

Le Concours littéraire des Communes de Bernex et Confignon soutenu par le Département de l'Instruction publique (DIP) et parrainé par Jean Romain, célèbre écrivain, philosophe et agitateur d'idées, a été lancé en novembre 2010.



En 2009, la Commune de Bernex avait initié un concours littéraire sur le thème: «Bernex, terre de mystère et de magie» dans le cadre de la manifestation «1001 nuits de Bernex». Forte du succès rencontré et dans un esprit de pérennisation, elle a proposé à la Commune de Confignon de s'associer au projet.

«Aller-retour», thème choisi pour cette édition, évoque l'idée de mobilité et de déplacement. Un thème au cœur de l'actualité des deux communes avec l'arrivée prochaine du tram. Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le 1^{er} mars 2011 à la Mairie de Bernex.

Le jury, composé de magistrats, de Conseillers municipaux et de professionnels de la branche, aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie.

Bibliobus

La Commune continue de proposer à ses habitants les services du Bibliobus. Deux fois par mois, les lundis matin à Cressy et après-midi sur la place de l'Eglise... jeunes lecteurs, classes en visite et passionnés de tout âge peuvent venir assouvir leur soif de lecture et de savoir. Depuis deux ans, les livres peuvent également être retournés lors des passages du Bibliobus sur la commune de Bernex.



Quelques chiffres:

Prêts:	1'731 adultes	4'105 enfants
Inscriptions:	26 adultes	30 enfants
Fréquentation adultes + enfants:	1551	
(Confignon village 785; Cressy 766)		

Nombre de passages en 2010: 23

Soutien et collaboration

La Commune a poursuivi sa politique de collaboration accrue avec un certain nombre de sociétés communales qu'elle soutient dans l'organisation de manifestations pérennes au travers d'une subvention ad hoc et de moyens logistiques.

Festival Hip Hop Communes-Ikation

Comme les années précédentes, la Commune de Confignon soutient activement l'association Communes-Ikation et son festival. Pour cette 12e édition du festival Hip Hop Communes-Ikation qui s'est déroulée le samedi 20 novembre à Plan-les-Ouates, la soirée a réuni un certain nombre de groupes de culture hip hop d'ici et d'ailleurs: Youssoupha (France), M.A.M. (Suisse), le collectif MADNESS Project, fruit d'une association entre 5 Mc's de Genève: (MR BIL, IKAR, ERIAH, AURE'DJEE et FACE) issus de différents groupes très actifs sur la scène locale (Marekage Streetz, Bootlegacy, Frenezy Rythmik), et d'un beatmaker: RIGA (Hemp Higher Crew, Cali P, etc.) relayés sur scène par DJ MADFUNK, considéré par beaucoup comme l'un des pionniers de son art dans sa région, qui assure le show aux platines, K-Unik Crew et bien d'autres encore.

Culture et rencontre

Confignon continue à soutenir financièrement la fondation Culture et Rencontre. Cette fondation qui rassemble cinq communes (Onex, Lancy, Bernex, Confignon et Plan-les-Ouates) et dont Mme Françoise Joliat est la présidente propose des cours, des ateliers, des ciné-clubs et des conférences scientifiques en collaboration avec la Faculté des sciences de l'UNIGE aux habitants des communes précédemment citées. En automne 2009, Culture&Rencontre s'est associée au DIP et au Collège de Saussure pour un projet de résidence-danse

confiée au chorégraphe Mario Berettini. Celui-ci a ainsi eu la possibilité de monter un spectacle de danse contemporaine avec sa compagnie tout en associant des élèves du collège et de Culture&Rencontre au processus de création. Cette réalisation a fait l'objet de plusieurs soirées spectacle à l'aula du Collège au printemps 2010.

Atelier Philippe Lambercy

Depuis 2009, la Commune a le plaisir de soutenir l'association Atelier Philippe Lambercy qui a ouvert l'atelier du célèbre céramiste au public. Cette association a pour but de maintenir l'atelier de cet artiste comme lieu de visibilité de son œuvre. Elle organise des journées Portes ouvertes ainsi que différentes manifestations culturelles tout au long de l'année. Les œuvres de ce pionnier de la céramique contemporaine sont présentées dans le cadre de leur création, l'atelier et le jardin de Confignon.

ArtTCOB

Le projet du Département de l'instruction publique (DIP) concernant l'implantation d'œuvres d'art le long du tracé du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) a été présenté aux communes riveraines. Cinq œuvres d'artistes choisis après concours par un jury d'expert seront implantées d'ici à fin 2011 pour l'inauguration de la ligne. L'emplacement de l'une de ses œuvres sur notre commune se situerait entre l'arrêt de la Dode et celui de la Croisée de Confignon.

Pour le financement de ces œuvres, des discussions se sont ouvertes entre l'Etat et les Communes, ces dernières n'en ayant eu connaissance qu'après l'établissement des budgets 2011. De plus, à ce jour, il n'est pas encore possible de connaître le coût total des œuvres, mais selon le DIP, des partenariats public-privé pourraient être envisagés.

Le Service social a pour mission d'appliquer les lignes de la politique sociale de la Commune; son activité se décline selon quatre grands axes :

- A. L'action sociale communautaire
- B. L'aide sociale individuelle
- C. La politique de solidarité
- D. Les écoles

Action sociale communautaire

Le quartier de Cressy s'est mobilisé grâce à l'enthousiasme et au dynamisme des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE pour mener à bien le projet de **film** né d'une idée de l'Association des Habitants de Cressy et soutenu par les Communes de Bernex et Confignon. Un groupe de jeunes adultes créatifs et motivés a écrit le scénario, accompagné par un producteur professionnel et par les TSHM. Grâce à la promotion faite par les associations et au «porte-à-porte» des travailleurs sociaux, un nombreux groupe d'enfants et d'adultes s'est réuni pour assister au lancement du tournage et s'est proposé de jouer un rôle dans le film. Le but du projet était de créer des liens entre les habitants de différents horizons ainsi que de vaincre les préjugés intergénérationnels. Ces objectifs ont été poursuivis lors du tournage, qui a créé de nombreux échanges conviviaux entre habitants. Le produit fini, *CREZZY ou... la vie d'un quartier*, a été projeté lors de la fête du quartier le dimanche 26 septembre et a rencontré un vif succès.

Nous avons eu la chance d'accueillir à Cressy une classe d'**étudiants en sociologie** de l'Université de Genève. Dans le cadre de leurs études de bachelor, ils ont exploré le quartier pour construire des objets de recherche. Interviews des habitants, focus group, réflexions sur l'urbanisme et sur les parcours de vie ont été exposés à Uni Mail lors d'un déjeuner sociologique. A l'automne, nous avons eu le plaisir d'écouter la présentation de leurs travaux, résumés par l'enseignante à l'intention des habitants et des politiques, ainsi que d'échanger sur les questions soulevées par ces études.

Durant l'été, une **soirée grillades** a été proposée dans chaque quartier. Grâce à l'entrain de l'équipe FASE de Confignon, un



minimum d'infrastructure et un peu de musique «live» ont suffi pour créer une ambiance sympathique et attirer un public intergénérationnel lors de deux dimanches soir d'été. La participation des habitants nous encourage à proposer à nouveau le concept en 2011, en envisageant même plusieurs dates durant les mois de juillet et août.

Parmi les partenaires incontournables de la Commune dans les projets collectifs, nous trouvons bien entendu les associations et en particulier les sociétés communales. Leur rôle très important dans la vie de la Cité a toujours été reconnu et valorisé par la Mairie: leurs activités contribuent à former l'offre culturelle, sportive, sociale de la région. Ces sociétés sont nombreuses et ont souvent besoin d'un soutien financier et/ou logistique pour leurs activités. Dans un but d'égalité de traitement, la Commune a édité des critères de subventionnement ainsi qu'un règlement détaillant les prestations qu'elle offre aux associations.

Le Service social collabore souvent avec les associations dans la mise en place des projets. Si la plupart des sociétés communales sont très bien rodées grâce à de nombreuses années d'activité, il y en a parfois de toutes jeunes... C'est le cas de L'ASSOC, la cadette, née grâce à l'enthousiasme et à l'engagement d'un groupe de jeunes adultes qui ont bénéficié durant deux ans d'un local en gestion accompagnée. Le souhait de cette association étant de contribuer à l'offre socioculturelle de la Commune, ses membres se sont lancés dans l'organisation de manifestations qui ont eu un grand succès auprès du public. Le travail de «**coaching**» effectué par le Service social sous forme d'accompagnement pour le montage de projets s'est révélé très intéressant et enrichissant; l'élève surpasse souvent son maître et l'association est en train de se proposer de reprendre certaines manifestations communales ou intercommunales. Nous nous en réjouissons!

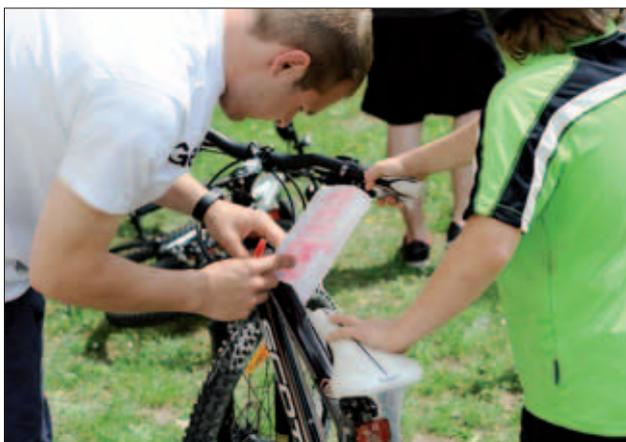
Projets jeunes

Manifestations

La salle communale de Confignon a hébergé en janvier le traditionnel **Samedi d'hiver**. Podium musical pour les jeunes de la Champagne organisé par la Commune de Bernex, cet événement réunit chaque année, le temps d'un après-midi et d'une soirée, un public varié et mobilise un grand nombre de jeunes sur scène ainsi que dans la gestion de la buvette, du tri des déchets, de la sécurité. Seul bémol, l'édition 2010 a été un peu boudée par le public... ce sera mieux l'année prochaine!



Le temps fort de l'année a été sans aucun doute la réalisation de **Génération Urbaine**. Grand chantier commencé fin 2008, ce projet visait la réalisation d'une journée autour des formes d'expression artistique, sportive et musicale propres aux jeunes et à leur culture «urbaine». Cela pour leur donner une occasion de pratiquer leurs passions et de les faire connaître au monde adulte. En collaboration avec les TSHM, le défi était de faire porter le projet par les jeunes et de maintenir la motivation tout



au long de la préparation. Le 29 mai, les jeunes ont donc proposé de nombreux ateliers durant l'après-midi (graffs, sérigraphie, danse, skate...) et se sont produits sur scène le soir, dans une suite mémorable de danse, musique africaine et rap hip hop. A cause de la concomitance de nombreux événements sur Genève, notre manifestation n'a peut-être pas drainé tout

le public qu'on aurait souhaité, mais la soirée a quand même fait 250 entrées payantes. Et toute l'équipe est partante pour relancer un projet similaire mais... dans quelques années, question de se reposer un moment!

Le travail social hors murs

L'équipe de la FASe (Fondation pour l'animation socioculturelle) continue son travail de prévention, d'accompagnement et d'animation pour les jeunes en partenariat avec la Commune:

- Tournées du Bus prévention parc (BUPP)
- Sport pour Tous
- Locaux d'accueil libre
- Locaux en gestion accompagnée.

L'année 2010 a comporté un changement de taille car la TSHM qui était en charge de Confignon est partie et a été remplacée par un collègue à partir du mois de mars. Comme toute transition, cela a nécessité un certain temps d'adaptation pour toutes les parties mais une nouvelle organisation s'est rapidement mise en place et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que cela rencontre l'approbation de tout le monde.

Parmi les nouveautés à signaler, la mise en place d'une **ouverture le jeudi midi** du local du SAS, avec la proposition d'un repas chaud sur inscription, qui est à la fois un moyen de toucher une population qui ne fréquente pas habituellement le local et de proposer aux jeunes un repas équilibré ainsi qu'un moment de détente entre les cours.

Durant l'été, toutes les énergies, côté FASe et Commune, se sont concentrées sur la mise en place d'un **stage multisports**. L'idée avait émergé suite aux travaux de l'enquête jeunesse, vu la demande conséquente en activités sportives. Nous avons donc contacté les sociétés sportives de la Commune qui avaient manifesté un intérêt pour ce projet et nous avons pu débiter une fructueuse collaboration avec le Bernex Basket, Cressy Sport et Loisirs et le Tennis Club. Financé partiellement grâce au fonds «Ados-été» de la FASe, le stage s'est déroulé la dernière semaine du mois d'août et a réuni un groupe de jeunes de 11 à 16 ans autour de la découverte d'activités sportives (basket, karaté et tennis), de loisirs créatifs et... de grands moments d'aventure également, car la semaine a commencé par une sortie Aquaparc et s'est terminée par la découverte du rafting. Le bilan est très positif et nous allons certainement relancer le projet en 2011, idéalement pour deux semaines (au début et à la fin des vacances scolaires).

Job jeunes

Nous faisons régulièrement appel à la *brigade du Tri* afin d'assurer le tri des déchets lors des manifestations communales; c'est un groupe de jeunes entre 15 et 18 ans qui s'en occupe avec enthousiasme et bonne humeur, tout en montrant le bon exemple aux participants.

CapEmploi

Le dispositif de coordination de lieux de stages pour les jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation ou de projet professionnel, qui réunit les Communes d'Aire-la-Ville, Bernex, Carigny, Chancy, Confignon et Soral, a continué son activité en 2010.

Le nombre de stages augmente d'une année à l'autre: les jeunes se passent le mot et les besoins émergent. Seize jeunes au total ont suivi un stage et pour douze d'entre eux, cela s'est avéré une réussite aboutissant à une intégration professionnelle ou au début d'une formation.

En 2010, Confignon a accueilli une stagiaire durant six semaines au Service extérieur et un jeune auprès de la conciergerie de l'école de Cressy pour deux semaines.

Des jeunes habitants Confignon ont eu l'occasion d'effectuer des stages à Bernex ainsi qu'auprès de l'association Mamajah, qui fournit également des places de stage au dispositif.

Nous ressentons très fortement l'exigence d'assortir notre dispositif d'un accompagnement par des professionnels de l'insertion, qui puissent donner aux jeunes remobilisés par les stages un maximum de chances de repartir sur une formation ou un travail. Un programme nous a été proposé par l'OSEO; nous souhaitons explorer cette possibilité de partenariat par un projet pilote de deux ans et sommes en train de rechercher des fonds à cette fin.

Projets prévention

Intervention précoce dans les communes

En adéquation avec le plan cantonal de promotion de la santé, dont une des priorités est «retarder l'âge de la première consommation d'alcool», notre Commune participe depuis le mois de février 2009 au programme d'«Intervention précoce dans les Communes». Initié au niveau national par RADIX (Centre de compétences suisse en promotion de la santé et prévention), il est mené en collaboration avec la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme), la FASE et la Commune de Bernex.

Après la réflexion sur la consommation en milieu festif et autour des locations de locaux communaux, le groupe de travail s'est attelé en 2010 à travailler avec les organismes partenaires des Communes (les clubs sportifs en particulier) ainsi que sur la gestion de la consommation dans l'espace public. Ce sujet de grande actualité occupe quotidiennement les APM et les TSHM lors des rencontres avec les jeunes, la consommation d'alcool étant très répandue dans notre région. La collaboration entre professionnels est déjà bien rodée et des mesures ont été envisagées afin de rendre notre action la plus efficace possible dans le sens de la prévention.

Nous avons mis sur pied une séance de sensibilisation s'adressant aux sociétés communales qui organisent des manifesta-

tions et qui gèrent des stands de vente de boissons lors des fêtes. Au vu de l'excellente participation des associations et des retours que nous avons eus, cette initiative sera pérennisée afin de continuer à fournir des outils à nos partenaires et d'en vérifier régulièrement la pertinence dans notre contexte.

«Sauver une vie»

La journée de sensibilisation routière pour les 18-25 ans concernant les conduites à risque en véhicule motorisé est désormais reconduite chaque année au vu de son succès et des effets positifs que l'on peut constater sur le comportement des jeunes.



Pilotée par les agents de la Police municipale de Bernex en collaboration avec les TSHM, cette journée réunit autour d'un groupe de jeunes (dont quatre de Confignon en 2010) de nombreux intervenants en lien avec la circulation routière, les accidents et leurs conséquences. Ce samedi 2 octobre, les partenaires, tous bénévoles, étaient: la Brigade Transport et Environnement de la Police, une juge d'instruction, la Fondation Roadcross, les HUG, le SIS et le Test & Training TCS.

Les Communes de Bernex et Confignon sont partenaires dans ce projet, qui est financé avec les recettes des amendes d'ordre.

Subventions diverses pour la jeunesse

La Commune subventionne de nombreux projets menés par les jeunes, comme la Classe Humanitaire du CO Vuillonex qui vient régulièrement présenter son projet à la Commission sociale. Nous recevons de nombreuses demandes de subventions de la part d'autres écoles, mais nous préférons donner la priorité aux projets ayant un lien fort avec notre région.

La Commune participe également aux loisirs des enfants et des jeunes durant les vacances en finançant les colonies et autres organisations de camps de vacances à hauteur de 10 francs par jour pour chaque jeune participant qui habite Confignon.

En ce qui concerne les sociétés communales œuvrant pour les jeunes, la Commune subventionne leurs activités en reconnaissance de l'importance de leur rôle, elle souhaite donner

ainsi aux bénévoles les moyens de concrétiser leurs projets. Les Mercredis de Ski, par exemple, sont subventionnés afin de leur permettre de proposer des sorties ski aux enfants à des prix abordables. L'Association des parents d'élèves reçoit également une somme pour mener à bien différentes activités et manifestations.

Projets aînés

La Commune attribue une grande importance au parcours de vie de ses habitants et souhaite en marquer les étapes importantes avec de petites attentions. Elle fête ainsi :

- **les anniversaires des nonagénaires** : les Conseillers administratifs se sont rendus chez sept personnes afin de leur présenter leurs bons vœux;
- **les anniversaires de mariage** : en 2010, le Conseil administratif a partagé un moment de convivialité autour d'un repas avec dix couples fêtant leurs 50^e et 60^e anniversaires de mariage durant l'année.



- le samedi 6 mars, 220 Confignonnaises et Confignonnais de 65 ans et plus se sont retrouvés à la salle communale pour le traditionnel **repas des aînés**. Le délicieux repas préparé par un traiteur de la région a été servi grâce à l'aide des jeunes de la Classe Humanitaire du CO Vuillonnet, qui se préparent à leur voyage en menant des actions diverses dans le domaine social. L'après-midi a été animé par un duo soprano-ténor habitant la commune et la journée a été très appréciée, au vu également des remerciements que la Mairie reçoit à cette occasion.



- Les Communes de Bernex et Confignon s'associent chaque été afin de mettre sur pied un **dispositif canicule** et d'être donc prêtes au cas où des températures extrêmes devraient perdurer durant l'été, jusqu'à mettre en péril la santé des personnes les plus fragilisées. En collaboration avec la FSASD et la protection civile, des mesures ont été programmées afin de pouvoir intervenir en cas de nécessité. La population dans son ensemble a été sensibilisée aux dangers liés à la canicule par le biais d'un article dans le journal communal ainsi que par un affichage dans les allées. Nous avons demandé aux habitants de se préoccuper de leurs voisins souffrants ou âgés, de penser à signaler leur situation si l'état de santé devait être préoccupant. Un courrier a été envoyé à tous les aînés de 75 ans et plus signifiant qu'en cas de canicule, ils recevraient des appels de la part de la Commune pour vérifier que tout aille bien; le courrier était accompagné de photos permettant de reconnaître les intervenants des Communes (APM, Services sociaux). Cette année encore, nous n'avons pas eu besoin de tester le dispositif mais... mieux vaut être prêts!
- Comme chaque année, une dizaine de jours avant Noël, les Conseillers administratifs et les Conseillers municipaux se sont rendus en visite chez les habitants de plus de 80 ans et leur ont apporté un «**cabas de Noël**» de produits du terroir.

Sondage aînés et suite

Les résultats du sondage effectué en 2009 ont été analysés début 2010; pour rappel, le but du sondage était d'avoir une meilleure connaissance de la population en âge AVS afin d'appréhender ses besoins et d'évaluer l'opportunité de mettre en place un dispositif spécialement dédié à cette tranche de la population.

Il en résulte que, pour la plupart, nos aînés semblent bien entourés; il demeure cependant que certaines personnes sont complètement seules. La mobilité paraît aisée pour la majorité, par différents moyens de locomotion; il y a toutefois un 20% qui dit se déplacer difficilement. Globalement, 40% des interviewés affirment avoir besoin d'aide pour une ou plusieurs tâches de la vie quotidienne, comme faire ses courses, le ménage, les déplacements.

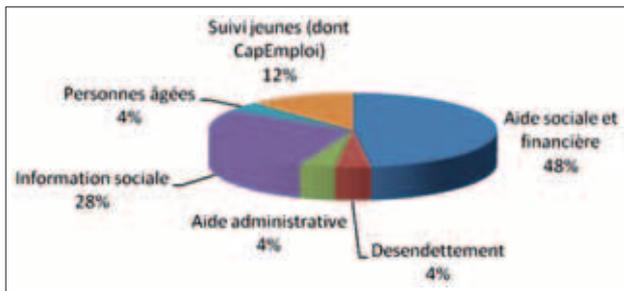
Sur la base de ces éléments, nous considérons que les besoins justifient la création d'un dispositif de prise en charge des personnes âgées. Le but serait tout d'abord de constituer un réseau d'intervenants déjà présents sur la région, comme la FSASD, l'EMS Bearegard, Pro Senectute. Il s'agira de mettre les aînés et leurs exigences au centre du projet et de coordonner les actions afin d'y répondre au plus près.

La construction d'un immeuble destiné prioritairement aux personnes âgées dans le quartier de Cressy s'insère également dans cette réflexion générale et les prestations à offrir aux aînés seront développées courant 2011.

Aide sociale individuelle

En 2010, le nombre de situations traitées par le Service social est resté stable, environ une trentaine, entre personnes seules, familles et jeunes adultes. Si pour la majorité des cas l'intervention du Service social se résume à un nombre d'entretiens qui va de un (dans le cas d'une orientation vers un autre service compétent) à quatre, il y a quelques dossiers qui ont nécessité un suivi régulier impliquant en moyenne deux rendez-vous par mois.

Le graphique ci-dessous vous montre la nature des demandes.



Dans le cadre des dossiers d'aide sociale et de désendettement,

le Service a été amené à effectuer de nombreuses recherches de fonds afin de faire face à des besoins financiers importants, auxquels la Commune ne pouvait répondre directement. Cette démarche, qui nécessite un temps de préparation considérable, a donné de très bons résultats puisqu'elle a permis de récolter plus de CHF 10'000.– et, grâce à la générosité des donateurs, de donner un grand coup de pouce à quelques familles.

La Commune a également consenti des prêts sans intérêts pour aider des communiers en difficulté.

L'**aide financière personnalisée** versée par la Commune en 2010 s'élève à CHF 5'452.–, ainsi répartie :

- CHF 1'449.– d'aide individuelle extraordinaire, pour la majeure partie destinée aux enfants (participation aux frais pour les camps et les classes multicolores);
- CHF 1'403.– distribués par le Centre d'action sociale de Bernex (antenne de l'Hospice général) en petits montants pour des aides d'urgence;
- CHF 2'600.– pour des demandes de fonds qui nous ont été adressées par des assistants sociaux de l'Hospice général.

Politique de solidarité

Aide à l'étranger

Afin de concrétiser sa politique de solidarité, la Commune de Confignon soutient des projets dans trois domaines distincts: la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits des personnes. Elle consacre chaque année 0,7% de son budget à l'aide à l'étranger; en 2010, cela a représenté une somme de CHF 63'500.–, qui a été répartie de la manière suivante :

- CHF 25'000.– à la Fédération genevoise de coopération pour soutenir un projet de gestion communautaire des ressources naturelles en Tanzanie (réalisé par l'ADAP) et un projet d'intégration scolaire des élèves handicapés au Pérou (proposé par Genève Tiers Monde);
- CHF 8'500.– pour des projets en Haïti, menés par des associations que la Commune subventionnait déjà avant le séisme;
- CHF 10'000.– pour contribuer au projet Robin des Watts, en collaboration avec les écoles de Confignon, Terragir et Terre des Hommes Suisse;
- CHF 20'000.– pour diverses réalisations (Roumanie, Inde, Népal, Mali, Burundi, Ouganda et Kenya).

Le Conseil administratif a en outre décidé de l'attribution extraordinaire d'une aide d'urgence versée à la Chaîne du Bonheur :

- CHF 20'660.– pour le séisme en Haïti
- CHF 8'354.– pour les inondations au Pakistan.

Aide en Suisse

Comme chaque année, la Commune a été très sollicitée par les institutions œuvrant dans le milieu social en Suisse et à Genève en particulier. Nous avons pu satisfaire 24 demandes sur 85, en distribuant une somme totale de 35'000.– CHF. Les subventions ont été attribuées à des organisations actives dans les domaines de la formation, de la santé mentale, du handicap, du soutien aux personnes en difficultés (femmes, jeunes, familles, aînés, immigrés), de la prévention ainsi que de l'aide sociale et financière. Ces subventions sont allouées soit à des projets spécifiques, soit au fonctionnement des associations; dans ce dernier cas de figure, afin d'éviter le saupoudrage, nous accordons la plupart du temps CHF 1'000.– minimum, ce qui nous paraît cohérent pour donner un coup de pouce pas trop symbolique, mais ce qui nous oblige aussi à refuser de très nombreuses demandes.

Ecoles

La Commune de Confignon a deux écoles primaires publiques sur son territoire, qui constituent l'**établissement scolaire**

Confignon-Cressy, géré par une directrice d'établissement.

En 2010, un dossier important a été, pour la deuxième rentrée consécutive, le *déplacement des élèves de 6P* de l'école de Cressy à l'école de Confignon. En effet, par manque de place

dans l'école plus proche de leurs habitations, les enfants de 6P ont dû se rendre à l'école de Confignon, comme cela avait déjà été le cas pour leurs camarades l'année scolaire précédente. Cela a nécessité une bonne coordination avec la Direction et beaucoup de communication avec les parents, dont les soucis concernaient essentiellement le trajet et ses dangers potentiels. Des mesures d'information aux élèves et de sécurisation du trajet ont été mises sur pied grâce à la collaboration de l'agent de la Police municipale. Les enfants ont été insérés dans les classes de 6P de l'école de Confignon et l'intégration dans la nouvelle école a donné des résultats tout à fait satisfaisants.

Durant l'année 2010, la Commune a participé régulièrement aux séances du *conseil d'établissement*, qui s'est révélé une plateforme d'échanges intéressants et productifs avec les représentants de l'école et des parents.

Les séances de *coordination école-GIAP-Association du restaurant scolaire-Commune* ont également été maintenues, à l'instar des années précédentes. En effet, à côté des nombreux échanges réguliers pour des questions ponctuelles, ces réunions permettent de débattre plus amplement des sujets d'intérêt commun, d'élaborer des stratégies, de concevoir des projets pour les enfants.

Parmi ces projets, nous pouvons citer l'**année de l'alimentation**. En conformité avec le Plan cantonal de promotion de la santé, la Commune a souhaité porter une attention particulière à l'alimentation et cela en commençant par sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Sans oublier que les enfants qui fréquentent les cuisines scolaires bénéficient déjà chaque jour de repas labellisés «*Fourchette verte junior*».

Des ateliers alimentation ont été animés par une jeune diététicienne de Confignon dans les classes de 2E à 4P, proposant

ainsi aux élèves une réflexion théorique suivie d'une préparation pratique. Le projet se poursuivra en 2011 pour les classes n'ayant pas pu bénéficier des ateliers en 2010.

En octobre, un groupe d'enfants de 4 et 5P, les Petits Chefs aux fourneaux, s'est réuni autour d'un chef de cuisine genevois pour préparer, avec l'aide de quelques mamans motivées, une délicieuse soupe à la courge et des muffins. Le Conseil administratif a pu déguster les préparations et apprécier la bonne ambiance de ce mercredi après-midi pas comme les autres.



Durant cette année, les Cycles d'Orientation ont aussi mis sur pied les conseils d'établissement; le directeur du **CO Vuillon-nex**, sis sur la commune, a donc invité la responsable sociale à y participer, avec le chef du Service social-jeunesse de Bernex, les représentants des parents et les représentants du personnel. Les représentants des élèves rejoindront le conseil courant 2011.

Excellente nouvelle pour la Commune, une nouvelle association de parents d'élèves du Cycle d'Orientation a vu le jour en 2010 et se propose comme partenaire très actif dans le soutien aux élèves et à leurs parents.

Les tâches qui incombent au Service technique sont très variées. De ce fait, les compétences du personnel du Service extérieur et des bâtiments sont en proportion. Suite au renouvellement du label Cité de l'énergie, le Conseil administratif a fixé comme objectif l'obtention du label «Gold» pour 2014. Cette volonté a un impact tant sur

l'entretien de nos bâtiments et de nos espaces extérieurs que sur les travaux de réparation, les rénovations et les nouvelles constructions. Il est donc nécessaire que tout le personnel puisse faire évoluer ses connaissances et il suit donc chaque année des formations ciblées et adaptées à cette évolution ainsi qu'aux besoins de la commune en général.

Entretien des bâtiments

Durant cette année, nous avons débuté les travaux de rénovation de l'école de Confignon. Les travaux relatifs à l'entretien courant vont se stabiliser et diminuer en fonction de l'avancement de cette rénovation. Toutefois, nous avons constaté que les frais d'entretien de l'école de Cressy augmentent. Ces augmentations ont permis d'identifier certains composants qui nécessitent un entretien très suivi pour

pouvoir durer dans le temps.

Les autres bâtiments communaux n'ont pas nécessité la mise en œuvre de travaux urgents. Certains travaux exceptionnels de réattribution de locaux ont permis de rationaliser et de répondre à des demandes de sociétés.

Durant cette année, nous avons rencontré une recrudescence de bris de glace et autres déprédations. Tous les actes de vandalisme font systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie.

Entretien des parcs

Le Service extérieur s'est employé à l'entretien des arbres (élagage, abattage, etc.) afin d'améliorer la gestion des arbres et bosquets et de renforcer l'entretien principalement sur l'Axe vert. Nous devons noter une action menée en collaboration avec les enseignants et enfants de l'école de Cressy



visant à fleurir les bordures des bâtiments et ne pouvons que louer ce travail qui fut une réussite appréciée et respectée de tous.

Une action a également eu lieu à l'école de Confignon. Les élèves ont pu planter de jeunes pousses d'arbustes dans la bande herbeuse menant au préau.



Voirie

L'engagement de personnel en 2009 a permis au Service extérieur de répondre complètement aux engagements hivernaux. De ce fait, il a été constaté que six personnes étaient une bonne base pour faire face à toutes les tâches communales.

Suite à un vote du Conseil municipal, un nouveau véhicule multi-usages (dénéigement, tonte, bord de route, etc.) est



venu compléter la flotte communale, permettant ainsi d'augmenter la qualité des services dans les espaces publics et l'efficacité dans les tâches accomplies.

Cimetière

La Commune est toujours dans l'attente d'une nouvelle version du programme de gestion. Cette nouvelle version permettra d'établir une base informatisée du cimetière qui rendra plus aisée la gestion des emplacements.



Rénovation de l'école de Confignon

Nous avons procédé à la première des quatre phases de travaux sur ce bâtiment. Ceux-ci comprennent le traitement de la carbonatation, le renforcement de l'isolation, le remplacement des vitrages et portes d'entrée, la réfection des revêtements des murs, des sols et des plafonds, le

remplacement des éclairages, le désamiantage, etc.

Le Conseil administratif a proposé un crédit basé sur le long terme, le potentiel d'économies d'énergie (chauffage et électricité), l'amélioration de la qualité des espaces et un partenariat privé-public pour la mise à disposition de la toiture en vue de la pose de panneaux solaires photovoltaïques.



Entretien des routes et des canalisations

La période hivernale a été particulièrement sévère avec les chaussées. Le Conseil administratif a dû prendre des mesures

sérieuses pour pouvoir réduire au minimum les risques d'accident et, de ce fait, le Service extérieur est intervenu de manière ponctuelle, mais lourde, sur certains tronçons, ce qui a entraîné des dépassements du budget de fonctionnement.

Circulation

Le Conseil administratif a été approché par des riverains du chemin des Suzettes concernant un trafic anormalement dense et rapide sur cet axe. Il a été procédé aux

contrôles d'usage et il a été constaté que beaucoup d'utilisateurs ne respectaient pas la législation en vigueur. C'est pourquoi, après l'obtention de l'accord de la Direction générale de la mobilité, une mise en impasse de ce chemin a été effectuée.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La première phase d'analyse du réseau d'assainissement des eaux

a été faite et a fait ressortir les dysfonctionnements présents sur ce dernier. Cette analyse ne révèle pas de problèmes majeurs et n'impliquera pas de modifications profondes du réseau actuel.

Tramway Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)

Tout le réseau des eaux usées a été exécuté durant cette année. La réfection de la conduite des eaux claires est prévue pour le milieu de l'année 2011.

Trois arrêts des transports publics genevois seront implantés et équipés conformément à la ligne esthétique en cours le long de cet axe. La Ville d'Onex a été approchée afin de pouvoir uniformiser les arrêts situés à proximité du chemin de la Dode.



Installation de points de récupération dans le village

En début d'année, quatre premiers points enterrés de récupération des déchets ont été installés. Après une année d'utilisation, leur fréquentation est bonne et au chemin des Hutins, il a été ajouté une benne afin de répondre à une demande spécifique.



Station de pompage des Vignes

La station de relevage des eaux usées situées le long de la route de Soral avait plus de vingt ans. Ses composants électriques et hydromécaniques présentaient des signes

d'usure ne pouvant que laisser présager qu'une modernisation était impérative. Le Conseil municipal avait voté sa réfection en 2008 et, de ce fait, l'ensemble des composants ont été remplacés et l'accessibilité des fosses améliorée.



Rénovation des fontaines, décoration florale et panneaux d'affichage

La Commune a initié en 2008 une étude sur la valorisation

de ses espaces publics; trois éléments avaient été retenus: la rénovation des trois fontaines, la rénovation des surfaces d'affichage et l'amélioration de la décoration florale.

Pour ce faire, le Conseil administratif a agi sur deux axes: l'étu-

de d'un concept et le renforcement du Service extérieur afin de pouvoir maintenir et permettre l'entretien des éléments qui découleraient de cette étude.

Les contraintes et les souhaits liés à ce nouveau mobilier urbain sont nombreux : durabilité de l'élément car souvent positionné en relation avec la circulation, création d'un élément permettant de lier les différents quartiers de la commune, pouvant accueillir des plantes pérennes et des plantes saisonnières, reflétant l'esprit villageois et terrien, pouvant être déplacé pour évoluer selon les activités et les aménagements, s'adaptant aux différents terrains, pérennité de l'élément de manière à ne pas craindre les variations des catalogues.

Par conséquent, un bureau d'architecte paysagiste a été man-

daté, tant pour l'identification de tous les lieux que pour le choix des végétaux et pour le modèle de bac. Après différentes propositions, le choix s'est porté sur un élément en béton recyclé, mais reprenant l'apparence et les proportions de la « potée » en terre cuite encore visible de nos jours. Ces éléments sont préfabriqués dans un moule, propriété de la Commune, permettent de créer un lien visuel entre les régions de notre territoire et peuvent être recréés à l'infini. Le choix de la végétation, lui, sera lié à la fonction de l'endroit.

Il est évident que, tout comme pour un jardin qui vient de voir le jour, il faudra quelques années afin que l'ensemble puisse arriver à son apogée et offrir ses pleins agréments à la population.



Illuminations de Noël

Cette année, le Conseil administratif a décidé de changer le concept de décoration de Noël. Un projet proposant une décoration lumineuse qui valoriserait certains éléments durant la nuit a été présenté et accepté. De nouvelles décorations à LEDs ont été acquises pour l'illumination des arbres de Noël du village et de Cressy ainsi que pour celle des arbres bordant la place située devant la salle communale. Les habitants ont salué unanimement ces nouvelles décorations et aucune dégradation n'a été constatée.



Sécurité municipale

Depuis 2009, nous comptons un agent à temps complet. Ceci a permis d'améliorer la sécurité de proximité et de garantir une présence régulière. La collaboration avec Bernex est satisfaisante et dès le 1^{er} janvier 2011, un deuxième agent devrait également être présent dans l'ilotage.

Horaire du service : du lundi au vendredi de:07h00 à 17h00
Un agent à 100%.

Activités du service

Genres de tâches	2009	2010
Patrouille + surveillance école + îlotage	56.7%	61.4%
Administration - guichet	18.4%	15.3%
Séances	10.6%	5.7%
Manifestations	5.9%	6.5%
Fléchage / signalisation	4.2%	4.0%
Contrôles de circulation	1.4%	2.5%
Formation continue	1.3%	1.5%
Services divers	1%	2.0%
Gestion des radars préventifs	0.5%	0.3%
BPA (Bureau de prévention des accidents)	-	0.4%
Patrouille intercommunale	-	0.4%

Dossiers ou interventions traités par le service

Genres d'affaires traitées	2009	2010
Affaires de circulation / stationnement / accident	24	22
Bandes de jeunes	7	17
Dommages à la propriété divers / graffitis / tags	5	6
Sécurité / agression / racket	5	1
Salubrité	4	1
Animaux	4	15
Vols / tentatives	4	4
Verglas	3	1
Objets trouvés	3	3
Incivilités	3	3
Chantiers	2	4
Ilotage / prévention	2	0
Disparition / recherche de personnes	2	0
Contrôles de personnes / véhicules	2	3
Stupéfiants	2	0
Cambriolages / tentatives	1	9
Divers / non classifié	1	11
Domaine public	1	4
Fuites de gaz	1	0
Haies / arbres / chardons	1	4
Inondation / fuites d'eau	1	1
Personnes / véhicules suspects	1	1
Social / médiation	1	0
Signalisation lumineuse défectueuse	0	0
TOTAL	80	110

Amendes d'ordre

Infractions	Code	2010
Ne pas placer le disque de stationnement	202.1	77
Indiquer une heure d'arrivée fausse sur le disque de stationnement	203.1	8
Dépasser la durée du stationnement autorisée de deux heures	200a.	5
Stationner à un endroit où une interdiction de stationner est signalée	250a.	38
Stationner hors des cases	252a.	15
Stationner sur le trottoir en laissant moins de 1,5 m pour les piétons	228.1	7
Stationner sur le trottoir en laissant plus de 1,5 m pour les piétons	249a.	12
Stationner sur une ligne interdisant l'arrêt	241.1	6
Stationner sur un passage pour piétons	214.1	1
Stationner dans le prolongement d'un passage pour piétons	215.1	7
Stationner à moins de 5 mètres d'un passage pour piétons	235.1	1
Stationner sur une case réservée aux handicapés	240.1	1
Stationner à un endroit où une interdiction de s'arrêter est signalée	230.1	3
Utiliser un téléphone sans dispositif mains-libres	311	1
Stationner devant un accès «terrain d'autrui»	248.a	1
Ne pas observer un signal lumineux	309.1	1
Ne pas observer le signal interdiction de circuler dans les deux sens	304.1	6
Conducteur de voiture ne portant pas la ceinture de sécurité	312.1	6
Faire des courses d'apprentissage avec un véhicule dépourvu de la plaque L	320.1	1
Ne pas observer un signal lumineux (2 roues)	615.1	1
Passager ne portant pas la ceinture de sécurité	800.1	1
Passager d'un motorcycle ne portant pas le casque	800.2	1
Total		194

Manifestations ayant nécessité la présence de la Police municipale

Vendredi 15 janvier	Apéritif communal
Samedi 30 janvier	Samedi d'Hiver
Vendredi 23 avril	Repas Signal FC
Dimanche 2 mai	Feuillu
Samedi 29 mai	Génération urbaine
Mercredi 30 juin	Repas Office du Tourisme
Jeudi 1 ^{er} juillet	Promotions
Dimanche 1 ^{er} août	Fête nationale
Samedi 28 août	Fête de la paroisse
5, 6 et 7 octobre	Festival du Cirque
Vendredi 10 décembre	Soirée de l'Escalade
Mardi 21 décembre	Arbre de Noël

Service du feu

Effectif

Au 1^{er} janvier 2010, l'effectif de la compagnie était de trois officiers, deux sous-officiers supérieurs, six sous-officiers, trois appointés et quatorze sapeurs pour un total de vingt-cinq hommes.

Admissions - Congés - Mutations - Démissions

Admissions

Aucune

Mutations

Aucune

Démissions

Deux démissions ont été enregistrées: l'appointé Jean-Luc Bondallaz et le sapeur Sébastien Schnidrig

A ce jour, l'effectif du corps est de 23 hommes, dont une femme.

Décès

Cette année, Monsieur Jean-Pierre Foëx nous a quittés. Entré à la compagnie en 1968, il a effectué 25 ans de bons et loyaux services et quitté le corps en 1993.

Exercices et assemblées

Durant cette année, il y a eu une assemblée générale ordinaire, huit assemblées d'état-major, quatre exercices de compagnie, quatre cours de cadres et dix exercices de protection de la respiration, ce qui représente 942 heures de formation interne.

Cours d'instruction au centre de la sécurité civile

Cours préparatoire pour le permis de véhicules du feu suivi par:

Sap Valérie Froidevaux, Sap David Clerc, Sap Fabien Eyer,

Sap Michael Herrmann

Soit: 70 heures de formation

Rapports technique des commandants:

Cap Didier Toffel

Soit: 9 heures de formation

Gardes de préservation

La compagnie a été convoquée seize fois pour des gardes de préservation. Quinze gardes ont été assurées par les membres de la compagnie et une garde a été annulée, ce qui représente 368,5 heures de gardes pour la période du 11 décembre 2010 au 16 novembre 2011.

Intervention

La compagnie a été alertée à 18 reprises du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, ce qui représente 197 heures d'intervention et la présence de 74 hommes.

La compagnie de Bernex a été alertée 15 fois durant 2010. Dans le cadre du concept sapeurs-pompiers XXI, cela représente 33 interventions au profit des deux communes.

Service d'entretien

Réseau hydraulique

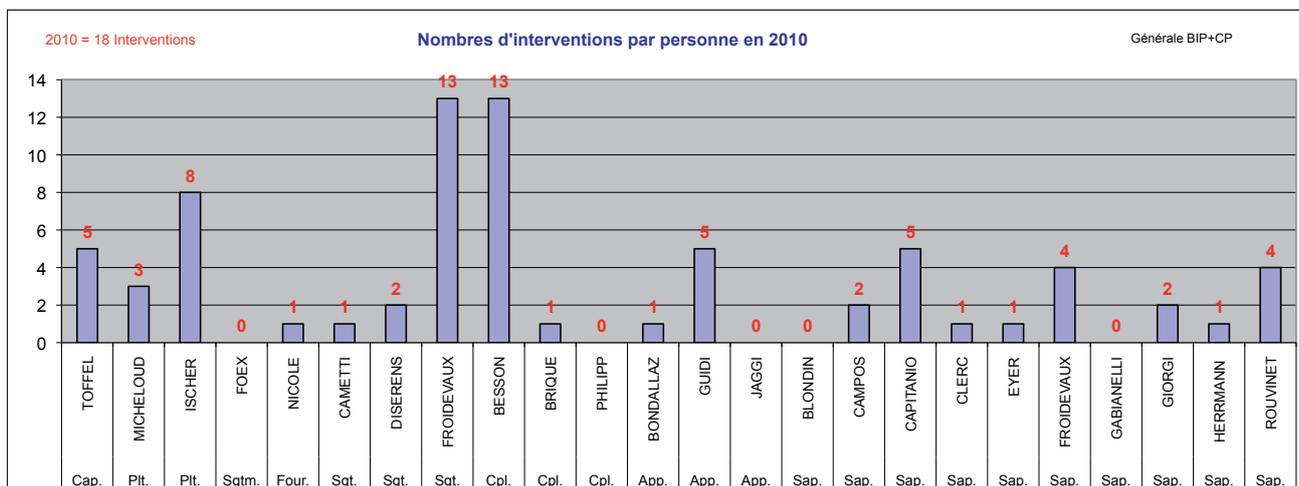
Effectué par le cpl Brique, Sap Blondin, sap Campos, Froidevaux, Sap Giorgi et le sap Rouvinet, représentant 17h30.

Contrôle périodique du matériel

Dix contrôles ont eu lieu durant l'année 2010, représentant 74,40 heures de travail. L'état de préparation de notre matériel est très bon. Ceci est dû à l'assiduité de l'appointé Marco Guidi et de l'équipe matériel.

Tournus du véhicule

Sur 52 semaines, seuls 44 tournus ont été effectués.



L'année 2010 a été placée sous le signe du suivi ou de l'évaluation de l'avancement communal en matière de développement durable ou durabilité à Confignon.

En effet, parallèlement au ré-audit pour le maintien du label Cité de l'énergie, nous avons poursuivi la démarche d'autoévaluation du DD (Facteur 21) et publié le rapport qui en est issu.

Les résultats de l'audit Cité de l'énergie

Ce second label Cité de l'énergie a été obtenu avec 69% des mesures réalisées (progression de 16% depuis 2006) et nous place ainsi à seulement 6% du taux de réalisations permettant d'obtenir le label d'or européen (gold energy award).

Principaux points forts de notre politique énergétique relevés au cours de l'audit Cité de l'énergie :

- Participation active à des projets intercommunaux en vue des futurs développements territoriaux tels que les éco-quartiers des Cherpines et le PAC Bernex-Est.
- Assainissement des bâtiments communaux et mise sur pied d'un suivi systématique des consommations avec le programme Enercoach.
- Forte structure interne avec engagement de personnel responsable par domaine (aménagement du territoire, bâtiments, communication, développement durable).
- Communication : site Internet, charte graphique, articles dans le journal communal, tout ménage, sondages auprès de la population, etc.).

Les travaux d'assainissement du réseau d'éclairage public en 2009 ont obtenu la mention de réalisation exemplaire. Ceux-ci

ont en effet permis un gain énergétique de 30%!

Les objectifs de la politique énergétique 2011-2014 à Confignon concernent tant la municipalité que les habitants et les entreprises. Ils sont pris en compte dans le cadre de l'audit 2010.

Ainsi, le Conseil administratif s'est engagé de la manière suivante pour l'avenir énergétique : **«tous ensemble vers la société à 2'000 watts!»**. A plus court terme, l'objectif est de viser le label «gold» (75% des mesures réalisées pour le prochain ré-audit de 2014).

La Commune s'engage à :

- Réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement et le climat, notamment par une réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂.
- Augmenter l'efficacité énergétique de ses installations par des mesures concrètes et exemplaires dans ses domaines d'influence, motiver la population et les entreprises à prendre conscience de la question énergétique.
- Promouvoir le recours aux énergies renouvelables par une augmentation de leur utilisation et de leur production dans ses installations ainsi que par des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population et des entreprises situées sur son territoire.

Objectifs généraux

La Commune de Confignon est sur le chemin de la réduction de CO₂, pour que, d'ici à 2050, la société à 3'500 watts puisse être atteinte. **Elle s'engage ainsi d'ici à 2020 à :**

- augmenter de 20% l'efficacité énergétique de ses installations par rapport à 2005,
- réduire de 20% ses émissions de CO₂ par rapport à 2005,
- atteindre le total de 20% de sources d'énergies renouvelables (40% pour le chauffage et l'eau chaude, 10% pour l'électricité et 5 % pour la mobilité).

Quelques mesures importantes déjà réalisées (audit Cité de l'énergie pour la période 2006-2010) :

1. Développement territorial

- Plan directeur de la Commune établi avec définition d'objectifs dans le domaine de la mobilité.
- Contraintes de qualité et d'efficacité établies au niveau de ses

propres constructions.

2. Bâtiments, installations communales

- Assainissement des bâtiments communaux.
- Assainissement du réseau d'éclairage public avec des économies de 30%.

3. Approvisionnement, dépollution

- Le tiers des besoins en chaleur du territoire est couvert par des énergies renouvelables (grâce notamment à CADIOM et à une centrale de chauffage au bois) pour le Centre communal.
- Concept global de gestion des déchets (implantation de terriers ou éco-points).

4. Mobilité

- Réaménagement du stationnement sur la Place de l'Eglise (centre historique).
- Plan directeur des chemins pour piétons intégré dans le Plan

directeur communal de 2006 et en cours de réalisation (négociations en cours pour les tronçons sur domaine privé).

5. *Organisation interne*

- Structure interne forte: engagement de personnel responsable par domaines, Commission durabilité au sein du Conseil municipal (CDEE).
- Très bons processus internes: accords sur prestations, contrôle des résultats, planification, formation continue.

6. *Communication, coopération*

- Importants efforts de communication externe: site Internet, charte graphique, informations spécifiques au développement durable, etc.
- Bonne coopération entre les autorités, les associations et les groupes de travail.

Quelques mesures à réaliser entre 2011 et 2014:

1. *Développement territorial*

- Réaliser un Plan directeur des énergies.
- Bilan de la consommation d'énergie et d'émission de CO₂ sur le territoire communal.

2. *Bâtiments, installations communales*

- Assainissement de l'école de Confignon.
- Couvrir 100% de la consommation des bâtiments communaux et de l'éclairage public par de l'éco-électricité (Vitale Vert SIG).

3. *Approvisionnement, dépollution*

- Utiliser les revenus liés à la ristourne SIG pour des mesures d'économie d'énergie.
- Promouvoir l'utilisation économe de l'eau auprès des utilisateurs.

4. *Mobilité*

- Mise sur pied de mesures de mobilité douce dans l'administration communale et l'EVE (espace de vie enfantine).
- Réaliser un sondage sur le thème des mobilités.

5. *Organisation interne*

- Acquérir des compétences spécifiques dans le domaine de l'énergie.
- Prévoir un budget pour la mise en œuvre du Plan directeur des énergies.

6. *Communication, coopération*

- Mise en place de la campagne Display (étiquettes énergie pour les bâtiments publics).
- Réaliser des enquêtes avec des questions spécifiques sur l'énergie.

Principales mesures et actions réalisées en 2010 dans

les six domaines du label Cité de l'énergie:

1. *Développement territorial*

- Aboutissement d'un concours pour l'aménagement du futur quartier des Cherpines-Charrotons (vision éco-quartier à énergie positive).
- Suite de la démarche participative pour le réaménagement de la Place du village en lien avec le stationnement actuel.
- Programme d'accompagnement pour l'arrivée du TCOB (décembre 2011)

Voir également le chapitre «Projets d'aménagement du territoire».

2. *Installations, bâtiments communaux*

- Réalisation de la première étape des travaux d'assainissement de l'école de Confignon avec l'installation de 130 m² de panneaux solaires sur la toiture (1^{ère} étape: salle de gymnastique).
- Etude pour des travaux de réfection du Tennis Club (le plus économe des bâtiments communaux).

3. *Approvisionnement, dépollution*

- Signature d'un contrat avec la nouvelle société «Yellowprint» en vue de sa gestion des panneaux solaires sur la toiture de l'école de Confignon (mise à disposition de l'espace d'installation par la Commune).
- Installation de terriers (ou éco-points enterrés de récupération des déchets) dans le centre du village.
- Poursuite de l'action «brigades du tri» (étudiants) pour les grands événements communaux (1^{er} Août, promotions).
- Suite PGEE (Plan général d'évacuation des eaux).

En ce qui concerne les points 2 et 3, voir également le chapitre «Service technique».

4. *Mobilité*

Actions de promotion à l'attention du grand public et de l'administration communale pour les transports publics et la mobilité douce:

- **Bike to work:** 3^{ème} année de participation. Aux employés communaux se sont jointes les employées de la FEVE. Le taux de participation a été remarquable: 27 participants sur un total d'environ 50 employés, soit un taux supérieur à 50%!
- **Promotion de l'usage du vélo ou du VAE** (vélo à assistance électrique): 47 bénéficiaires de subventions pour un montant total de Frs 10'155.-.
- **Abonnements Unireso (TPG):** l'offre promotionnelle pour l'acquisition de nouveaux abonnements annuels tpg – unireso a concerné 72 bénéficiaires, soit deux de plus qu'en 2009 (pour un montant total de Frs 3'600.-).
- **Cartes journalières CFF:** 689 cartes vendues en 2010 (sur un total de 730 cartes journalières disponibles, soit un taux de vente de près de 95%).

- **Véhicules Mobility**: Le nombre de km parcourus avec ces deux véhicules a été en hausse en 2010 (total de 28'255 km) et les frais sont entièrement couverts par les usagers. Sur les 63 utilisateurs de ces véhicules, 30 sont des habitants de Confignon (+3 par rapport à 2009).

5. Organisation interne

- Forte implication de l'administration pour réaliser l'audit Cité de l'énergie 2010 (ainsi qu'une démarche d'auto-évaluation du développement durable, moins spécifiquement axée sur les questions énergétiques et sur laquelle nous reviendrons plus loin).

6. Communication, coopération

- La population a été informée de la possibilité d'acquérir des m² de panneaux solaires installés sur la toiture de l'école de Confignon (condition: adhérer à l'offre Vitale Vert des SIG).
- Subventionnement de l'acquisition de panneaux solaires par des privés (fin août). L'offre a concerné 15 m² de panneaux à l'attention de deux bénéficiaires pour un montant de Frs 750.–.
- Offre par la Mairie de «brise-jets» avec le logo «Confignon, Cité de l'énergie» dès septembre 2010 (suite à la re-labellisation).
- Economies d'énergie dans les écoles (avec le soutien du programme éco21 des SIG): projet Robin des Watts à l'attention des classes de 6^{ème} dans les écoles primaires de Confignon et de Cressy. Voir plus bas: *Robin des watts, le projet DD phare de l'année*.
- Ecogestes et autres articles en lien avec le développement durable dans les numéros du journal **Conf'infos** (voir ci-dessous).

N.B. 2010 a été l'Année de l'alimentation et de l'exercice physique. Un article sur ce thème est paru dans chacun des numéros.

N°56 (mars)

- Infos rénovation école de Confignon.
- La Charte des Jardins (article cantonal).
- Les saisons de l'Agenda 21.
- Informations sur les projets d'aménagement en cours.

- Retour sur la campagne de promotion des transports publics en 2008.

N°57 (juin)

- Gestion des déchets 2008.
- Ecogestes: Solidarcom et voyager durable.
- Informations sur les projets d'aménagement en cours.
- Soirée d'information TCOB.
- Vers une meilleure gestion de nos ressources en eau grâce au SPAGE Aire-Drize.
- Robin des Watts: énergie solidaire.

N°58 (septembre): Nos engagements pour l'environnement

- Display – Nouvel octroi du label Cité de l'énergie – résultats de l'enquête sur les prêts de VAE et divers mobilité douce – Facteur 21 à Confignon.
- Information Yellowprint pour l'acquisition de panneaux solaires photovoltaïques.
- Infos rénovation école de Confignon.
- www.achats-responsables.ch: un outil novateur pour aider les entreprises et les institutions à réaliser des achats professionnels responsables.

N°59 (décembre)

- Gestion des déchets en 2009 (évolution statistique).



La démarche d'auto-évaluation du DD: Facteur 21

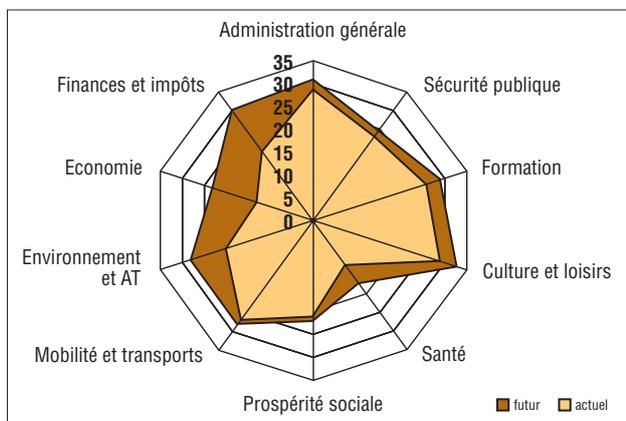
La charte du développement durable (DD) adoptée par le Conseil municipal en avril 2009 énonce un ensemble de résolutions que la Commune s'engage à respecter. Facteur 21 (F21) nous a permis de faire un pas de plus vers la formulation d'un programme de mesures pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Dix séances – d'une durée d'environ 1h45 chacune – ont eu lieu entre le 28 août 2009 et le 22 avril 2010. Chaque séance a accueilli une dizaine de participants et 15 invités ont participé à ces tables rondes.

Le groupe était composé par les trois Conseillers administratifs, deux représentants du Conseil municipal ainsi que les présidents des Commissions concernées, les Secrétaires général et adjoint, les chefs des services concernés par le thème ainsi que

de un à trois invités par séance (représentants d'associations ou personnes actives dans le domaine traité).

Image de synthèse Facteur 21 pour Confignon



N.B. La grille montre un maximum de 35, alors que le total de points de l'auto-évaluation peut aller jusqu'à 45.

Analyse selon les trois axes du développement durable :

Axes	actuel	futur
Société	88	104
Economie	62	75
Environnement	69	86

Cette démarche ayant fait l'objet d'un rapport et d'un résumé (disponibles sur notre site Internet), le lecteur est invité à s'y référer.

Pour ce qui est des pistes d'action pour le futur, l'annexe 5 du rapport fournit des éléments en vue des priorités permettant de poursuivre l'Agenda 21 communal.

Le projet DD phare de l'année : Robin des Watts, énergie solidaire.

Le projet Robin des Watts dans les écoles primaires de Confignon a pris place durant l'année scolaire 2009 – 2010.

Le concept peut se résumer ainsi: *réaliser des économies d'énergie non renouvelable au Nord afin de financer des installations de production d'énergie renouvelable au Sud, dans une perspective de solidarité énergétique et de développement durable.*



Dès fin 2009, les classes de 6^{ème} ont participé à des ateliers portant sur les questions énergétiques (par Terragir). Après l'acquisition d'informations générales, il s'agissait de débusquer les différentes sources de gaspillage d'énergie afin d'y remédier. Terragir a également établi un petit diagnostic énergétique pour chaque école à l'attention de l'administration communale.

Cette sensibilisation aux économies d'énergie a été communiquée aux autres élèves et enseignants grâce à une Journée solidaire où tous les usagers de chacun des établissements ont été mobilisés pour tester – le temps d'une journée – les

possibilités de gain. Un quiz a été organisé et les prix remis à l'occasion de l'annonce des gains d'énergie réalisés durant cette journée.



Le volet solidarité

Grâce aux économies d'énergie qui seront ainsi réalisées dans les écoles (sur une année), la Commune finance un projet dans une école au Pérou (Santa Rosa). Sur place, un architecte IAS coordonne un dispositif énergétique avec la population locale afin de trouver les solutions techniques les plus simples possibles pour améliorer les conditions de vie (par exemple pour passer de 7° à 15° dans les classes!)

A la fin de l'année scolaire, le 15 juin 2010, une Journée de restitution a permis à l'association Terragir de montrer l'état d'avancement du projet au Pérou et de proposer quelques ateliers énergétiques ludiques à l'attention des élèves, des enseignants ainsi que des parents intéressés.

Le projet Robin des Watts trouve ainsi des prolongements au cours de l'hiver 2010-2011 où il s'agit de rappeler à l'ensemble des usagers des écoles leurs engagements pour diminuer le gaspillage d'énergie au quotidien.

Le projet a été proposé par l'association Terragir avec Terre des Hommes et IAS (Ingénieurs et architectes solidaires). Soutenu par le DIP, SIG éco21, FEE (Fondation éducation à l'environnement) et la Commune de Confignon.

Résultats de la gestion des déchets en 2009

(résultats 2010 pas encore disponibles)

Comme vous pourrez le constater dans le tableau ci-contre, les résultats 2008 étaient assez enthousiasmants puisque nous enregistrons un taux de recyclage supérieur à 50% (et qui correspond à l'un des objectifs à atteindre au niveau cantonal pour 2012). Malheureusement, nous sommes retombés en 2009 en dessous de cette barre symbolique des 50% puisque le taux a baissé de 3,5% et n'a atteint «que» 47% pour 2009.

S'il s'agit de trouver un point positif à ces résultats 2009, nous pouvons constater que le taux de recyclage de Confignon (rapport entre les ordures ménagères incinérées et les autres déchets triés) reste supérieur à la moyenne cantonale (respectivement 47% et 41%). Malgré les efforts consentis en investissements pour la mise en place de terriers doit nous permettre de progresser au-delà d'un taux de recyclage de 50% au cours de ces prochaines années.

En observant les données chiffrées du tableau, il apparaît assez clairement que les deux «poids lourds» à considérer pour le calcul du taux de recyclage sont les ordures ménagères (incinérables) d'une part et les déchets organiques (déchets de jardin et de cuisine recyclables) d'autre part.

Selon les données à disposition, chaque habitant aurait produit 32,2 kg d'incinérables de plus en 2009 qu'en 2008, contre une progression de seulement 1,2 kg de déchets organiques pour la même période. Or, en termes de progression, c'est justement l'inverse que l'on souhaite obtenir: une baisse de la quantité des déchets incinérables produits versus une hausse de la production des déchets organiques (100% recyclables et permettant notamment de produire le compost ou engrais naturel). Les déchets organiques contenant environ 80% d'eau, il est bien contre-productif de les incinérer. De plus, du point de vue du coût de traitement des déchets, rappelons que les ordures ménagères incinérées coûtent 223.- francs la tonne contre 161.- francs pour la tonne de déchets organiques.

Ces statistiques doivent être observées sur la durée pour faire sens, des «erreurs» dans les données annuelles n'étant pas exclues. Néanmoins, à supposer que les résultats 2009 soient corrects, cela signifierait que les Confignonnois ont acheté ou consommé beaucoup plus de produits incinérables en 2009

Quantités de déchets collectés dans la commune de Confignon entre 2005 et 2009 (en kilogrammes par habitant)

	2005	2006	2007	2008	2009	GE 2009
Ordures ménagères / encombrants	267.8	207.0	198.0	198.4	230.6	261.2
Organiques	117.1	113.8	106.7	112.2	113.4	66.3
Verre	26.1	24.5	21.3	23.2	23.7	27.7
Papier	46.3	57.2	40.7	43.6	44.0	57.1
PET	2.13	1.68	1.59	1.39	1.34	2.0
Alu / Fer-blanc	0.6	0.8	0.8	0	0.69	0.98
Textiles	4.45	3.97	5.4	5.98	2.58	4.2
Piles (en grammes)		--	--	69	119	136
Ferraille	--	2.9	7.7	4.3	6.8	6.5
Bois*				12.2	11.8	15.3
Taux de recyclage %	42.4	49.7	49.0	50.5	47.0	41.4

*Bois issu du tri au sein d'une installation spécialisée (pas de tri à la source dans la commune).

GE: chiffres pour l'ensemble du canton (communes et espaces de récupération).

que les trois années précédentes puisque l'ensemble des déchets triés restent pour leur part assez stables par rapport à 2008 (sauf les textiles dont la récupération a étonnamment baissé de plus de la moitié entre 2008 et 2009). Le résultat d'une inversion des proportions (beaucoup plus de déchets incinérables et beaucoup moins de déchets organiques) aurait pour sa part permis de faire l'hypothèse suivante: plutôt que d'utiliser les levées de compost ou les terriers ad hoc (selon le quartier concerné), les habitants jettent des déchets organiques dans les incinérables. Cette hypothèse aurait même pu être corroborée par les remarques tant des SIG que de l'entreprise chargée de vider les terriers qui nous indiquent que – selon le tri non satisfaisant constaté – tout déchet (et donc l'ensemble des autres déchets contenus dans la benne) termine sa course dans les flammes des Cheneviers, d'où l'importance de la participation de chacun pour respecter les règles du jeu!

Ces résultats renferment donc une part de mystère que nous tenterons d'élucider à l'avenir...

Espérons dans tous les cas que les résultats 2010 seront à nouveau meilleurs et également plus cohérents, afin de nous permettre de mieux comprendre où se situe le problème et ainsi mieux y remédier.

Sur un plan financier, rappelons que la gestion des déchets représente, en 2008, une charge globale (amortissements compris) de CHF 665'100.-, soit un coût de 164.- CHF par personne (4054 habitants). En 2009, la charge est de CHF 759'865.- et le coût par personne passe à 185.- CHF (4113 habitants), soit un coût en augmentation.

Action «Journée propreté»

L'AHC organise depuis plusieurs années une matinée de ramassage des déchets dans le quartier de Cressy avec petit-déjeuner et atelier créatif de recyclage; le tout étant soutenu par la Commune. En 2010, ce fut le dimanche

6 juin. La cinquantaine de participants bénévoles ont rempli 30 sacs poubelles de 17 litres offerts par le GESDEC pour l'occasion. Ils ont également collecté un tapis de voiture et une porte de four! Les enfants ont bénéficié pour leur part d'un jeu proposé par la Cosedec (coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets).

Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite-enfance (FEVE)

La Fondation d'intérêt public des institutions de la petite-enfance de Confignon offre plusieurs mode de prise en charge :

La crèche (temps complet), pour les parents qui travaillent, qui sont en étude ou en recherche d'emploi. De ce fait, les heures d'ouverture sont larges pour permettre la couverture d'une journée de travail (7h30-18h30). La crèche offre un total de 60 places, dont 55 sont réservées pour la commune de Confignon, deux louées par la commune de Cartigny, deux par la commune d'Aire-la-Ville et enfin une dernière par la commune de Bernex. Cette année, nous avons accueilli un total de 83 enfants. L'accueil se fait depuis la fin du congé de maternité jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire. Les enfants sont répartis en quatre groupes, selon leur âge. Malgré les efforts importants de la Commune pour offrir ces places d'accueil aux habitants, il ne nous est malheureusement pas possible de satisfaire toutes les demandes que nous recevons.

Un service de **garderie / jardin d'enfants** (temps partiel) ouvert tous les matins de 8h30 à 11h30. L'accueil proposé permet principalement d'offrir un lieu de socialisation pour l'enfant. Les heures d'ouverture réduites ne répondent pas aux besoins des parents qui travaillent. Cette année, nous avons dû supprimer le groupe de l'après-midi, ceci par manque d'inscriptions. Nous avons déjà remarqué depuis quelques années une certaine difficulté à remplir ce groupe de l'après-midi. Le service offre un total de 31 places fixes, à savoir dix-huit au jardin d'enfants, treize à la garderie et deux de halte garderie (places pour des placements occasionnels).

Nous avons accueilli cette année 43 enfants, à partir de dix-huit mois (garderie).

Parallèlement à ces offres, nous collaborons également avec des **accueillantes familiales de jour** (anciennement mamans de jour). La commune compte actuellement sept accueillantes familiales qui reçoivent des enfants chez elles.

Une collaboration en réseau avec Onex famille, nous permet de proposer un plus grand nombre d'accueillantes familiales de jour qui, elles, habitent sur les communes d'Onex et de Lancy.

Le bureau de la Fondation a eu passablement de travail cette année, avec principalement la mise en place d'une convention collective de travail (CCT) intercommunale pour le personnel de la Petite Enfance. Ce document n'est pas encore signé mais nous espérons qu'il le sera pour le début de l'année 2011.

Les projets de la Fondation

Deux projets principaux sont en cours.

Tout d'abord, un local d'accueil et de discussion de proximité **CAFE** (Confignon accueil familles enfants) va voir le jour en mars 2011. Pour commencer, le local sera ouvert une fois par mois à Confignon-Village, et une fois par mois dans le quartier de Cressy.

Une psychologue et une éducatrice seront présentes pour répondre aux questions des parents, les informer et les guider. Les enfants qui accompagnent les parents ou les accueillantes de jour trouveront un espace de jeux sur place.

Pour mieux répondre aux besoins de la population, nous travaillons actuellement sur un nouveau mode de garde avec la mise en place d'un service de crèche à mi-temps, ouvert tous les matins de 7h30 à 12h30. Cette nouvelle prestation remplacera l'actuelle garderie, alors que le groupe du jardin d'enfants restera en activité.



III CONCLUSIONS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications de flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Carouge, le 23 mars 2011

SCF REVISION SA

Sophie Bonaguro

(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin

Finances

FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON - CONFIGNON

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

ANNEXE I.

	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
	CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF				
Disponibilités				
Caisse	743.10	1'511.85	13'110.05	8'326.10
Banque	7'125.24	18'962.24	1'647.90	0.00
Poste	21'678.13	71'864.80	32'620.50	2'868.15
	<u>29'546.47</u>	<u>92'338.89</u>	<u>4'313.35</u>	<u>10'881.00</u>
Avoirs				
Débiteur Swica	0.00	353.90	4'151.85	3'633.30
Débiteur Commune Confignon	87'814.99	23'365.57	9'472.80	5'084.00
Impôt anticipé à récupérer	149.04	137.39	59'297.15	29'699.90
Compte de liaison actif	28'364.15	0.00	14'504.20	39'659.65
Pensions à recevoir	4'487.50	6'278.95	139'117.80	100'152.10
Pampers à recevoir	949.20	2'306.40		
	<u>121'764.88</u>	<u>32'442.21</u>	<u>6'000.00</u>	<u>16'000.00</u>
Stocks				
	3'805.45	1'370.00		
Investissements				
Mobilier	1.00	1.00	10'000.00	10'000.00
Total	<u>155'117.80</u>	<u>126'152.10</u>	<u>155'117.80</u>	<u>126'152.10</u>
PASSIF				
Engagements courants				
Créancier AVS, AC, AM				
Créancier Swica				
Créancier Fonds de prévoyance				
c/c Commune de Bernex				
c/c Commune d'Aire-la-Ville				
c/c Commune Cartigny				
Compte de liaison passif				
Pensions payées d'avance				
Provisions				
Fortune nette				
Capital de dotation				
Total				

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2010
(avec chiffres comparatifs de l'exercice 2009)

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2009</u>
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subventions encaissées Commune de Confignon	1'314'427.93	1'217'982.17
Subventions à encaisser Commune de Confignon	87'814.99	23'365.57
Pensions	693'464.00	717'451.50
Finances d'inscriptions	1'650.00	1'450.00
Intérêts créanciers	132.80	200.25
Remboursement Swica sur année 2007	0.00	18'091.60
Autres produits	13'874.88	3'669.83
	<u>2'111'364.60</u>	<u>1'982'210.92</u>
 CHARGES		
Salaires	1'394'642.50	1'266'358.80
Charges sociales	261'754.70	247'880.85
Fournitures de bureau	4'878.95	7'207.30
Mobilier et machines	277.20	1'654.00
Electricité, eau, gaz	24'500.00	24'500.00
Achats fournitures et marchandises	99'736.15	84'613.72
Entretien immeubles	70'107.15	73'452.05
Loyer	182'500.00	182'500.00
Honoraires et prestations diverses	64'191.60	89'679.77
Frais divers	8'776.35	4'364.43
	<u>2'111'364.60</u>	<u>1'982'210.92</u>
 Résultat de l'exercice	 <u><u>0.00</u></u>	 <u><u>0.00</u></u>

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Cette année, le Conseil de fondation a particulièrement mis l'accent sur les futurs immeubles de Cressy (Cressy Plus – Edouard-Vallet et A2-Berthet – Rue Joseph-Berthet) et sur la rénovation des bâtiments existants.

Le Conseil de fondation a analysé le parc immobilier existant et il a été décidé de procéder à la rénovation des immeubles 2 à 10, place de l'Eglise. Dans un premier temps, ces immeubles feront l'objet d'une rénovation extérieure courant 2011. L'immeuble place de l'Eglise 8-10 bénéficiera, lors de cette rénovation, d'une isolation périphérique et en toiture qui réduira considérablement les déperditions d'énergie. De plus, des panneaux solaires (production d'eau chaude et d'électricité) seront installés sur le toit de l'immeuble pour l'eau chaude sanitaire. Ces travaux permettront à l'immeuble d'atteindre la norme haute performance énergétique (HPE). Par contre, pour des raisons architecturales, les immeubles 2-4-6 place de l'Eglise ne pourront pas être rénovés pour obtenir cette norme. Ceux-ci sont en effet classés en zone 4b protégée et l'aspect extérieur doit être conservé. Le Conseil de fondation a pris la décision de ne pas augmenter les loyers suite aux rénovations extérieures. Dans un deuxième temps, et ceci selon la rotation des locataires des appartements, la Fondation procédera à la rénovation de l'intérieur des appartements (cuisines et salles de bains).

Après plusieurs séances de travail intense entre les architectes et le bureau, composé de trois membres du Conseil de fonda-

tion, la demande d'autorisation de construire pour le bâtiment Cressy Plus a été déposée à fin décembre 2010. Le dossier, actuellement traité par le Conseil municipal, sera transféré à la Fondation du logement au printemps 2011 et cet immeuble, dédié principalement aux personnes retraitées de la commune, verra le jour en 2012 avec 24 logements de 3 pièces, des locaux d'associations et des locaux commerciaux.

Les principes du label Minergie sont placés au centre des préoccupations compte tenu du confort des usagers et des économies d'énergie.

Les procédures de concours pour l'immeuble A2 Berthet sont terminées et ce dossier, traité conjointement avec la Fondation HBM Emile Dupont (FED), fait l'objet de séances suivies concernant la mise en œuvre de la construction. Le Conseil de fondation étudie diverses propositions quant à la réalisation de l'ouvrage. Les trois immeubles en construction à la route de Loëx, à savoir l'immeuble Minergie Equilibre, l'immeuble Cooplog et l'immeuble SCHS, sont trois exemples de types de construction différents respectant les normes énergétiques actuelles, mais avec des mises en œuvre différentes (brique ou bois ou béton/bois). Ces immeubles comprenant des appartements de 4, 5 et 6 pièces seront destinés aux familles.

En ce qui concerne les comptes 2010, la Fondation n'a pas eu de grosses modifications dans la matérialité de ses comptes et nous joignons en annexe les divers tableaux ainsi que le rapport de la fiduciaire.



Rapport de l'organe de contrôle sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de la

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, Confignon

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 11 avril 2011

CTR – Audit & Conseil SA

Claude-Jean Truffer
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits & pertes)
- Comptes annuels détaillés par immeuble
- Tableau des immobilisations et engagements

Finances

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon			
Confignon			
BILAN AU 31 DECEMBRE 2010		31.12.2010	31.12.2009
ACTIF		CHF	CHF
Actif immobilisé			
Immeubles		15'581'744	15'890'541
Réhabilitation & rénovations		1'357'776	1'347'987
Parking Hutins		126'854	139'139
Chaufferie	525'342		
./ Participation commune	<u>-70'000</u>	455'342	513'364
Terriers		88'663	-
Panneau solaire		9'900	-
Terrain		1'870'810	1'870'810
Total actif immobilisé		19'491'089	19'761'841
Actif circulant			
Banque Raiffeisen		53'553	25'634
Banque Cantonale de Genève		1'639	1'203
Régies C/C		600'757	515'539
Actifs transitoires		13'671	34'558
Loyers douteux		10'846	15'616
Impôt anticipé à récupérer		320	201
Total actif circulant		680'786	592'751
TOTAL ACTIF		20'171'875	20'354'592
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Hypothèques		14'962'165	15'158'595
Prêt de la commune		1'344'917	1'344'917
Réserve pour gros travaux		125'000	125'000
Provisions loyers - débiteurs douteux		10'846	15'616
Loyers reçus d'avance		1'500	-
Passifs transitoires		125'092	126'056
Total capitaux étrangers		16'569'520	16'770'184
Fonds propres			
Capital de dotation Fondation		250'000	250'000
Capital de dotation complémentaire		1'764'810	1'764'810
Pertes & profits :			
- Pertes & profits reportés		1'569'598	1'530'365
- Résultat de l'exercice		17'947	39'233
Total des fonds propres		3'602'355	3'584'408
TOTAL PASSIF		20'171'875	20'354'592

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon
Confignon

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE 2010**

2010

2009

PRODUITS

CHF

CHF

Loyers	1'385'492	1'403'510
Subventions HLM, Commune	29'501	39'687
Intérêts bancaires	340	271
Recettes diverses	7'033	20'529
Dissolution provision débiteurs douteux	4'770	
Dissolution à la réserve pour gros travaux	-	20'000

TOTAL DES PRODUITS

1'427'136

1'483'997

CHARGES

Conciergerie, indemnités diverses	53'522	51'971
Charges et assurances sociales	5'934	5'687
Ventilation frais de la fondation	61'712	71'991
Services industriels	66'254	48'731
Fournitures diverses	1'315	1'887
Entretiens, réparations	121'641	170'106
Assurances diverses	60'269	40'193
Honoraires divers	10'622	12'105
Contentieux, procédures	1'844	1'585
Commissions régies	64'464	66'356
Ports, CCP, téléphones, fax	3'352	1'581
Frais divers	1'448	3'505
Intérêts hypothécaires	398'121	445'738
Intérêts s/ prêt Commune	47'100	47'100
Autres intérêts passifs	210	286
Amortissements immeubles	278'454	278'454
Amortissements parking	42'285	36'881
Amortissements rénovations & installations	136'165	124'762
Rénovation immeubles	-	4'227
Rénovation appartements	28'251	-
Dépenses et remboursements sinistres	-	5'263
Impôts	26'226	26'358

TOTAL DES CHARGES

1'409'189

1'444'764

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

17'947

39'233

Centre intercommunal de voirie (CIV)



Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil intercommunal du
CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.)

BERNEX

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre intercommunal de voirie de Saint-Mathieu (C.I.V.) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du Groupement, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Carouge, le 28 mars 2011

SCF REVISION SA

Sophie Bonaguro
(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin

Annexes : - Bilan au 31 décembre 2010
- Compte de fonctionnement de l'exercice 2010

CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.) - BERNEX

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2010 ET 2009

	<u>31 déc. 2010</u>	<u>31 déc. 2009</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Disponibilités		
Banque Cantonale de Genève	<u>18'359.86</u>	<u>123'943.45</u>
Avoirs		
Impôt anticipé à récupérer	20.60	80.50
Compte de liaison et débiteurs	<u>36'136.00</u>	<u>16'102.45</u>
	<u>36'156.60</u>	<u>16'182.95</u>
Placements		
Stock carburant	<u>51'642.61</u>	<u>46'568.19</u>
Total	<u><u>106'159.07</u></u>	<u><u>186'694.59</u></u>
PASSIF		
Engagements courants		
Commune de Bernex	67'589.80	90'915.05
Compte de liaison et fournisseurs	<u>16'263.63</u>	<u>17'889.95</u>
	<u>83'853.43</u>	<u>108'805.00</u>
Engagements		
Fonds d'entretien des bâtiments et de renouvellement de matériel	77'889.59	49'330.70
Compte de fonctionnement (résultat de l'exercice)	<u>(55'583.95)</u>	<u>28'558.89</u>
	<u>22'305.64</u>	<u>77'889.59</u>
Fortune		
Fortune	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Total	<u><u>106'159.07</u></u>	<u><u>186'694.59</u></u>
Valeur d'assurance-incendie des bâtiments	<u>21'839'700.00</u>	<u>21'055'700.00</u>

CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE SAINT-MATHIEU (C.I.V.) - BERNEX

COMPTES DE FONCTIONNEMENT COMPARES DES EXERCICES 2010 ET 2009

	Exercice 2010		Exercice 2009
	Budget	Compte	Compte
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Indemnités aux membres du Groupement	2'720.00	1'080.00	760.00
Traitements du personnel	33'100.00	33'021.30	32'922.50
Assurances sociales et autres charges du personnel	9'417.00	9'244.85	9'239.55
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	450.00	826.15	176.45
Mobilier et agencements divers	5'000.00	17'609.80	0.00
Eau, énergie, combustibles	32'000.00	73'184.85	33'321.00
Chauffage à distance(CADIOM)	40'000.00	54'438.40	43'851.40
Achats de fournitures et marchandises	20'200.00	19'062.20	24'054.72
Machines de nettoyage	11'900.00	11'772.90	0.00
Produits traitement des eaux	3'000.00	946.90	946.90
Entretien de l'immeuble par des tiers	96'000.00	97'889.75	63'110.74
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	450.00	0.00	0.00
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	3'240.00	3'072.75	3'136.75
Traitements des déchets	13'000.00	6'005.30	10'676.00
Honoraires et prestations de services	34'500.00	35'713.15	29'870.60
Total des charges	304'977.00	363'868.30	252'066.61
REVENUS			
Revenus de capitaux	(150.00)	(102.50)	78.50
Revenus des biens	0.00	3'259.85	0.00
Participation Bernex	130'320.00	130'320.00	119'822.00
Participation Onex	155'096.00	155'096.00	142'602.00
Participation Confignon	19'711.00	19'711.00	18'123.00
Total des revenus	304'977.00	308'284.35	280'625.50
Excédent de produits / (charges)	0.00	(55'583.95)	28'558.89

Fondation des Evaux

Les Evaux, centre sportif et de détente, est un merveilleux site de 55 hectares où tout un chacun peut pratiquer l'un des 25 sports ou activités de loisirs ou se rapprocher encore plus de la nature avec le parcours pédestre didactique.

Les Evaux sont gérés par une fondation réunissant les Communes de Bernex, Confignon, Onex, Lancy et Genève.

Administration - personnel

Administration

Bonvin Sybille	Directrice	100%
Corminboeuf Claudine	Secrétaire	70%
Hischier Cédric	Auxiliaire réception	100%
Johner Sébastien	Apprenti	100%

Responsables

Roman Richard	Resp.Tech.& Maint Horticulteur-paysagiste	100%
Cretallaz Pierre-Alain	Chef d'équipe	100%

Extérieurs

Baussand Henri	Horticulteur	100%
Gobbi soit Gobbo Christian	Ouvrier d'entretien	100%
Hausermann Rolf	Bûcheron	100%
Pahud Benoît	Jardinier-Bûcheron	100%
Rosset Raymond	Mécanicien	100%
Rumbo José	Ouvrier polyvalent	100%
Dimier Matthieu	Apprenti	100%
Stockli Basile	Apprenti	100%

Bâtiments

Brossard Christophe	Ouvrier d'entretien	100%
Mathys Eric	Ouvrier d'entretien	100%

Prestations

- En 2010, les Evaux ont invité à titre gratuit une trentaine d'écoles pour leur journée sportive annuelle.
- La Fondation soutient aussi des manifestations d'envergure comme le championnat du monde de Poneys Games ou le Swiss Open de disc golf.
- Locations: salle de conférence, salle polyvalente, tennis, fitness, dortoirs, ... sont autant de locaux loués par la Fondation. On note en 2010:
 - Une augmentation des locations de la salle polyvalente (liée à la volonté de promouvoir cet espace idéal pour l'organisation d'événements)
 - Une augmentation des locations des terrains de football et donc aussi des vestiaires (liée à de gros événements organisés par Procter&Gamble, Lombard Odier, etc.)
 - Une augmentation des autres extérieurs (ping-pong, beach volley) et en particulier du petit train.
- Football: 7 terrains sont à disposition. En 2010, il y a eu 1'277 heures d'entraînement et 283 matchs disputés.

Entretien/aménagement

Les dépenses d'entretien s'élèvent en 2010 à CHF 242'175.-. Outre l'entretien courant, la Fondation a engagé dans le cadre de son budget de fonctionnement, des dépenses pour insonoriser sa salle polyvalente, aménager la rotonde ou pour l'arrachage et la replantation de chênes.

Investissements

Des investissements ont été réalisés notamment un terrain de foot synthétique et la transformation de 6 terrains de tennis en résine acrylique greenset. Ces investissements, décidés le 26 mars 2010 par le Conseil de Fondation, ont été financés par un emprunt de CHF 140'000.- au 15 décembre 2010.

Conclusions de la fiduciaire



Contrôle financier

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

à l'attention du Conseil de fondation de la

FONDATION DES EVAUX

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 22 des statuts de la Fondation des Evaux, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Fondation des Evaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision (Contrôle restreint selon article 727a CO)

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Contrôle financier

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un excédent de revenus de l'exercice 2010 de Fr. 195'213.17 et un total des fonds propres de Fr. 1'287'836.78 au 31 décembre 2010.

André Lévrier

Directeur
Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision

Fabrice Raemy

Sous-directeur
Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 mars 2011

Annexes :

- Bilan au 31 décembre 2010 avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009
- Compte d'exploitation pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 (avec chiffres comparatifs de l'exercice 2009)

Finances

Fondation des Evaux, Onex

BILAN AU 31 DECEMBRE	2010	2009
ACTIF	Fr.	Fr.
Valeurs disponibles		
Caisse	3'537.00	6'060.20
Compte de chèques postaux	2'094.42	2'755.27
Compte bancaire	<u>1'261'784.33</u>	<u>933'361.78</u>
<i>Total valeurs disponibles</i>	<u>1'267'415.75</u>	<u>942'177.25</u>
Valeurs réalisables à court terme		
Débiteurs	75'317.00	18'904.27
Moins provision débiteurs douteux	- 74'000.00	0.00
	1'317.00	18'904.27
Avances salaire et caisses sociales	2'672.00	0.00
Actifs transitoires	36'187.23	848.90
Impôts anticipés	536.80	647.95
<i>Total valeurs réalisables à court terme</i>	<u>40'713.03</u>	<u>20'401.12</u>
Valeurs immobilisées		
Parcelle n° 572	1'169'565.00	1'169'565.00
Autres immobilisations corporelles	15'712'459.51	14'435'809.76
Moins fonds d'amortissement	- 10'219'227.46	- 9'577'366.29
Valeur comptable nette	5'493'232.05	4'858'443.47
<i>Total valeurs immobilisées</i>	<u>6'662'797.05</u>	<u>6'028'008.47</u>
TOTAL DE L'ACTIF	7'970'925.83	6'990'586.84
	=====	=====
PASSIF		
Engagements courants		
Créanciers	6'440.50	0.00
C/c Ville d'Onex	12'440.25	80'217.85
<i>Total engagements courants</i>	<u>18'880.75</u>	<u>80'217.85</u>
Dettes à moyen et long terme		
Emprunts	6'128'401.55	5'258'762.80
<i>Total dettes à moyen et long terme</i>	<u>6'128'401.55</u>	<u>5'258'762.80</u>
Provisions		
Provisions pour travaux	50'582.20	62'311.94
<i>Total provisions</i>	<u>50'582.20</u>	<u>62'311.94</u>
Passifs transitoires		
Intérêts courus sur emprunts	22'386.50	39'569.70
Autres passifs transitoires	462'838.05	366'203.26
<i>Total passifs transitoires</i>	<u>485'224.55</u>	<u>405'772.96</u>
Fonds propres		
Capital social	500'000.00	500'000.00
Réserve renouvellement matériel	409'975.85	500'873.53
Réserve générale	125'000.00	125'000.00
Bénéfice reporté	57'647.76	40'598.55
Bénéfice de l'exercice	195'213.17	17'049.21
<i>Total fonds propres</i>	<u>1'287'836.78</u>	<u>1'183'521.29</u>
TOTAL DU PASSIF	7'970'925.83	6'990'586.84
	=====	=====

**COMPTE D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
PRODUITS	Fr.	Fr.
Intérêts bancaires et compte chèques postaux	1'635.30	1'851.40
Redevances bâtiments / emplacements	259'957.15	235'792.50
Ventes de marchandises	10'384.30	8'670.60
Dédommagements de tiers	29'763.31	15'589.97
Dédommagements des communes	3'325'410.00	3'378'940.00
Recettes diverses	<u>10'047.50</u>	<u>6'547.95</u>
TOTAL DES PRODUITS	<u>3'637'197.56</u>	<u>3'647'392.42</u>
CHARGES		
Dépenses pour le personnel	1'891'862.65	1'709'137.80
Fournitures bureau / imprimé / publicité	12'845.41	29'358.15
Véhicules / machines / outillage / matériel / mobilier	43'176.65	119'999.05
Eau / énergie / combustible	148'197.95	152'489.20
Achats fournitures et alimentation	124'416.67	138'048.23
Entretien immeuble / surface par des tiers	218'850.90	402'991.30
Entretien objets mobiliers par des tiers	23'324.00	13'693.58
Location diverses	14'681.60	17'921.15
Dédommagements	14'439.25	9'897.85
Honoraires et prestations de service	139'386.77	126'864.40
Intérêts des dettes à moyen et long terme	153'982.65	223'185.25
Attribution à la provision pour pertes sur débiteurs	74'000.00	0.00
Traitement des ordures	<u>31'856.40</u>	<u>27'060.35</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>2'891'020.90</u>	<u>2'970'646.31</u>
BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS	<u>746'176.66</u>	<u>676'746.11</u>
+ Dissolution de la réserve pour renouvellement	90'897.68	0.00
./. Amortissements (art. 25a)	<u>641'861.17</u>	<u>559'696.90</u>
BENEFICE AVANT ATTRIBUTION AUX RESERVES	<u>195'213.17</u>	<u>117'049.21</u>
./. Attribution à la réserve pour renouvellement (art. 25b)	<u>0.00</u>	<u>100'000.00</u>
BENEFICE APRES ATTRIBUTION AUX RESERVES	<u>195'213.17</u> =====	<u>17'049.21</u> =====

